

# **Etats financiers consolidés**

**Exercice clos le 31 mars 2008**

## COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES

<i>( en millions d'€ )</i>	Note	Exercice clos le 31 mars		
		2008	2007 (*)	2006 (*)
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	(5)	<b>16 908</b>	<b>14 208</b>	<b>13 413</b>
<i>dont produits</i>		12 433	10 225	9 773
<i>dont services</i>		4 475	3 983	3 640
Coût des ventes		(13 761)	(11 586)	(11 080)
Frais de recherche et développement	(6)	(554)	(456)	(364)
Frais commerciaux		(619)	(567)	(569)
Frais administratifs		(679)	(642)	(654)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	(5)	<b>1 295</b>	<b>957</b>	<b>746</b>
Autres produits	(7)	26	18	252
Autres charges	(7)	(100)	(149)	(191)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	(5)	<b>1 221</b>	<b>826</b>	<b>807</b>
Produits (charges) financiers, nets	(8)	(69)	(111)	(222)
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>1 152</b>	<b>715</b>	<b>585</b>
Impôt sur les bénéfices	(9)	(291)	(145)	(125)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence		1	-	(1)
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES</b>		<b>862</b>	<b>570</b>	<b>459</b>
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION</b>	(10)	-	<b>(32)</b>	<b>(198)</b>
<b>RESULTAT NET</b>		<b>862</b>	<b>538</b>	<b>261</b>
Attribuable :				
- au Groupe		852	547	258
- aux minoritaires		10	(9)	3
<b>Résultat net par action en €</b>				
<b>Activités poursuivies et activités cédées ou en cours de cession</b>				
- De base	(11)	6,03	3,88	1,84
- Dilué	(11)	5,90	3,80	1,82
<b>Activités poursuivies</b>				
- De base	(11)	6,03	4,11	3,25
- Dilué	(11)	5,90	4,02	3,22
<b>Activités cédées ou en cours de cession</b>				
- De base	(11)	-	(0,23)	(1,41)
- Dilué	(11)	-	(0,22)	(1,39)

(\*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2-a)

## BILANS CONSOLIDES

<i>(en millions d'€)</i>	Note	Au 31 mars		
		2008	2007 (*)	2006 (*)
<b>ACTIF</b>				
Goodwill	(12)	3 767	3 510	3 323
Immobilisations incorporelles	(12)	1 322	1 191	1 197
Immobilisations corporelles	(13)	1 501	1 370	1 361
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	(14)	62	34	99
Autres actifs non courants	(15)	635	812	855
Impôts différés	(9)	1 070	1 307	1 270
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>8 357</b>	<b>8 224</b>	<b>8 105</b>
Stocks	(16)	2 316	1 770	1 488
Contrats de construction en cours, actifs	(17)	2 807	2 858	2 229
Clients et comptes rattachés	(18)	3 538	2 886	2 291
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	(19)	2 042	1 494	1 454
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	(20)	170	197	22
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(27)	2 115	1 907	1 301
<b>Total des actifs courants</b>		<b>12 988</b>	<b>11 112</b>	<b>8 785</b>
Actifs non courants détenus en vue de la vente	(30)	-	-	1 144
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>21 345</b>	<b>19 336</b>	<b>18 034</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>				
Capitaux propres - Part du Groupe	(22)	2 210	1 333	730
Intérêts minoritaires	(22)	35	42	58
<b>Total capitaux propres</b>	(22)	<b>2 245</b>	<b>1 375</b>	<b>788</b>
Provisions non courantes	(24)	503	549	581
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	(25)	818	999	1 469
Emprunts non courants	(26)	664	1 922	2 018
Dettes non courantes sur contrats de location-financement	(26)	644	775	193
Impôts différés	(9)	3	50	40
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>2 632</b>	<b>4 295</b>	<b>4 301</b>
Provisions courantes	(24)	1 258	1 512	1 539
Emprunts courants	(26)	576	85	320
Dettes courantes sur contrats de location-financement	(26)	43	40	40
Contrats de construction en cours, passifs	(17)	8 931	7 239	5 401
Fournisseurs et comptes rattachés		3 132	2 976	2 872
Autres passifs courants	(28)	2 528	1 814	1 630
<b>Total des passifs courants</b>		<b>16 468</b>	<b>13 666</b>	<b>11 802</b>
Passifs directement associés aux actifs détenus en vue de la vente	(30)	-	-	1 143
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>		<b>21 345</b>	<b>19 336</b>	<b>18 034</b>

(\*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2-a)

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>(en millions d'€)</i>	Note	Exercice clos le 31 mars		
		2008	2007 (*)	2006 (*)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>862</b>	<b>570</b>	<b>459</b>
Dotations aux amortissements, dépréciations et charge relative aux paiements fondés sur des actions		385	352	424
Variation nette des actifs et passifs sur engagements de retraite et assimilés		(114)	(391)	(61)
(Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs		(34)	57	(166)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)		(1)	-	1
Variation des impôts différés	(9)	97	(23)	(30)
<b>Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation des activités poursuivies hors variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>1 195</b>	<b>565</b>	<b>627</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	(21)	<b>897</b>	<b>524</b>	<b>158</b>
<b>Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation des activités poursuivies</b>		<b>2 092</b>	<b>1 089</b>	<b>785</b>
Produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		41	17	60
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5)	(498)	(395)	(294)
Diminution des autres actifs non courants		38	727	16
Coûts d'acquisition d'activités		(425)	(232)	(13)
Produits de cession d'activités après déduction de la trésorerie nette cédée		(52)	1	257
<b>Variation nette de la trésorerie liée aux investissements des activités poursuivies</b>		<b>(896)</b>	<b>118</b>	<b>26</b>
Augmentation de capital		100	-	6
Remboursement des emprunts courants et non courants (***)		(956)	(377)	(369)
Diminution des dettes sur contrats de location-financement		(38)	(38)	(42)
Diminution (augmentation) des valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants		54	(175)	6
Dividendes versés y compris versements aux minoritaires		(117)	(6)	(4)
<b>Variation nette de la trésorerie liée au financement des activités poursuivies</b>		<b>(957)</b>	<b>(596)</b>	<b>(403)</b>
Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie des activités cédées ou en cours de cession		-	-	(215)
Trésorerie et équivalents de trésorerie transférés des (vers les) actifs non courants détenus en vue de la vente		-	29	(317)
Incidences des variations de taux de conversion		(33)	(30)	24
Autres variations		2	(4)	(3)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>208</b>	<b>606</b>	<b>(103)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période</b>		<b>1 907</b>	<b>1 301</b>	<b>1 404</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période</b>		<b>2 115</b>	<b>1 907</b>	<b>1 301</b>
Impôts payés		140	170	85
Intérêts nets payés		58	87	171
<b>Analyse de la variation de la trésorerie nette ou de l'endettement net (**)</b>				
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie		208	606	(103)
Augmentation (diminution) des valeurs mobilières de placement et des autres actifs financiers courants		(49)	175	(2)
Remboursement des emprunts courants et non courants (***)		956	335	369
Diminution des dettes sur contrats de location-financement		38	38	42
Dettes nettes des entités acquises à leur date d'acquisition		(210)	-	-
Variation nette de la trésorerie liée au financement des activités cédées ou en cours de cession		-	-	103
Effet net des variations de taux de conversion et autres variations		25	30	(6)
Diminution de l'endettement net		64	1 184	403
Augmentation de la trésorerie nette		904	-	-
<b>Endettement net en début de période</b>		<b>(64)</b>	<b>(1 248)</b>	<b>(1 651)</b>
<b>Endettement net en fin de période</b>		<b>-</b>	<b>(64)</b>	<b>(1 248)</b>
<b>Trésorerie nette en fin de période</b>		<b>904</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

(\*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2-a)

(\*\*) La trésorerie nette / endettement net se définit comme la somme de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des valeurs mobilières de placement et des autres actifs financiers courants (voir note 20) et des autres actifs non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière (voir note 15), déduction faite de la dette financière (voir note 26)

(\*\*\*) Essentiellement lié au rachat des emprunts obligataires (voir note 26)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés

## ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES

<i>( en millions d'€ )</i>	Au 31 mars		
	2008	2007 (*)	2006 (*)
<b>Résultat net de la période</b>	<b>862</b>	<b>538</b>	<b>261</b>
Ajustements à la juste valeur, bruts d'impôts			
- sur actifs disponibles à la vente	-	-	-
- sur instruments financiers de couverture	-	-	-
Ecarts de conversion	(34)	(3)	58
Gains (pertes) actuariels (**)	30	51	(104)
Impôts différés	6	(5)	(3)
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>2</b>	<b>43</b>	<b>(49)</b>
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>	<b>864</b>	<b>581</b>	<b>212</b>
Attribuable :			
- au Groupe	857	592	206
- aux minoritaires	7	(11)	6

(\*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

(\*\*) Voir note 2-a et note 25

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

<i>Note 1 – Présentation du Groupe</i> .....	7
<i>Note 2 – Base d'établissement des comptes consolidés</i> .....	7
<i>Note 3 – Méthodes comptables</i> .....	11
<i>Note 4 – Principales acquisitions, partenariats, cessions et variations du périmètre de consolidation</i> .....	26
<i>Note 5 – Informations par Secteur et zone géographique</i> .....	27
<i>Note 6 – Frais de recherche et développement</i> .....	32
<i>Note 7 – Autres produits et autres charges</i> .....	32
<i>Note 8 – Résultat financier</i> .....	33
<i>Note 9 – Impôt sur les bénéfices</i> .....	34
<i>Note 10 – Activités cédées ou en cours de cession</i> .....	37
<i>Note 11 – Résultat par action</i> .....	38
<i>Note 12 – Goodwill et immobilisations incorporelles</i> .....	39
<i>Note 13 – Immobilisations corporelles</i> .....	42
<i>Note 14 – Participations dans les sociétés mises en équivalence et actifs disponibles à la vente</i> .....	43
<i>Note 15 – Autres actifs non courants</i> .....	44
<i>Note 16 – Stocks et travaux en cours</i> .....	45
<i>Note 17 – Contrats de construction en cours</i> .....	45
<i>Note 18 – Clients et comptes rattachés</i> .....	46
<i>Note 19 – Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles</i> .....	46
<i>Note 20 – Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants</i> .....	46
<i>Note 21 – Besoin en fonds de roulement</i> .....	47
<i>Note 22 – Capitaux propres</i> .....	48
<i>Note 23 – Paiements fondés sur des actions</i> .....	51
<i>Note 24 - Provisions</i> .....	57
<i>Note 25 – Engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	58
<i>Note 26 – Dette financière</i> .....	61
<i>Note 27 – Instruments financiers et gestion des risques financiers</i> .....	63
<i>Note 28 – Autres passifs courants</i> .....	71
<i>Note 29 – Frais de personnel et effectifs</i> .....	71
<i>Note 30 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et passifs directement associés</i> .....	72
<i>Note 31 – Engagements hors bilan et engagements de location</i> .....	73
<i>Note 32 – Actifs et passifs éventuels</i> .....	76
<i>Note 33 – Parties liées</i> .....	80
<i>Note 34– Evénement postérieur à la clôture</i> .....	81
<i>Note 35– Principales sociétés du périmètre de consolidation</i> .....	82

## **Note 1 – Présentation du Groupe**

Alstom (« le Groupe ») opère sur le marché de l'énergie au travers des Secteurs Power Systems et Power Service et sur le marché du transport ferroviaire au travers du Secteur Transport. Il conçoit, fournit et entretient pour ses clients une gamme complète de produits et systèmes de technologie avancée et possède des compétences uniques en intégration de systèmes, ainsi qu'en maintenance et service après-vente couvrant la durée de vie de ces produits et systèmes.

Les principales activités du Groupe sont décrites en note 5.

## **Note 2 – Base d'établissement des comptes consolidés**

Les états financiers consolidés d'Alstom au 31 mars 2008 ont été établis :

- conformément au référentiel IFRS (normes et interprétations) tel qu'adopté dans l'Union européenne et d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> avril 2007 ;
- en utilisant les mêmes principes comptables et méthodes d'évaluation qu'au 31 mars 2007, à l'exception de la méthode de comptabilisation des gains et pertes actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir (a) ci-dessous).

Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

Les états financiers consolidés sont présentés en euros et ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 6 mai 2008.

### ***(a) Changement de méthode comptable***

Le Groupe a adopté, avec effet rétroactif au 1er avril 2005, l'option offerte par l'amendement à IAS 19, permettant de comptabiliser directement en capitaux propres, après prise en compte des effets d'impôt différé, l'ensemble des écarts actuariels ainsi que les effets de plafonnement des actifs de couverture relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies. Le Groupe appliquait, depuis la date de première application des normes IFRS (1er avril 2004), la méthode du corridor selon laquelle les écarts actuariels supérieurs à 10 % de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement futur et la valeur de marché des fonds investis sont comptabilisés en résultat sur la durée probable de vie active résiduelle des salariés.

Ce changement de méthode comptable a généré des différences temporaires additionnelles entre la valeur comptable des actifs et passifs relatifs à ces régimes et leur valeur fiscale, mais n'a aucune incidence sur l'estimation de la recouvrabilité du solde net d'impôts différés actifs opérée par la Direction du Groupe aux 31 mars 2005, 31 mars 2006 et 31 mars 2007. En conséquence, aucun impôt différé actif complémentaire n'a été constaté dans les juridictions où ces actifs avaient été plafonnés.

Ce changement de méthode a les conséquences suivantes sur les bilans consolidés du Groupe :

<i>( en millions d'€ )</i>	<b>Au 31 mars</b>		
	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>Actif</b>			
Autres actifs non courants	(433)	(395)	(373)
Impôts différés actifs	27	21	24
	<b>(406)</b>	<b>(374)</b>	<b>(349)</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>			
Capitaux propres - Part du Groupe	(896)	(1 052)	(1 008)
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	487	677	658
Impôts différés passifs	3	1	1
	<b>(406)</b>	<b>(374)</b>	<b>(349)</b>

Ce changement de méthode a les conséquences suivantes sur les comptes de résultat consolidés du Groupe :

<i>( en millions d'€ )</i>	<b>Exercice clos le 31 mars</b>	
	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Résultat avant impôt	99	80
Résultat net	99	80

Les états financiers publiés avant le changement de méthode comptable étaient les suivants :

<i>( en millions d'€ )</i>	<b>Exercice clos le 31 mars</b>	
	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>14 208</b>	<b>13 413</b>
Coût des ventes	(11 586)	(11 080)
Frais de recherche et développement	(456)	(364)
Frais commerciaux	(567)	(569)
Frais administratifs	(642)	(654)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>957</b>	<b>746</b>
Autres produits	18	233
Autres charges	(248)	(252)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>727</b>	<b>727</b>
Produits (charges) financiers, nets	(111)	(222)
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>616</b>	<b>505</b>
Impôt sur les bénéfices	(145)	(125)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	-	(1)
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES</b>	<b>471</b>	<b>379</b>
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION</b>	<b>(32)</b>	<b>(198)</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>439</b>	<b>181</b>
Attribuable :		
- au Groupe	448	178
- aux minoritaires	(9)	3



## Résultat net par action en €

## Exercice clos le 31 mars

	2007	2006
<b>Activités poursuivies et activités cédées ou en cours de cession</b>		
- De base	3,17	1,27
- Dilué	3,11	1,26
<b>Activités poursuivies</b>		
- De base	3,40	2,68
- Dilué	3,33	2,65
<b>Activités cédées ou en cours de cession</b>		
- De base	(0,23)	(1,41)
- Dilué	(0,22)	(1,39)

BILAN	Au 31 mars 2007	Au 31 mars 2007
<i>( en millions d'€ )</i>		
<b>ACTIF</b>		<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>
Goodwill	3 510	Capitaux propres - Part du Groupe 2 229
Immobilisations incorporelles	1 191	Intérêts minoritaires 42
Immobilisations corporelles	1 370	<b>Total capitaux propres 2 271</b>
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	34	Provisions non courantes 549
Autres actifs non courants	1 245	Provisions pour engagements de retraite et assimilés 512
Impôts différés	1 280	Emprunts non courants 1 922
<b>Total des actifs non courants 8 630</b>		Dettes sur contrats de location-financement non courantes 775
Stocks	1 770	Impôts différés 47
Contrats de construction en cours, actifs	2 858	<b>Total des passifs non courants 3 805</b>
Clients et comptes rattachés	2 886	Provisions courantes 1 512
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	1 494	Emprunts courants 85
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	197	Dettes sur contrats de location-financement courantes 40
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 907	Contrats de construction en cours, passifs 7 239
<b>Total des actifs courants 11 112</b>		Fournisseurs et comptes rattachés 2 976
<b>TOTAL DE L'ACTIF 19 742</b>		Autres passifs courants 1 814
		<b>Total des passifs courants 13 666</b>
		<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF 19 742</b>

## ***(b) Exemptions à la règle d'application rétrospective des IFRS retenues lors de la première application des IFRS (1<sup>er</sup> avril 2004)***

Les exemptions suivantes autorisées par IFRS 1 ont été utilisées par le Groupe pour l'établissement du bilan à la date de première application des IFRS, le 1<sup>er</sup> avril 2004 :

- Regroupement d'entreprises:  
Le Groupe a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement la norme IFRS 3 aux regroupements d'entreprises réalisés avant le 1<sup>er</sup> avril 2004.
- Ecart de conversion:  
Le montant cumulé des écarts de conversion au 1<sup>er</sup> avril 2004 a été transféré en réserves.
- Paiements fondés sur des actions :  
Le Groupe a choisi d'appliquer, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2004, la norme IFRS 2 aux seuls instruments attribués après le 7 novembre 2002 et pour lesquels les droits ne sont pas intégralement acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

## ***(c) Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire pour l'établissement des comptes consolidés au 31 mars 2008***

Les normes et interprétations suivantes sont devenues applicables pour la préparation des états financiers consolidés au 31 mars 2008 :

- Amendement de la norme IAS 1 relative aux informations à fournir sur le capital,
- IFRS 7 « Informations à fournir sur les instruments financiers ».

Leur application entraîne uniquement des modifications dans le contenu des notes aux états financiers et n'a aucune incidence sur les principes comptables appliqués.

La norme IAS 1 introduit de nouvelles exigences d'informations pour le Groupe permettant à l'utilisateur des états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédures en matière de gestion du capital.

IFRS 7 impose la production d'informations permettant à l'utilisateur des états financiers d'évaluer l'importance des instruments financiers utilisés par le Groupe ainsi que la nature et le degré de risque attachés à ces instruments.

Le Groupe n'a identifié dans les états financiers présentés aucune transaction ou évaluation qui entrerait dans le périmètre d'application des interprétations suivantes de l'IFRIC :

- IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions »,
- IFRIC 9 « Réévaluation des instruments dérivés incorporés »,
- IFRIC 11 « Actions propres et transactions intra-groupe ».

***(d) Normes et interprétations publiées mais entrant en vigueur après la publication des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2008***

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée dans les états financiers consolidés au 31 mars 2008 des normes et interprétations suivantes :

- Interprétations qui, sous réserve de leur approbation par l'Union européenne, entreront en vigueur pour la préparation des états financiers consolidés du Groupe de l'exercice clos le 31 mars 2009 :
  - IFRIC 12 « Concessions de services »,
  - IFRIC 14 « IAS 19 - Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum et leur interaction ».
  
- Normes et interprétation qui, sous réserve de leur approbation par l'Union européenne (à l'exception d'IFRS 8 d'ores et déjà approuvé), entreront en vigueur pour la préparation des états financiers consolidés du Groupe de l'exercice clos le 31 mars 2010 :
  - Version révisée d'IAS 1 « Présentation des états financiers »,
  - Amendement à IAS 23 « Coûts d'emprunt »,
  - Version révisée d'IAS 32 « Instruments financiers remboursables à la juste valeur au gré du porteur et obligations générées par une liquidation »
  - Version révisée d'IFRS 2 « Conditions d'acquisition des droits et annulations »
  - IFRS 8 « Secteurs opérationnels »,
  - IFRIC 13 « Programmes de fidélisation clients ».
  
- Normes qui, sous réserve de leur approbation par l'Union européenne, entreront en vigueur pour la préparation des états financiers consolidés du Groupe de l'exercice clos le 31 mars 2011 :
  - Version révisée d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et amendements d'IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » en résultant.

Le Groupe étudie l'évaluation des incidences futures de ces nouvelles normes et interprétations sur ses comptes.

**Note 3 – Méthodes comptables*****(a) Principes de consolidation***

- Filiales

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif font l'objet d'une consolidation par intégration globale. Il y a contrôle exclusif lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques opérationnelles et financières d'une entité de façon à en obtenir les avantages, qu'il y ait ou non un lien capitalistique.

Les soldes et transactions intra-groupe sont éliminés.

Le compte de résultat consolidé inclut les résultats des filiales consolidées acquises au cours de l'exercice à compter de la date de leur acquisition ; les résultats des filiales cédées au cours de la même période sont pris en compte jusqu'à leur date de cession.

Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont présentés sur une ligne distincte des capitaux propres. Les intérêts minoritaires comprennent le montant des intérêts minoritaires à la date de prise de contrôle et la part des minoritaires dans la variation des capitaux propres depuis cette date.

Les pertes revenant aux minoritaires excédant leur quote-part dans les capitaux propres de la filiale sont affectées aux capitaux propres – part du Groupe sauf si les minoritaires sont tenus d'apporter une contribution supplémentaire pour couvrir les pertes et qu'ils sont en mesure de le faire.

- Participations dans les joint-ventures

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle ; la quote-part du Groupe dans les résultats, les actifs et les passifs de l'entité contrôlée conjointement est intégrée dans les états financiers consolidés.

- Participations dans les entreprises associées

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sans les contrôler, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Selon cette méthode, les participations dans les entreprises associées sont inscrites au bilan consolidé à leur coût d'acquisition, ajusté des variations ultérieures de la quote-part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée et déduction faite de toute perte de valeur de chacune des participations. La quote-part du Groupe dans les pertes enregistrées par une entreprise associée est constatée dans la limite de l'investissement réalisé, sauf si le Groupe a une obligation légale ou implicite de soutien envers cette entreprise.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée constatée à la date d'acquisition constitue le goodwill. Ce dernier est compris dans la valeur comptable de la participation et est pris en considération dans le test de dépréciation relatif à cet actif.

## ***(b) Recours à des estimations***

Pour pouvoir établir des états financiers consolidés conformes aux normes IFRS, la Direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses qu'elle considère comme réalistes et raisonnables. Ces estimations et hypothèses affectent le montant des actifs et passifs, les capitaux propres, le résultat, ainsi que le montant des actifs et passifs éventuels, tels que présentés à la date de clôture. La Direction revoit régulièrement ses estimations sur la base des informations dont elle dispose. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

### **Comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge sur les contrats de construction et de services à long terme et provisions y afférant**

Le chiffre d'affaires et la marge brute des contrats de construction et contrats de services à long terme sont comptabilisés en fonction de l'état d'avancement défini par des jalons. De plus, si la revue du projet laisse apparaître une marge brute négative, la perte relative aux travaux non encore exécutés est immédiatement constatée.

Le chiffre d'affaires et la marge sont ainsi comptabilisés à partir d'une estimation du chiffre d'affaires et des coûts à terminaison qui est sujette à révision au fur et à mesure de l'état d'avancement du contrat. Le montant total des produits et des charges attendus au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation par la Direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, évaluées pour chaque contrat. La commercialisation de produits hautement technologiques expose le Groupe à des risques de défaut de ses produits qui dépassent largement le champ d'application des clauses de garantie habituellement applicables aux fournisseurs d'équipements.

Les obligations afférentes aux contrats de construction peuvent se traduire par des pénalités pour retard pris dans le calendrier d'exécution d'un contrat ou par une augmentation imprévue des coûts due aux modifications du projet, au non respect des obligations d'un fournisseur ou d'un sous-traitant ou à des retards engendrés par des événements ou des situations imprévues. De même, les obligations de garantie sont affectées par les taux de défaillance des produits, l'usure des matériels et le coût des opérations à réaliser pour revenir à un service normal.

Bien que le Groupe procède à une évaluation individualisée des risques, contrat par contrat, le coût réel entraîné par les obligations liées à un contrat peut s'avérer supérieur au montant initialement estimé. Il peut donc se révéler nécessaire de procéder à une ré-estimation du chiffre d'affaires et des coûts à terminaison lorsque le contrat est encore en cours ou à une ré-estimation des provisions lorsque le contrat est terminé.

## **Evaluation des impôts différés actifs**

La détermination du niveau de reconnaissance des impôts différés actifs exige un jugement de la Direction quant à la prise en considération des profits taxables futurs, ainsi que des stratégies fiscales.

## **Evaluation des actifs et passifs sur engagements de retraite et avantages assimilés**

L'évaluation par le Groupe des actifs et passifs afférents aux régimes à prestations définies requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent le taux d'actualisation, le taux de rendement attendu des actifs des placements, le taux d'augmentation des salaires ainsi que les taux de rotation et de mortalité. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une modification substantielle du montant de la charge sur engagement de retraite et avantages assimilés comptabilisée en compte de résultat, des gains et pertes actuariels reconnus directement en capitaux propres ainsi que des actifs et passifs liés à ces engagements présentés au bilan.

## **Evaluation des actifs**

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année à la date de clôture ou, plus fréquemment, dès qu'apparaissent des indices de perte de valeur. Le modèle des flux futurs de trésorerie actualisés mis en œuvre pour déterminer la juste valeur des unités génératrices de trésorerie utilise un certain nombre de paramètres parmi lesquels les estimations de flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation ainsi que d'autres variables, et requiert en conséquence l'exercice du jugement de façon substantielle.

Les hypothèses retenues pour réaliser les tests de dépréciation sur les immobilisations incorporelles et corporelles sont de même nature. Toute dégradation dans le futur des conditions de marché ou la réalisation de faibles performances opérationnelles pourrait se traduire par l'incapacité de recouvrer leur valeur nette comptable actuelle.

## **Stocks et en cours**

Les stocks et en cours sont évalués à la plus faible valeur, soit de leur coût, soit de leur valeur nette de réalisation. Les dépréciations sont calculées sur la base d'une analyse des évolutions prévisibles de la demande, de la technologie et des conditions de marché afin d'identifier les stocks et en cours obsolètes ou excédentaires. Si les conditions de marché se dégradaient au-delà des prévisions, des dépréciations complémentaires de stocks et en cours pourraient s'avérer nécessaires.

## **(c) Chiffre d'affaires et coûts générés par les activités opérationnelles**

- Evaluation du chiffre d'affaires et du coût des ventes

Le montant du chiffre d'affaires résultant d'une transaction est, en règle générale, fixé par les accords contractuels signés avec le client.

S'agissant des contrats de construction, les réclamations ne sont prises en compte dans la détermination du chiffre d'affaires du contrat que lorsqu'il est hautement probable qu'elles généreront un revenu supplémentaire dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

En revanche, les pénalités viennent en réduction du chiffre d'affaires du contrat dès lors qu'elles sont probables.

Les coûts de production incluent les coûts directs (tels que matières, main-d'œuvre et coûts de garantie) et les coûts indirects. Les coûts de garantie sont estimés sur la base du contrat et des données statistiques disponibles en pondérant les résultats possibles en fonction de leur probabilité. Les durées de garantie peuvent s'étendre jusqu'à cinq ans.

Les frais commerciaux et les frais administratifs ne sont pas inclus dans les coûts de production.

- Comptabilisation du chiffre d'affaires et du coût des ventes

Le chiffre d'affaires afférent à la vente de produits manufacturés et aux contrats de services d'une durée de moins d'un an est comptabilisé lorsque l'essentiel des risques et avantages attachés à la propriété est transféré au client, ce qui intervient généralement lors de la livraison ou à la réalisation des prestations de services. Tous les coûts de production engagés ou à engager au titre de la vente sont comptabilisés en coût des ventes à la date de comptabilisation du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires des contrats de construction et contrats de services à long terme est comptabilisé en fonction de l'état d'avancement du contrat. L'état d'avancement est défini par des jalons qui attestent l'exécution en termes physiques d'une partie des travaux ou la réalisation des services prévus par le contrat. La différence entre le chiffre d'affaires évalué en fonction de l'état d'avancement et le chiffre d'affaires comptabilisé au titre des périodes précédentes constitue le chiffre d'affaires de la période.

Le coût des ventes afférent aux contrats de construction et aux contrats de services à long terme est calculé de la même manière. La différence entre le coût des ventes évalué en fonction de l'état d'avancement et le coût des ventes enregistré au titre des périodes précédentes correspond au coût des ventes de la période. Par conséquent, les ajustements apportés à l'estimation des contrats du fait de changements dans les conditions et la réalisation des travaux sont comptabilisés dans le coût des ventes au prorata de l'état d'avancement dès que ces changements sont identifiés.

Si le résultat d'un contrat à terminaison ne peut être déterminé de façon fiable, tout en demeurant positif dans l'hypothèse la plus probable, le chiffre d'affaires continue à être comptabilisé selon la méthode des jalons, mais la marge à terminaison est ramenée à zéro.

S'il devient probable que le coût à terminaison d'un contrat excède son chiffre d'affaires total estimé, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charge au compte de résultat.

Pour les contrats de construction et de services à long terme, le montant cumulé des coûts engagés à chaque clôture, majoré des marges constatées et diminué des factures émises, est déterminé contrat par contrat. Si ce montant est positif, il est inscrit à l'actif sous la rubrique « Contrats de construction en cours, actifs ». S'il est négatif, il est inscrit au passif sous la rubrique « Contrats de construction en cours, passifs ».

La rubrique « Contrats de construction en cours, passifs » comprend également les avances à la commande reçues des clients.

- Comptabilisation des frais généraux

Les frais de recherche sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de développement le sont également, à l'exception des dépenses se rapportant à des projets satisfaisant les critères permettant de les immobiliser (voir note 3-j).

Les frais commerciaux et les frais administratifs sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus.

## ***(d) Résultat opérationnel***

Le résultat opérationnel est formé de la marge brute, des frais de recherche et développement, des frais commerciaux et administratifs. Il comprend notamment la part de charges sur retraites et engagements assimilés correspondant au coût des services rendus au cours de la période, le coût des paiements en actions et des programmes de participation des salariés, les profits ou pertes de change relatifs aux activités opérationnelles, y compris l'incidence de la comptabilité de couverture ainsi que les profits ou pertes sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles réalisés dans le cadre des activités ordinaires.

## ***(e) Autres produits et autres charges***

Les autres produits comprennent les profits de cession de participations ou d'activités et les profits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles résultant d'activités cédées ou d'activités faisant l'objet de plans de restructuration, ainsi que tout produit relatif aux cessions passées.

Les autres charges comprennent les pertes sur cession de participations ou d'activités et les pertes sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles résultant d'activités cédées ou d'activités faisant l'objet de plans de restructuration, ainsi que tout coût relatif aux cessions passées, les coûts de restructuration, les pertes de valeur significatives des actifs, ainsi qu'une fraction des charges de retraite et engagements assimilés (étalement du coût des services passés non encore reconnus, incidences des réductions d'effectifs et fermetures de plans et amortissement des gains et pertes actuariels relatifs aux avantages à long terme autres que postérieurs à l'emploi).

## ***(f) Charges et produits financiers***

Les charges et produits financiers comprennent les éléments suivants :

- Les charges et produits d'intérêts relatifs à la dette financière c'est-à-dire la dette obligataire, la composante dette des instruments composés, les autres emprunts et les dettes liées aux contrats de location-financement ;
- Les autres charges versées aux établissements financiers au titre des opérations de financement ;
- Les intérêts et frais bancaires au titre des opérations de titrisation des créances ;
- La composante financière de la charge sur retraites et engagements assimilés (charge d'intérêts et rendement attendu des actifs du régime) ;
- Les dividendes reçus sur titres non consolidés ;
- Les profits et pertes de change résultant des opérations de financement, y compris les effets de la comptabilité de couverture ;
- Les autres produits et charges relatifs à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux valeurs mobilières de placement.

## ***(g) Conversion des états financiers libellés en devise***

Les états financiers du Groupe sont présentés en millions d'euros.

La devise fonctionnelle d'une entreprise consolidée est la devise de l'environnement économique de base dans lequel cette entité intervient. Dans la majorité des cas, la devise fonctionnelle correspond à la devise locale. Cependant, pour certaines entreprises, une devise fonctionnelle différente de la devise locale peut être retenue dès lors qu'elle représente la devise des principales transactions réalisées par l'entité et qu'elle assure une meilleure représentation de son environnement économique.

Les actifs et passifs des entreprises dont la devise fonctionnelle est autre que l'euro sont convertis en euros au cours en vigueur à la clôture de chaque période alors que les éléments de compte de résultat et de tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion résultant de l'utilisation de cours différents pour la position bilantielle d'ouverture, les transactions de la période et la position bilantielle de clôture sont enregistrés en produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres. Ces écarts de conversion sont enregistrés en compte de résultat lors de la cession de l'entreprise considérée.

Le goodwill et les ajustements de juste valeur reconnus lors de l'acquisition d'entreprises dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme des actifs et passifs de ces entreprises ; ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle propre de ces entreprises et convertis au taux de clôture de chaque période.

## ***(h) Transactions en devise étrangère***

Les transactions libellées en devise étrangère sont initialement comptabilisées en appliquant au montant en devise étrangère le cours de change du jour entre la devise fonctionnelle de l'entité et la devise étrangère à la date de transaction. Les devises détenues et les éléments d'actif et de passif devant être reçus ou payés dans le cadre de ces transactions sont réévalués aux cours de change à la clôture de chaque période. Les profits ou pertes de change réalisés à la date de règlement ainsi que les profits ou pertes latents issus des réévaluations sont comptabilisés dans le compte de résultat au sein du résultat opérationnel lorsqu'ils ont trait aux activités opérationnelles ou dans les charges ou produits financiers s'ils se rapportent à des activités de financement.

Afin d'atténuer le risque de volatilité des devises étrangères, le Groupe a recours de façon significative à des contrats de couverture à terme. Ces instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à la date de clôture.

Le Groupe applique les principes comptables spécifiques de la comptabilité de couverture dans la mesure où il est démontré que les relations de couverture entre les instruments dérivés et les risques couverts remplissent les conditions requises pour en permettre l'application. Une relation de couverture remplit les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture si, lors de la mise en place de la couverture, elle est désignée et documentée de façon formalisée et s'il est démontré que la couverture est efficace pendant toute la durée pour laquelle elle a été initialement mise en place.

Il existe trois catégories de relations de couverture :

- Les couvertures de flux de trésorerie pour couvrir le risque de variation des flux de trésorerie attribuables aux opérations dont la probabilité de réalisation est élevée ;
- La couverture de juste valeur pour couvrir le risque de variation de juste valeur des actifs, passifs ou engagements fermes ;
- La couverture d'un investissement net dans une filiale étrangère.



- Couverture de flux de trésorerie

Lorsque la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est appliquée, la part du profit ou de la perte constatée sur la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisée directement en capitaux propres. Lorsque la transaction attendue se traduit ultérieurement par la comptabilisation d'un élément monétaire, les montants précédemment comptabilisés directement en capitaux propres sont reclassés au compte de résultat. Si la transaction attendue se traduit par la comptabilisation d'un élément non monétaire (par exemple, stocks ou contrats de construction en cours), le gain ou la perte antérieurement reconnu en capitaux propres est inclus dans la valeur comptable de l'actif ou du passif considéré.

- Couverture de juste valeur

Lorsque la comptabilité de couverture de juste valeur est appliquée, les variations de juste valeur des dérivés et des éléments couverts sont comptabilisées au compte de résultat et se compensent à hauteur de la part du profit ou de la perte constatée sur la partie efficace de l'instrument de couverture.

- Couverture d'un investissement net dans une filiale étrangère

Dans ce cas, la part du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture liée à la partie efficace de la couverture est comptabilisée directement en capitaux propres. Ce montant est reclassé au compte de résultat lorsque la participation est cédée.

Quelle que soit la couverture, la part inefficace de l'instrument de couverture est comptabilisée au compte de résultat.

Les profits et pertes de change réalisés ou latents sur les éléments couverts et les instruments de couverture sont comptabilisés en résultat opérationnel s'ils se rapportent à des activités opérationnelles ou en résultat financier s'ils ont trait aux activités de financement.

Le chiffre d'affaires et les coûts relatifs à un contrat client sont comptabilisés tout au long de la vie du contrat au taux de change du jour à la date de la mise en place de leur couverture sous réserve que les relations de couverture correspondantes continuent de répondre aux critères d'application de la comptabilité de couverture.

Le Groupe a également recours à des couvertures d'assurance export afin de se prémunir contre son risque de change sur certains contrats pendant la période d'appel d'offres et après l'attribution des contrats. Au cours de la période d'appel d'offres, ces couvertures ne sont pas reconnues au bilan. Si les contrats sont obtenus, les polices d'assurance sont comptabilisées et réévaluées de la même manière que les contrats de change à terme.

## ***(i) Goodwill***

Le goodwill représente, lors d'un regroupement d'entreprises, l'excédent du coût de l'acquisition sur la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. L'évaluation initiale des justes valeurs est finalisée dans les douze mois suivant la date de l'acquisition et tout ajustement de ces justes valeurs est comptabilisé sous forme de correction rétroactive du goodwill. Au-delà de cette période de douze mois, tout ajustement est enregistré directement au compte de résultat.

Le goodwill n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an au cours du deuxième semestre (voir note 3-l).

**(j) Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles se composent des actifs incorporels acquis (comme la technologie et les accords de licence) et des immobilisations incorporelles générées en interne (principalement les coûts de développement).

*Actifs incorporels acquis*

Les actifs incorporels acquis sont initialement évalués à leur coût et amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Cette dernière peut aller jusqu'à vingt ans en raison de la nature à long terme des contrats et des activités y afférant. La charge d'amortissement est enregistrée dans le coût des ventes, les frais de recherche et développement, les frais commerciaux ou les frais administratifs selon la fonction des actifs auxquels elle se rapporte.

*Immobilisations incorporelles générées en interne*

Les frais de recherche sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont encourus. Les coûts de développement sont comptabilisés de la même manière à moins que le projet ne réponde favorablement aux critères suivants :

- Le projet est clairement défini et ses coûts sont identifiés séparément et évalués de façon fiable,
- La faisabilité technique du projet a été démontrée,
- Il est dans l'intention du Groupe d'achever le projet en vue de son utilisation ou de sa vente,
- Les ressources financières adéquates sont disponibles pour l'achèvement du projet,
- Il est probable que les avantages économiques futurs associés au projet reviendront au Groupe.

Dans cette hypothèse, les coûts de développement sont immobilisés et amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif en cours de développement. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les frais de recherche et développement.

**(k) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Quand une immobilisation corporelle est constituée de composants présentant des durées d'utilité différentes, le coût d'acquisition est réparti entre les différents composants qui sont amortis séparément.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue de chaque composant. Le tableau suivant présente les durées d'utilité les plus couramment utilisées :

	Durées d'utilité estimées en années
Bâtiments	15-30
Matériel et outillage	7-12
Petit outillage, mobilier, agencements et autres	3-7

Les durées d'utilité estimées sont revues régulièrement et les changements dans les estimations sont comptabilisés, le cas échéant, de manière prospective. La charge d'amortissement est enregistrée dans le coût des ventes, les frais de recherche et développement, les frais commerciaux ou les frais administratifs selon la fonction des actifs auxquels elle se rapporte.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de contrats de location-financement ou de location à long terme qui transfèrent la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont immobilisées. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur lors de la mise en place du contrat de location, ou si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux revenant au bailleur au titre de la location. La dette correspondante vis-à-vis du bailleur figure au bilan en tant que passif financier. Les paiements au titre de la location sont répartis entre les charges financières et la réduction de la dette liée au contrat de location de façon à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû inscrit au passif.

Les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité estimée de la même manière que les actifs détenus en propre ou sur la durée du contrat y afférant, si celle-ci est inférieure.

Les contrats de location qui ne transfèrent pas les principaux risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location simple. Les loyers sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location correspondant. Les avantages reçus et à recevoir d'un bailleur lors de la conclusion d'un contrat de location simple sont également répartis linéairement sur la durée du contrat de location.

## ***(1) Perte de valeur du goodwill, des immobilisations corporelles et incorporelles***

Le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilisation indéterminée et les immobilisations incorporelles en cours font l'objet d'un test de dépréciation chaque année ou dès qu'il existe des indices de perte de valeur. Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilisation limitée ne font l'objet d'un test de dépréciation que s'il existe des indices de perte de valeur.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable de chaque actif immobilisé à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur recouvrable d'un actif est calculée individuellement, sauf si cet actif ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs ou groupes d'actifs. Ces groupes d'actifs sont désignés comme les unités génératrices de trésorerie.

Pour ce qui concerne les goodwill et les actifs incorporels acquis ou générés en interne, les unités génératrices de trésorerie sont les Secteurs d'activité tels que décrits en note 5.

L'évaluation réalisée s'appuie essentiellement sur le plan à trois ans du Groupe préparé en interne dans le cadre de son exercice budgétaire annuel par Secteur. Les flux au-delà de cette période sont extrapolés en appliquant un taux de croissance stable ou baissier pour les années ultérieures. La valeur recouvrable est égale à la somme des flux de trésorerie actualisés et de la valeur résiduelle terminale actualisée. Les taux d'actualisation sont déterminés en utilisant le coût moyen pondéré du capital de chaque Secteur.

Les valeurs recouvrables sont significativement affectées par les estimations de prix futurs des produits et services, l'évolution des charges, les tendances économiques, les anticipations réalisées quant au développement à long terme des marchés émergents ainsi que par d'autres facteurs. Elles sont également dépendantes des taux d'actualisation et des taux de croissance perpétuelle utilisés.

Si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable et la perte de valeur est immédiatement comptabilisée au compte de résultat.

En cas de perte de valeur attribuée à une unité génératrice de trésorerie, la perte de valeur est affectée, en premier lieu, à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill alloué à cette unité, puis aux autres actifs non courants de l'unité au prorata de la valeur comptable de chacun de ses actifs. La perte de valeur est immédiatement comptabilisée au compte de résultat.

Une perte de valeur reconnue sur un goodwill ne peut faire l'objet d'une reprise lors d'une période ultérieure.

Si une perte de valeur non affectée à un goodwill donne ultérieurement lieu à une reprise, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est portée à la valeur recouvrable réévaluée. Toutefois, la valeur comptable ainsi augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif concerné (ou l'unité génératrice de trésorerie) au cours des exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée au compte de résultat.

## **(m) Actifs financiers**

- Prêts et dépôts

Les prêts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables et sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dépôts sont enregistrés en « autres actifs non courants » lorsque leur échéance initiale est supérieure à trois mois ; ils sont présentés en trésorerie et équivalents de trésorerie lorsqu'il s'agit de dépôts à vue ou lorsque leur échéance initiale est inférieure à trois mois.

S'il existe une indication que ces actifs ont perdu de la valeur, ils font l'objet d'un test de dépréciation. Tout écart entre la valeur comptable et la valeur nette de réalisation est comptabilisé en charge financière. La perte de valeur peut donner lieu ultérieurement à une reprise. Dans ce cas, la reprise de perte de valeur est comptabilisée en produit financier.

- Participations et actifs représentatifs d'un droit de créance

Les participations dans les sociétés non consolidées sont classées en actifs financiers disponibles à la vente selon les modalités de présentation définies par la norme IAS 39. Elles sont initialement comptabilisées à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables et sont ensuite évaluées à leur juste valeur.

La juste valeur des titres cotés correspond à leur valeur de marché à la date de la clôture des comptes. Les titres non cotés sont évalués à partir d'un modèle de valorisation. Les modifications de juste valeur affectant cette catégorie de titres sont directement comptabilisées en capitaux propres jusqu'à la date de cession des titres considérés et tant qu'il n'existe pas d'indication objective que les titres se sont dépréciés. A la date de cession ou en cas de perte de valeur significative ou prolongée, le gain ou la perte cumulé antérieurement reconnu en capitaux propres est transféré dans le résultat de la période. Les pertes de valeur comptabilisées en résultat sur les titres de capitaux propres (actions) disponibles à la vente ne peuvent pas être reprises ultérieurement en compte de résultat. A l'inverse, les pertes de valeur comptabilisées en résultat sur les titres d'emprunt (obligations) sont reprises en résultat s'il existe une indication objective d'une augmentation de la juste valeur de l'instrument.

Les participations dans les sociétés non consolidées dont la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable sont évaluées à leur coût. Toute perte de valeur comptabilisée pour une participation de ce type ne peut donner lieu à une reprise au cours d'un exercice ultérieur, sauf lors de la cession de la participation.

Tous les actifs représentatifs d'un droit de créance que le Groupe a la capacité et l'intention exprimée de conserver jusqu'à leur échéance sont désignés comme des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance selon la classification définie par la norme IAS 39. Ils sont donc évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur comptabilisée afin de refléter les montants estimés non recouvrables. Une perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective que l'actif s'est déprécié ; le montant de la perte est représenté par la différence entre sa valeur comptable et les flux de trésorerie actualisés estimés selon le taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale. Les pertes de valeur sont reprises dans le compte de résultat au cours des périodes ultérieures lorsqu'une augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation initiale de la perte de valeur.

Les valeurs mobilières sont des actifs détenus à des fins de transaction qui ne peuvent pas être considérées comme des équivalents de trésorerie. Elles sont désignées comme des actifs financiers en juste valeur en contrepartie du compte de résultat selon la classification de la norme IAS 39. Les variations de juste valeur sont, par conséquent, constatées dans les charges et produits financiers.

- Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés et réévalués à leur juste valeur (voir note 3-h pour les instruments de couverture de change et note 3-s pour les instruments de couverture de taux).

- Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur qui correspond, en général, à leur valeur nominale. S'il apparaît ultérieurement que ces actifs ont perdu de la valeur, ils font l'objet d'un test de dépréciation. Tout écart entre leur valeur comptable et leur valeur nette de réalisation est comptabilisé en charge opérationnelle. La perte de valeur peut donner lieu à une reprise en cas d'augmentation de la valeur recouvrable. Dans ce cas, la reprise de la perte de valeur est comptabilisée en produit opérationnel.

## ***(n) Stocks***

Les stocks de matières premières et fournitures, les produits en cours et les produits finis sont évalués à la plus faible valeur, soit de leur coût selon la méthode du coût moyen pondéré, soit de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks inclut les coûts directs de matières premières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais généraux qu'il a été nécessaire d'engager pour les amener à l'endroit et les mettre dans l'état où ils se trouvent. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé des produits dans le cours normal de l'activité diminué des coûts d'achèvement et des coûts commerciaux estimés à venir.

## ***(o) Trésorerie et équivalents de trésorerie***

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les disponibilités et les placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif.

## ***(p) Impôts***

Les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale, les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôt non utilisés sont identifiés dans chaque entité imposable. Les impôts différés correspondants sont calculés au taux d'impôt considéré applicable à l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable qu'il existera des bénéfices futurs imposables sur lesquels les différences temporaires, les déficits et les crédits d'impôts pourront être imputés. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque clôture.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, à l'exception de certaines différences entre la quote-part du Groupe dans les actifs nets des filiales, joint ventures et entreprises associées et leurs valeurs fiscales. Cette exception s'applique, en particulier, à des résultats de filiales non encore distribués dans l'hypothèse où leur distribution aux actionnaires générerait une taxation : dès lors que le Groupe a décidé de ne pas distribuer dans un avenir prévisible les profits conservés par la filiale, aucun impôt différé passif n'est comptabilisé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Le Groupe dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et ;
- Les actifs et passifs d'impôt différé ont trait à des impôts relevant d'une même juridiction fiscale .

L'impôt différé est comptabilisé au compte de résultat, à moins qu'il ne se rapporte à des éléments inscrits directement au débit ou au crédit des capitaux propres ; dans ce cas, il est également directement enregistré en capitaux propres.

## **(q) Provisions**

Tant qu'un contrat de construction ou un contrat de services à long terme est en cours, les obligations liées à ce contrat sont prises en compte dans l'évaluation de la marge à terminaison et figurent par conséquent dans les rubriques « Contrats de construction en cours, actifs » ou « Contrats de construction en cours, passifs ».

A la date d'achèvement du contrat, ces obligations sont comptabilisées au passif en tant qu'éléments distincts, si elles répondent aux critères suivants :

- Le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite du fait d'un événement passé ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie équivalente sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Une telle sortie de ressources peut être évaluée de façon fiable.

Ces obligations sont présentées sous forme de provisions lorsque leur échéance ou leur montant est incertain. Dès que cette incertitude disparaît, elles sont présentées sous forme de dettes fournisseurs ou d'autres passifs courants.

Les obligations résultant de transactions autres que les contrats de construction ou contrats de services à long terme sont directement comptabilisées dans les provisions dès qu'elles répondent aux critères précités.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actuelle.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque la réorganisation, la fermeture d'un site ou un programme de réduction des effectifs est annoncé, que la direction est engagée vis-à-vis des salariés concernés, et que les coûts y afférant ont été évalués de manière fiable. Ces provisions portent sur les indemnités de départ et de licenciement des salariés et sur les coûts estimés de fermeture de sites. En complément de ces provisions, les coûts de restructuration peuvent inclure des dépréciations d'actifs des activités concernées.

## **(r) Passifs financiers**

- Dettes obligataires et autres emprunts

Les dettes obligataires et les autres emprunts portant intérêts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette. Les frais et primes d'émission d'emprunts obligataires ne sont pas inclus dans le coût initial mais pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les renégociations des conventions d'emprunts et autres opérations similaires n'entraînent l'extinction de l'ancienne dette et la constatation d'une nouvelle dette que lorsqu'il existe des différences notables entre l'ancienne et la nouvelle convention. Si tel est le cas, les coûts engendrés par la renégociation sont inclus dans les charges financières de la période au cours de laquelle la renégociation a eu lieu, sous forme de profit ou de perte lié à l'extinction de l'ancienne dette.

Certains instruments financiers (tels que les obligations remboursables en actions) comprennent, à la fois, une composante de passif financier et une composante de capitaux propres. Ces composantes sont classées séparément en passif financier ou en capitaux propres.

L'évaluation de la composante passif financier à la date d'émission correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs pour un instrument similaire assorti des mêmes conditions (échéance, flux de trésorerie) mais sans option ou obligation de conversion ou de remboursement en actions. Ce passif est ensuite évalué au coût amorti par l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

La composante capitaux propres est le montant résiduel obtenu après avoir déduit de la juste valeur de l'instrument considéré dans son ensemble le montant déterminé pour la composante passif financier.

- Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés et réévalués à leur juste valeur (voir note 3-h pour les instruments de couverture de change et note 3-s pour les instruments de couverture de taux).

- Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées initialement à leur juste valeur qui, dans la plupart des cas, correspond à leur valeur nominale et évaluées ensuite à leur coût amorti.

### ***(s) Instruments de couverture de taux d'intérêts***

Le Groupe peut être amené à conclure des transactions de couverture afin de se prémunir contre le risque de fluctuation des taux d'intérêts. Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à la date de clôture. Si les relations de couverture entre les instruments dérivés et les risques couverts remplissent les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture, le Groupe applique la comptabilité de couverture. La comptabilité de couverture de juste valeur s'applique aux emprunts à taux fixe, et la comptabilité de couverture de flux de trésorerie aux emprunts à taux variable.

S'agissant des relations de couverture de juste valeur, la réévaluation des emprunts à taux fixe est compensée dans le compte de résultat par la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé. S'agissant des relations de couverture de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. Lorsque la transaction attendue se traduit ultérieurement par la comptabilisation d'un élément monétaire, les montants précédemment constatés directement en capitaux propres sont reclassés au compte de résultat.

### ***(t) Paiements fondés sur des actions***

Le Groupe effectue en faveur de certains de ses salariés des paiements fondés sur des actions, acquittés, soit en instruments de capitaux propres, soit en trésorerie. Conformément à la norme IFRS 2, seuls les avantages octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas intégralement acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel.

- Paiements fondés sur des actions acquittés en instruments de capitaux propres

Les paiements fondés sur des actions acquittés en instruments de capitaux propres sont évalués à leur juste valeur à la date d'attribution des droits (hors effet de conditions non liées au marché) selon le modèle binomial d'évaluation des options. La charge cumulée reconnue est basée sur la juste valeur à la date d'attribution des droits et sur l'estimation du nombre d'actions qui seront finalement acquises (avec prise en compte de l'effet des conditions d'acquisition non liées au marché). Elle est enregistrée, tout au long de la période d'acquisition des droits, dans le résultat opérationnel avec une contrepartie directe en capitaux propres.

- Paiements fondés sur des actions acquittés en trésorerie

Les paiements fondés sur des actions acquittés en trésorerie donnent lieu à la constatation d'un passif égal à la quote-part des biens ou services reçus évaluée à sa juste valeur à chaque date de clôture.

Le Groupe peut également permettre à ses salariés d'acquérir des actions ordinaires du Groupe à un prix préférentiel par rapport à leur valeur de marché. Dans ce cas, le Groupe enregistre une charge sur la base de son estimation de la décote relative aux actions qui seront acquises.

## ***(u) Avantages du personnel postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme***

Le Groupe offre à ses salariés différents régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que divers autres avantages à long terme tels que médailles du travail, plans de rémunération différée et couverture médicale. Les différents avantages offerts à chaque salarié dépendent des législations locales et des pratiques adoptées par chaque filiale.

### *Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies*

En situation de régime à prestations définies d'un employeur unique, le Groupe utilise la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actuelle de ses engagements et le coût des services actuels et passés correspondant. Cette méthode prend en considération la meilleure estimation des hypothèses actuarielles parmi lesquelles le nombre d'années de service futur des salariés, leur salaire en fin de contrat et leur espérance de vie estimée.

La plupart des plans à prestations définies sont financés par des fonds de pensions distincts. Les actifs de couverture sont généralement placés sous forme d'actions et d'obligations. Les autres régimes de retraite complémentaire accordés par le Groupe à certains employés sont financés par les actifs du Groupe au fur et à mesure que ces avantages sont dus. La majeure partie des régimes de couverture médicale postérieurs à l'emploi n'est pas couvert par des fonds.

Le Groupe revoit tous les semestres l'évaluation des engagements de retraite et des actifs de chaque régime. Les effets des changements d'hypothèses actuarielles et les différences entre les hypothèses utilisées et la réalité sont évalués. Le Groupe reconnaît directement en capitaux propres l'ensemble des gains et pertes actuariels ainsi que l'incidence de tout plafonnement d'actif.

Le coût estimé des avantages offerts au personnel dans le cadre de régimes à prestations définies est provisionné sur la durée de service des salariés. Dans le compte de résultat, le coût des services rendus au cours de la période est compris dans le résultat opérationnel. L'amortissement du produit des services passés non comptabilisés ainsi que les effets des réductions ou liquidations des régimes sont comptabilisés dans les autres charges. Les éléments financiers de la charge de la période, tels que la charge d'intérêts et le rendement des actifs de couverture, sont inclus dans les produits (charges) financiers.

Le Groupe participe également à des régimes à prestations définies de type multi-employeurs, principalement aux Etats-Unis et au Canada. Les fonds correspondants n'étant pas en mesure de fournir des informations suffisantes pour comptabiliser ces régimes comme des plans à prestations définies, ceux-ci sont comptabilisés comme des plans à cotisations définies (voir ci-dessous).

### *Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies*

En situation de régime à cotisations définies, le Groupe paie des cotisations à des fonds administrés de façon indépendante sur la base d'un pourcentage fixe de la rémunération. Ces cotisations sont enregistrées en charges opérationnelles.

### *Autres avantages à long terme*

La méthode comptable utilisée pour reconnaître les obligations encourues au titre des autres avantages à long terme est similaire à celle utilisée pour les régimes à prestations définies, à la différence près que les gains ou pertes actuariels et le coût des services passés sont reconnus immédiatement par le compte de résultat dans la période où ils sont générés.



## **(v) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession**

Les actifs non courants et les groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont classés comme tels lorsqu'il est considéré que leur valeur comptable sera recouvrée au travers d'une transaction de cession plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie si, et seulement si, la cession est hautement probable et si l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de sa cession immédiate dans son état actuel. Par ailleurs, la Direction doit s'être engagée à réaliser cette cession de telle façon qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que la cession intervienne dans un délai d'un an à compter de la date de classification.

Ces actifs (et groupes d'actifs) sont évalués au montant le plus faible de leur valeur comptable avant classification en actifs détenus en vue de la vente et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Ils ne font plus l'objet d'amortissement.

Une activité cédée ou en cours de cession est une composante du Groupe qui satisfait aux deux caractéristiques suivantes :

- elle a été cédée ou elle est classée comme actif détenu en vue de la vente ; et ,
- soit elle représente une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte, soit elle fait partie d'un plan unique et coordonné dont l'objectif est de se séparer d'une ligne d'activité ou d'une zone géographique principale et distincte ; soit il s'agit d'une filiale acquise exclusivement en vue de sa revente.

Les contributions des activités cédées ou en cours de cession au compte de résultat et au tableau des flux de trésorerie sont présentées séparément pour la période en cours et toutes les périodes précédentes figurant dans les états financiers, si elles sont significatives.

## **(w) Résultat par action**

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net de la période avant charge financière (nette d'impôt) sur obligations remboursables en actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période en prenant en compte l'effet dilutif des obligations remboursables en actions restant à convertir (ORA).

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net de la période avant charge financière (nette d'impôt) sur obligations remboursables en actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, en prenant en compte l'effet de tous les instruments dilutifs (ORA, stock-options, actions gratuites).

## **(x) Coûts d'emprunt**

Le Groupe n'incorpore pas de coûts d'emprunt dans les coûts d'acquisition, de construction ou de production des biens inscrits à l'actif. Ces coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

## **(y) Cours de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères**

	Au 31 mars 2008		Au 31 mars 2007		Au 31 mars 2006	
	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture
Equivalent en € d'1 unité						
Livre sterling	1,417540	1,256597	1,474594	1,471021	1,465784	1,435956
Franc suisse	0,610175	0,635405	0,629045	0,615498	0,643819	0,632871
Dollar US	0,706320	0,632431	0,774747	0,750863	0,825792	0,826173
Real brésilien	0,380985	0,362924	0,360684	0,368202	0,360145	0,377223
Roupie indienne	0,017595	0,015825	0,017185	0,017446	0,018647	0,018509
Yuan chinois	0,094738	0,090192	0,098198	0,097300	0,101717	0,103029

## Note 4 – Principales acquisitions, partenariats, cessions et variations du périmètre de consolidation

Les principaux changements dans le périmètre des sociétés consolidées pour les exercices clos aux 31 mars 2008, 31 mars 2007 et 31 mars 2006 sont les suivants :

### Exercice clos le 31 mars 2008

- Le 31 octobre 2007, le Groupe a acquis 100% du groupe Ecotècnia, fabricant espagnol d'éoliennes. La valeur des titres hors dette s'élève à € 294 millions (voir note 12).
- Le 11 juillet 2007, le Groupe a lancé une offre publique d'achat conforme à la réglementation boursière chinoise en vigueur sur la société Wuhan Boilers Company, quatrième constructeur chinois de chaudières pour centrales thermiques au charbon. A la clôture de l'offre, le 25 septembre 2007, le Groupe a acquis 51% de la société pour € 32,8 millions.
- Le 29 juin 2007, le Groupe et JSC Atomenergomash ont signé l'ensemble des documents permettant la constitution d'une société commune dédiée à la production d'îlots conventionnels pour les centrales nucléaires russes. Les 49 % de droits de vote détenus par le Groupe donnent droit à une influence notable sur les décisions financières et opérationnelles. En conséquence, cette société est consolidée par mise en équivalence pour une valeur de € 20 millions (voir note 14 et note 33).

### Exercice clos le 31 mars 2007

- Le 29 mars 2007, le Groupe a acquis Qingdao Sizhou Electric Power Equipment Limited et Qingdao Sizhou Boiler Auxiliary Company Limited, deux sociétés chinoises spécialisées dans le traitement et le transport des cendres de fond de chaudières et les services associés. Le prix d'acquisition s'est élevé à € 35 millions.
- Le 22 mars 2007, le Groupe a acquis des actifs et passifs de Power Systems Manufacturing, LLC (PSM), une entreprise américaine de haute technologie qui détient des positions de premier plan en tant que fournisseur de composants perfectionnés pour les turbines à gaz et de solutions permettant de réduire l'émission d'oxydes d'azote. Le prix d'acquisition s'est élevé à \$ 242 millions.
- Le 29 septembre 2006, Bouygues et le Groupe ont signé un engagement ferme permettant à Bouygues d'acquiescer pour un prix de € 150 millions une participation de 50 % dans les activités hydrauliques du Groupe, le Groupe ayant préalablement souscrit à € 300 millions d'obligations convertibles en actions Alstom Hydro Holding. Cette opération a été finalisée le 31 octobre 2006 à la suite de l'approbation de l'ensemble des autorités de la concurrence concernées.

En novembre 2009, le Groupe a la possibilité de convertir ces obligations en actions Alstom Hydro Holding.

Au même moment, Bouygues peut :

- soit revendre ses titres Alstom Hydro Holding pour € 175 millions,
- soit les échanger contre 2,2 millions d'actions Alstom ou l'équivalent en trésorerie dans le cas où le Groupe ne serait pas en mesure de livrer ces actions,
- soit rester actionnaire avec la possibilité de conserver une participation de 50% dans Alstom Hydro Holding en participant à une augmentation de capital.

En complément, le Groupe dispose jusqu'au 31 octobre 2009 de droits spécifiques notamment en cas de désaccords entre actionnaires. Les activités hydrauliques demeurent consolidées par la méthode de l'intégration globale sans reconnaître de minoritaires. Comme expliqué en note 26, les obligations envers Bouygues sont comptabilisées en dette financière.

- Le 24 août 2006, le Groupe a procédé à l'acquisition, pour un montant de € 26 millions, de Shenzhen Strongwish, une société chinoise spécialisée dans la conception et la livraison de services de diagnostic et surveillance à distance.

- Le 31 mai 2006, la vente à Aker Yards des 75% d'intérêts détenus dans le Secteur Marine a été finalisée et ce Secteur a été déconsolidé à compter de cette date. La vente s'est réalisée au travers de la création d'une nouvelle société détenant les chantiers navals de Saint-Nazaire et de Lorient ; cette nouvelle société est détenue par Aker Yards à hauteur de 75 % et par le Groupe à hauteur des 25 % restants. Au 31 mars 2007, ces 25 % d'intérêts sont comptabilisés en titres de participation non consolidés ; l'investissement restant détenu par le Groupe sera vendu à Aker Yards d'ici 2010 selon un mécanisme d'options d'achat et de vente croisées pour un montant dépendant des performances financières et plafonné à € 125 millions.

## Exercice clos le 31 mars 2006

- Le 24 octobre 2005, Alstom et Austrian Energy and Environment AG ont signé un engagement ferme de vente des activités Chaudières Industrielles, faisant partie du Secteur Power Systems. Le 30 novembre 2005, la vente des implantations en Australie et en Thaïlande a été finalisée et ces activités ont été déconsolidées à compter de cette date. Le 31 mai 2006, la vente des implantations en Allemagne et en République Tchèque a été finalisée et ces activités ont été déconsolidées depuis cette date.
- Le 30 septembre 2005, le Groupe a signé un engagement ferme de vente de son activité Power Conversion à Barclays Private Equity. Le 10 novembre 2005, la vente a été finalisée et cette activité a été déconsolidée à compter du 1<sup>er</sup> novembre.
- Le 2 juin 2005, le Groupe a signé un engagement ferme de vente de son activité Transport en Australie et en Nouvelle Zélande. Le 16 septembre 2005, la vente a été finalisée et cette activité est sortie du périmètre de consolidation à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2005.
- Le 24 mai 2005, un contrat de vente de l'activité FlowSystems a été signé. Le 18 août 2005, le Groupe a finalisé la vente et cette activité est sortie du périmètre de consolidation à compter de cette date.

## **Note 5 – Informations par Secteur et zone géographique**

### **a) Informations par Secteur**

Le Groupe est géré par Secteurs d'activité et présente des informations correspondant à cette organisation. Au 31 mars 2008, le Groupe est organisé en trois Secteurs.

- ***Power Systems***

Le Secteur Power Systems construit et vend des turbines à vapeur, des turbines à gaz, des éoliennes, des alternateurs, des centrales électriques ainsi que des équipements et systèmes hydroélectriques. Il intervient également sur le marché des chaudières et des équipements de contrôle d'émission dans les domaines de la production d'énergie, de la pétrochimie et de l'industrie. Il répond enfin aux demandes du marché pour ce qui concerne la mise à niveau et la modernisation des centrales existantes.

- ***Power Service***

Le Secteur Power Service est consacré au développement des activités de services associées au Secteur Power Systems sur tous les marchés mondiaux.

- ***Transport***

Le Secteur Transport assure la vente du matériel, des équipements et des services liés au transport ferroviaire, parmi lesquels les trains de voyageurs, les locomotives, les systèmes de signalisation et les équipements et services ferroviaires.

Au 31 mars 2008

( en millions d'€ )	Power Systems	Power Service	Transport	Corporate & autres (1)	Elimina- tions	Total
Chiffre d'affaires	8 082	3 803	5 512	29	(518)	16 908
Elimination inter secteurs	(314)	(201)	(3)	-	518	-
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>7 768</b>	<b>3 602</b>	<b>5 509</b>	<b>29</b>	<b>-</b>	<b>16 908</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>415</b>	<b>592</b>	<b>397</b>	<b>(109)</b>	<b>-</b>	<b>1 295</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>408</b>	<b>593</b>	<b>368</b>	<b>(148)</b>	<b>-</b>	<b>1 221</b>
Produits (charges) financiers						(69)
Impôt sur les bénéfices						(291)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence						1
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>						<b>862</b>
<b>Résultat net des activités cédées ou en cours de cession</b>						<b>-</b>
<b>RESULTAT NET</b>						<b>862</b>
<b>Actifs sectoriels (2)</b>	<b>7 139</b>	<b>4 749</b>	<b>4 940</b>	<b>599</b>	<b>-</b>	<b>17 427</b>
Impôts différés (actifs)						1 070
Excédents des actifs de couverture des engagements de retraite						17
Actifs financiers						2 831
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>						<b>21 345</b>
<b>Passifs sectoriels (3)</b>	<b>8 076</b>	<b>2 525</b>	<b>5 024</b>	<b>727</b>	<b>-</b>	<b>16 352</b>
Impôts différés (passifs)						3
Provisions pour engagements de retraite						818
Dette financière						1 927
Total capitaux propres						2 245
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>						<b>21 345</b>
<b>Capitaux employés (4)</b>	<b>(937)</b>	<b>2 224</b>	<b>(84)</b>	<b>(128)</b>	<b>-</b>	<b>1 075</b>
<b>Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>226</b>	<b>70</b>	<b>171</b>	<b>31</b>	<b>-</b>	<b>498</b>
<b>Dotations aux amortissements dans le résultat d'exploitation</b>	<b>126</b>	<b>73</b>	<b>101</b>	<b>41</b>	<b>-</b>	<b>341</b>

(1) Sous la dénomination « Corporate & Autres » sont regroupées toutes les unités du Corporate, du Réseau International ainsi que les entités qui ne sont affectées à aucun Secteur.

(2) Les actifs sectoriels se composent des soldes de clôture du goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans les sociétés mises en équivalence et des titres disponibles à la vente, des autres actifs non courants (à l'exception des excédents d'actifs de couverture des engagements de retraite et les actifs non-courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière) et des actifs courants (à l'exception des titres détenus à des fins de transaction, des titres disponibles à la vente, des titres détenus jusqu'à l'échéance et de la trésorerie et équivalents de trésorerie).

(3) Les passifs sectoriels se composent des soldes de clôture des provisions courantes et non courantes ainsi que des passifs courants (à l'exception de la dette financière courante et de la dette courante sur contrats de location-financement).

(4) Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs sectoriels et les passifs sectoriels.

Au 31 mars 2007

(en millions d'€)	Power Systems	Power Service	Transport	Corporate & Autres(1)	Elimina- tions	Total
Chiffre d'affaires	5 975	3 386	5 288	49	(490)	14 208
Elimination inter secteurs	(302)	(188)	-	-	490	-
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>5 673</b>	<b>3 198</b>	<b>5 288</b>	<b>49</b>	<b>-</b>	<b>14 208</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>201</b>	<b>510</b>	<b>350</b>	<b>(104)</b>	<b>-</b>	<b>957</b>
<b>Résultat d'exploitation (2)</b>	<b>194</b>	<b>504</b>	<b>293</b>	<b>(165)</b>	<b>-</b>	<b>826</b>
Produits (charges) financiers						(111)
Impôt sur les bénéfices						(145)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence						-
<b>Résultat net des activités poursuivies (2)</b>						<b>570</b>
<b>Résultat net des activités cédées ou en cours de cession</b>						<b>(32)</b>
<b>RESULTAT NET (2) (3)</b>						<b>538</b>
<b>Actifs sectoriels (2) (3)</b>	<b>5 386</b>	<b>4 359</b>	<b>5 079</b>	<b>436</b>	<b>-</b>	<b>15 260</b>
Impôts différés (actifs) (2)						1 307
Excédents des actifs de couverture des engagements de retraite (2)						11
Actifs financiers						2 758
<b>TOTAL DE L'ACTIF (2)</b>						<b>19 336</b>
<b>Passifs sectoriels (4)</b>	<b>6 034</b>	<b>2 253</b>	<b>5 119</b>	<b>684</b>	<b>-</b>	<b>14 090</b>
Impôts différés (passifs) (2)						50
Provisions pour engagements de retraite (2)						999
Dette financière						2 822
Total capitaux propres (2)						1 375
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF (2)</b>						<b>19 336</b>
<b>Capitaux employés (5)</b>	<b>(648)</b>	<b>2 106</b>	<b>(40)</b>	<b>(248)</b>	<b>-</b>	<b>1 170</b>
<b>Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>124</b>	<b>65</b>	<b>157</b>	<b>49</b>	<b>-</b>	<b>395</b>
<b>Dotations aux amortissements dans le résultat d'exploitation</b>	<b>113</b>	<b>64</b>	<b>123</b>	<b>47</b>	<b>-</b>	<b>347</b>

(1) Sous la dénomination « Corporate & Autres » sont regroupées toutes les unités du Corporate, du Réseau International ainsi que les entités qui ne sont affectées à aucun Secteur (essentiellement en Inde).

(2) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2-a)

(3) Les actifs sectoriels se composent des soldes de clôture du goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans les sociétés mises en équivalence et des titres disponibles à la vente, des autres actifs non courants (à l'exception des excédents d'actifs de couverture des engagements de retraite et les actifs non-courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière) et des actifs courants (à l'exception des titres détenus à des fins de transaction, des titres disponibles à la vente, des titres détenus jusqu'à l'échéance et de la trésorerie et équivalents de trésorerie).

(4) Les passifs sectoriels se composent des soldes de clôture des provisions courantes et non courantes ainsi que des passifs courants (à l'exception de la dette financière courante et de la dette courante sur contrats de location-financement).

(5) Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs sectoriels et les passifs sectoriels. La diminution des capitaux employés entre le 31 mars 2006 et le 31 mars 2007 s'explique par le remboursement du dépôt bloqué d'un montant de € 700 millions dans le cadre du programme de cautions du groupe classé dans le Secteur « Corporate & autres » au 31 mars 2007.

Au 31 mars 2006

<i>(en millions d'€)</i>	Power Systems	Power Service	Transport	Corporate & autres (1)	Elimina- tions	Total
Chiffre d'affaires	5 396	3 062	5 129	376	(550)	13 413
Elimination inter secteurs	(317)	(209)	(1)	(23)	550	-
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>5 079</b>	<b>2 853</b>	<b>5 128</b>	<b>353</b>	<b>-</b>	<b>13 413</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>101</b>	<b>442</b>	<b>324</b>	<b>(121)</b>	<b>-</b>	<b>746</b>
<b>Résultat d'exploitation (2)</b>	<b>75</b>	<b>407</b>	<b>256</b>	<b>(11)</b>	<b>80</b>	<b>807</b>
Produits (charges) financiers						(222)
Impôt sur les bénéfices						(125)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence						(1)
<b>Résultat net des activités poursuivies (2)</b>						<b>459</b>
<b>Résultat net des activités cédées ou en cours de cession</b>						<b>(198)</b>
<b>RESULTAT NET (2)</b>						<b>261</b>
<b>Actifs sectoriels (2) (3)</b>	<b>4 633</b>	<b>3 868</b>	<b>4 224</b>	<b>1 558</b>	<b>-</b>	<b>14 283</b>
Impôts différés (actifs) (2)						1 270
Excédent des actifs de couverture des engagements de retraite (2)						14
Actifs financiers						1 323
Actifs non courants détenus en vue de la vente						1 144
<b>TOTAL DE L'ACTIF (2)</b>						<b>18 034</b>
<b>Passifs sectoriels (4)</b>	<b>5 072</b>	<b>2 078</b>	<b>4 099</b>	<b>774</b>	<b>-</b>	<b>12 023</b>
Impôts différés (passifs) (2)						40
Provisions pour engagements de retraite et assimilés (2)						1 469
Dettes financières						2 571
Total capitaux propres (2)						788
Passifs directement associés aux actifs détenus en vue de la vente						1 143
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF (2)</b>						<b>18 034</b>
<b>Capitaux employés (5)</b>	<b>(439)</b>	<b>1 790</b>	<b>125</b>	<b>784</b>	<b>-</b>	<b>2 260</b>
<b>Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>103</b>	<b>35</b>	<b>125</b>	<b>31</b>	<b>-</b>	<b>294</b>
<b>Dotations aux amortissements dans le résultat d'exploitation</b>	<b>125</b>	<b>61</b>	<b>116</b>	<b>111</b>	<b>-</b>	<b>413</b>

(1) Sous la dénomination « Corporate & Autres » sont regroupées toutes les unités du Corporate, du Réseau International ainsi que les entités qui ne sont affectées à aucun Secteur (essentiellement en Inde).

(2) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2-a)

(3) Les actifs sectoriels se composent des soldes de clôture du goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans les sociétés mises en équivalence et des titres disponibles à la vente, des autres actifs non courants (à l'exception des excédents d'actifs de couverture des engagements de retraite et les actifs non-courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière) et des actifs courants (à l'exception des titres détenus à des fins de transaction, des titres disponibles à la vente, des titres détenus jusqu'à l'échéance et de la trésorerie et équivalents de trésorerie).

(4) Les passifs sectoriels se composent des soldes de clôture des provisions courantes et non courantes ainsi que des passifs courants (à l'exception de la dette financière courante et de la dette courante sur contrats de location-financement).

(5) Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs sectoriels et les passifs sectoriels.

## b) Informations par zone géographique

### Chiffre d'affaires et acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles par pays de destination :

#### Exercice clos le 31 mars 2008

<i>( en millions d'€ )</i>	Chiffre d'affaires par pays de destination	Acquisition d'immobilisations	
		Corporelles	Incorporelles
Zone Euro (1)	5 432	117	98
Reste de l'Europe	2 876	117	39
Amérique du Nord	3 109	67	2
Amérique du Sud et Centrale	881	10	-
Asie et Pacifique	3 058	42	1
Moyen-Orient et Afrique	1 552	5	-
<b>Total Groupe</b>	<b>16 908</b>	<b>358</b>	<b>140</b>

Au 31 mars 2008, le montant des acquisitions d'immobilisations s'élève à € 498 millions. Hors les coûts de développement capitalisés de € 124 millions (voir note 6), le montant des acquisitions d'immobilisations s'élève à € 374 millions.

#### Exercice clos le 31 mars 2007

<i>( en millions d'€ )</i>	Chiffre d'affaires par pays de destination	Acquisition d'immobilisations	
		Corporelles	Incorporelles
Zone Euro (1)	4 676	97	99
Reste de l'Europe	2 246	76	28
Amérique du Nord	2 442	38	1
Amérique du Sud et Centrale	854	8	-
Asie et Pacifique	2 505	46	-
Moyen-Orient et Afrique	1 485	2	-
<b>Total Groupe</b>	<b>14 208</b>	<b>267</b>	<b>128</b>

Au 31 mars 2007, le montant des acquisitions d'immobilisations s'élève à € 395 millions. Hors les coûts de développement capitalisés de € 115 millions (voir note 6), le montant des acquisitions d'immobilisations s'élève à € 280 millions.

#### Exercice clos le 31 mars 2006

<i>( en millions d'€ )</i>	Chiffre d'affaires par pays de destination	Acquisition d'immobilisations	
		Corporelles	Incorporelles
Zone Euro (1)	4 221	65	58
Reste de l'Europe	2 080	37	34
Amérique du Nord	2 172	22	-
Amérique du Sud et Centrale	891	6	-
Asie et Pacifique	2 747	66	3
Moyen-Orient et Afrique	1 302	3	-
<b>Total Groupe</b>	<b>13 413</b>	<b>199</b>	<b>95</b>

Au 31 mars 2006, le montant des acquisitions d'immobilisations s'élève à € 294 millions. Hors les coûts de développement capitalisés de € 87 millions (voir note 6), le montant des acquisitions d'immobilisations s'élève à € 207 millions.

(1) La zone euro comprend l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Slovénie, l'Espagne et le Portugal

## Note 6 – Frais de recherche et développement

( en millions d'€ )

	Au 31 mars		
	2008	2007	2006
<b>Frais de recherche et développement</b>	<b>(554)</b>	<b>(456)</b>	<b>(364)</b>
<i>dont</i>			
- Coûts de développement capitalisés (voir note 12 - b)	(124)	(115)	(87)
- Amortissement des coûts de développement (voir note 12-b)	55	72	43
- Amortissement de la technologie acquise	62	59	59
<b>Frais de recherche et développement avant capitalisation et amortissement</b>	<b>(561)</b>	<b>(440)</b>	<b>(349)</b>

La capitalisation des coûts de développement est relative au Secteur Transport (y compris nouvelle génération de trains à très grande vitesse – AGV et un nouveau prototype de tramway) et au Secteur Power Systems (y compris les programmes de capture du CO<sub>2</sub> et le développement des turbines à gaz et vapeur)

## Note 7 – Autres produits et autres charges

( en millions d'€ )

	Au 31 mars		
	2008	2007 (*)	2006 (*)
Plus-values de cession de participations / activités (1)	26	11	240
Autres	-	7	12
<b>Autres produits</b>	<b>26</b>	<b>18</b>	<b>252</b>
Moins-values de cession de participations / activités (1)	(39)	(76)	(89)
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	(1)	-
Charges de restructuration (2)	(35)	(68)	(80)
Autres	(26)	(4)	(22)
<b>Autres charges</b>	<b>(100)</b>	<b>(149)</b>	<b>(191)</b>

(\*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2-a)

(1) Pour l'exercice clos le 31 mars 2008, les plus ou moins-values de cession sont principalement dues à la cession de LT Motors en Inde et à la finalisation de cessions antérieures (Marine et T&D).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2007, les moins-values de cession ont principalement pour origine la cession des activités Chaudières Industrielles en Allemagne et en République Tchèque et la cession des activités de rénovation de trains en Grande-Bretagne situées à Glasgow et à Londres. Les moins-values de cession de participations et activités comprennent les coûts sur cessions antérieures, notamment les amendes imposées par l'Union européenne dans le cadre de la cession du Secteur T&D (voir note 32 – réclamations relatives aux cessions).

(2) Les charges de restructuration des exercices clos les 31 mars 2007 et 2008 se rapportent principalement à des plans en Europe dans le Secteur Transport.



## Note 8 – Résultat financier

<i>( en millions d'€ )</i>	Au 31 mars		
	2008	2007	2006
<b>Charges nettes d'intérêts</b>	<b>(53)</b>	<b>(79)</b>	<b>(122)</b>
<b>Charges sur retraite et avantages assimilés (voir note 25)</b>	<b>12</b>	<b>(8)</b>	<b>(15)</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(28)</b>	<b>(24)</b>	<b>(85)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(69)</b>	<b>(111)</b>	<b>(222)</b>
Dont résultat financier généré par des instruments financiers (voir note 27)	(81)	(103)	(207)

Les intérêts nets s'analysent comme suit :

- charges comptabilisées suite au rachat et à l'annulation d'obligations (€ 33 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2008 ; €13 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2007, voir note 26),
- intérêts sur contrats de location-financement (€ 10 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2008, € 9 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2007 et € 14 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2006),
- charge de désactualisation sur les passifs financiers résultant d'options et de complément de prix sur entités acquises (€ 10 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2008, € 4 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2007). La charge constatée pour l'exercice clos le 31 mars 2007 avait été présentée en « autres produits financiers » dans le tableau ci-dessus.

Les autres charges financières comprennent :

- des honoraires et commissions d'engagement sur cautions, prêts syndiqués et autres facilités de crédit (€ 12 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2008, € 11 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2007 et € 75 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2006),
- des gains et pertes de change (perte nette de € 10 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2008, perte nette de € 14 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2007 et gain net de € 30 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2006).

## Note 9 – Impôt sur les bénéfices

### (a) Analyse par nature

( en millions d'€ )	Au 31 mars		
	2008	2007	2006
Charge d'impôt courant	(194)	(168)	(155)
Produit (charge) d'impôt différé	(97)	23	30
<b>Charge d'impôt</b>	<b>(291)</b>	<b>(145)</b>	<b>(125)</b>
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>25,3%</b>	<b>21,2%</b>	<b>32,3%</b>

Le Groupe a constitué des groupes d'intégration fiscale dans la plupart des pays où il intervient, notamment en France, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, en Allemagne, en Espagne et en Italie.

### (b) Taux effectif d'impôt

( en millions d'€ )	Exercice clos le 31 mars					
	2008	%	2007 (*)	%	2006 (*)	%
<b>Résultat avant impôt des activités poursuivies</b>	<b>1 152</b>		<b>715</b>		<b>585</b>	
<b>Résultat avant impôt des activités cédées ou en cours de cession</b>	<b>-</b>		<b>(32)</b>		<b>(198)</b>	
Taux d'impôt statutaire de la maison-mère	34,43%		34,43%		34,43%	
<b>Produit (charge) d'impôt théorique</b>	<b>(397)</b>	34,4%	<b>(235)</b>	34,43%	<b>(133)</b>	34,4%
Incidence :						
- de la différence entre le taux normal d'imposition applicable en France et le taux d'impôt normal applicable dans les juridictions étrangères	114	(9,9)	62	(9,1)	45	(11,6)
- des opérations imposées à un taux réduit	7	(0,6)	(50)	7,3	-	-
- de la variation des impôts différés actifs non comptabilisés	90	(7,8)	145	(21,2)	9	(2,3)
- des variations de taux d'imposition sur l'impôt différé actif net	(64)	5,5	(6)	0,9	(14)	3,6
- autres impôts (retenue à la source et IRAP en Italie)	(22)	1,9	(28)	4,1	(8)	2,1
- des différences permanentes	(19)	1,8	(33)	4,8	(24)	6,1
<b>Charge d'impôt</b>	<b>(291)</b>		<b>(145)</b>		<b>(125)</b>	
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>25,3%</b>	25,3	<b>21,2%</b>	21,2	<b>32,3%</b>	32,3

(\*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2-a)

## (c) Actifs et passifs d'impôt différé

Le solde net d'impôt différé comptabilisé au bilan s'analyse comme suit, avant compensation par entité fiscale des actifs et passifs d'impôt différé :

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 Mars 2006 (*)	Au 31 Mars 2007 (*)	Produit (charge) d'impôt différé (**)	Variations de périmètre	Ecart de conversion et autres variations	Au 31 Mars 2008
<b>Impôts différés actifs</b>						
Ecart entre valeurs comptable et fiscale des immobilisations corporelles et incorporelles	395	365	(78)	-	(2)	285
Participation, provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés non déductibles	435	286	(56)	-	(37)	193
Provisions et autres charges non déductibles	616	704	(58)	-	(172)	474
Pertes fiscales reportables	1 473	1 555	(112)	(1)	(106)	1 336
Autres	206	120	(51)	12	108	189
<b>Impôts différés actifs existants</b>	<b>3 125</b>	<b>3 030</b>	<b>(355)</b>	<b>11</b>	<b>(209)</b>	<b>2 477</b>
Impôts différés actifs non comptabilisés	(1 230)	(1 184)	260	-	73	(851)
<b>Impôts différés actifs comptabilisés</b>	<b>1 895</b>	<b>1 846</b>	<b>(95)</b>	<b>11</b>	<b>(136)</b>	<b>1 626</b>
<b>Impôts différés passifs</b>						
Ecart entre valeur comptable et fiscale des immobilisations corporelles et incorporelles	(199)	(85)	(26)	-	16	(95)
Imposition différée de la marge sur contrats de construction	(151)	(196)	10	-	9	(177)
Autres	(315)	(308)	24	(14)	11	(287)
<b>Total</b>	<b>(665)</b>	<b>(589)</b>	<b>8</b>	<b>(14)</b>	<b>36</b>	<b>(559)</b>
<b>Impôts différés nets comptabilisés</b>	<b>1 230</b>	<b>1 257</b>	<b>(87)</b>	<b>(3)</b>	<b>(100)</b>	<b>1 067</b>

(\*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2-a)

(\*\*) Somme du produit (charge) d'impôt différé enregistré dans le compte de résultat et enregistré directement en situation nette

Le détail par date d'expiration des reports déficitaires est présenté ci-après :

<i>(en millions d'€)</i>		Au 31 mars		
		2008	2007	2006
Délai d'expiration	1 an	166	27	24
	2 ans	87	128	33
	3 ans	78	127	184
	4 ans	77	71	218
	5 ans et plus	886	1 022	1 080
	Indéfiniment reportables	2 865	3 101	2 730
<b>Total des reports déficitaires (bases fiscales)</b>		<b>4 159</b>	<b>4 476</b>	<b>4 269</b>
Reports déficitaires n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés actifs		2 205	2 414	2 549
Reports déficitaires ayant donné lieu à comptabilisation d'impôts différés actifs		1 954	2 062	1 720
Limites d'utilisation des reports déficitaires ayant donné lieu à comptabilisation d'impôts différés actifs				
- avant 15 ans		605	628	783
- reports indéfiniment reportables		1 349	1 434	937

La variation des impôts différés au bilan consolidé, après compensation par entité fiscale des actifs et passifs d'impôts différés, se ventile de la manière suivante :

<i>( en millions d'€ )</i>	<b>Actifs</b>	<b>Passifs</b>	<b>Position nette</b>
<b>Au 31 mars 2006 (*)</b>	<b>1 270</b>	<b>(40)</b>	<b>1 230</b>
Variations affectant le résultat de la période	55	(25)	30
Autres variations	(7)	4	(3)
Effet de compensation net par entité fiscale	(11)	11	-
<b>Au 31 mars 2007 (*)</b>	<b>1 307</b>	<b>(50)</b>	<b>1 257</b>
Variations affectant le résultat de la période	(105)	8	(97)
Autres variations	(115)	22	(93)
Effet de compensation net par entité fiscale	82	(82)	-
<b>Au 31 mars 2008</b>	<b>1 169</b>	<b>(102)</b>	<b>1 067</b>

*(\*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2-a)*

Le montant net d'impôts différés actifs a été réalisé à partir d'une revue détaillée des impôts différés actifs par juridiction fiscale. Cette revue prend en compte les performances passées et actuelles, la durée du report en arrière, les déficits fiscaux reportables et leur date d'expiration, les contrats en carnet, le budget et le plan sur trois ans.

Sur la base d'une extrapolation de son plan à trois ans approuvé par le Conseil d'administration, le Groupe est confiant quant à la recouvrabilité du solde net d'impôts différés nets au 31 mars 2008, soit € 1 067 millions. Cette extrapolation fait apparaître une capacité du Groupe à générer sur une période d'environ cinq ans, conforme à la nature à long terme des opérations du Groupe, un niveau suffisant de résultats imposables permettant d'utiliser les déficits fiscaux reportables reconnus.

Le montant des impôts différés actifs non comptabilisés s'élève à € 851 millions au 31 mars 2008 (€ 1 184 millions au 31 mars 2007 et € 1 230 millions au 31 mars 2006). La plus grande partie de ces impôts différés actifs non comptabilisés reste disponible pour être utilisée à l'avenir.

## Note 10 – Activités cédées ou en cours de cession

Les activités de l'ancien Secteur Marine ont été classées en activités cédées ou en cours de cession pour les exercices clos les 31 mars 2007 et 31 mars 2006. Le résultat de ces activités s'est formé comme suit :

<i>( en millions d'€ )</i>	Exercice clos le 31 mars	
	2007	2006
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>417</b>	<b>439</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(38)</b>	<b>(15)</b>
Autres produits (charges)	6	(187)
<b>Résultat avant résultat financier et impôts</b>	<b>(32)</b>	<b>(202)</b>
<b>Résultat net (1)</b>	<b>(32)</b>	<b>(198)</b>

(1) Les sociétés composant l'ancien Secteur Marine font partie d'un groupe fiscal regroupant des entités françaises de tous les secteurs ; en conséquence, aucune charge ou produit d'impôt n'a été présenté dans les résultats des activités cédées ou en cours de cession.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2007, la vente a été finalisée. L'activité Marine demeure présentée pour l'année entière en tant qu'activité cédée ou en cours de cession. Les pertes supportées sur l'exercice clos le 31 mars 2007 concernent les trois navires LNG dont les contrats non apportés à l'acquéreur ont été finalisés au cours de la période.

Les flux de trésorerie des activités cédées ou en cours de cession se détaillent comme suit :

<i>( en millions d'€ )</i>	Exercice clos le 31 mars	
	2007	2006
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation	(90)	(199)
Variation nette de la trésorerie liée aux investissements	(196)	84
Variation nette de la trésorerie liée au financement	-	(103)
Effet net des variations de taux de conversion	-	(2)
Autres variations	(2)	5
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(288)</b>	<b>(215)</b>
<b>Transferts vers les activités poursuivies</b>	<b>(29)</b>	-
<b>Trésorerie nette (endettement net) en début de période</b>	<b>317</b>	<b>532</b>
<b>Trésorerie nette (endettement net) en fin de période</b>	<b>-</b>	<b>317</b>

La variation nette négative de € 196 millions de la trésorerie liée aux investissements résulte, pour l'exercice clos le 31 mars 2007, de la vente des activités Marine et représente le montant net du prix de vente et de la contribution financière apportée par le Groupe à la nouvelle entité créée.

## Note 11 – Résultat par action

	Exercice clos le 31 mars		
	2008	2007 (*)	2006 (*)
<b>Résultat (en millions d'€)</b>			
Résultat net attribuable au Groupe	852	547	258
Intérêts financiers relatifs aux obligations remboursables en actions, nets d'impôt	-	(2)	1
Résultat net part du Groupe utilisé pour le calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action	852	545	259
Résultat net attribuable au Groupe des activités poursuivies utilisé pour le calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action	852	577	457
Résultat net attribuable au Groupe des activités cédées ou en cours de cession utilisé pour le calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action	-	(32)	(198)

(\*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2-a)

	Exercice clos le 31 mars		
	2008	2007	2006
<b>Nombre d'actions</b>			
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour le calcul du résultat de base par action (1)	141 148 674	140 428 778	140 401 599
Effet des autres instruments dilutifs			
- Options de souscription d'actions (2)	2 463 481	2 664 400	1 434 534
- Actions gratuites (voir note 23)	651 336	600 000	225 000
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	144 263 491	143 693 178	142 061 133

(1) Les actions à émettre lors du remboursement des obligations remboursables en actions sont prises en compte dans le calcul

(2) Seules les options de souscription d'actions attribuées par les plans 7, 8, 9 et 10 ont été prises en compte pour le calcul du résultat dilué par action (voir note 23), les autres plans ayant un effet relatif.

	Exercice clos le 31 mars		
	2008	2007 (*)	2006 (*)
<b>Résultat net par action en €</b>			
<b>Activités poursuivies et activités cédées ou en cours de cession</b>			
- De base	6,03	3,88	1,84
- Dilué	5,90	3,80	1,82
<b>Activités poursuivies</b>			
- De base	6,03	4,11	3,25
- Dilué	5,90	4,02	3,22
<b>Activités cédées ou en cours de cession</b>			
- De base	-	(0,23)	(1,41)
- Dilué	-	(0,22)	(1,39)

(\*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2-a)

## Note 12 – Goodwill et immobilisations incorporelles

### (a) Goodwill

<i>(en millions d'€)</i>	Valeur nette au 31 mars 2007	Acquisitions & ajustements de l'allocation initiale du prix d'acquisition	Cessions	Ecarts de conversion et autres variations	Valeur nette au 31 mars 2008
Power Systems	803	336	-	(2)	1 137
Power Service	2 184	(60)	-	(9)	2 115
Transport	523	-	-	(8)	515
<b>Goodwill</b>	<b>3 510</b>	<b>276</b>	-	<b>(19)</b>	<b>3 767</b>
<i>dont</i>					
Valeur brute	3 510	276	-	(19)	3 767
Dépréciation	-	-	-	-	-

<i>(en millions d'€)</i>	Valeur nette au 31 mars 2006	Acquisitions & ajustements de l'allocation initiale du prix d'acquisition	Cessions	Ecarts de conversion et autres variations	Valeur nette au 31 mars 2007
Power Systems	804	-	(1)	-	803
Power Service	1 992	193	-	(1)	2 184
Transport	527	-	-	(4)	523
<b>Goodwill</b>	<b>3 323</b>	<b>193</b>	<b>(1)</b>	<b>(5)</b>	<b>3 510</b>
<i>dont</i>					
Valeur brute	3 323	193	(1)	(5)	3 510
Dépréciation	-	-	-	-	-

Les mouvements de la période ont pour origine :

- les acquisitions d'Ecotècnia en Espagne (en novembre 2007 pour € 268 millions basé sur un prix d'acquisition de € 294 millions), de Wuhan Boilers Company en Chine (voir note 4 , le goodwill préliminaire s'élève à € 68 millions) et une société du Secteur Power Service en Finlande,
- l'évaluation à leur juste valeur des actifs et passifs de Power Systems Manufacturing LLC (PSM) acquis le 22 mars 2007. Le goodwill préliminaire sur cette acquisition s'élevait à € 153 millions, comme indiqué au 31 mars 2007. L'évaluation des actifs et passifs acquis, principalement des immobilisations incorporelles, s'est traduite par une réduction du goodwill de € 83 millions.

Les montants comptabilisés au titre de Ecotècnia et Wuhan Boilers sont basés sur une allocation préliminaire du prix d'acquisition et pourront, par conséquent, faire l'objet d'ajustements.

Au 31 mars 2008, le Groupe a mandaté un expert indépendant pour émettre un rapport d'évaluation dans le cadre de son test de dépréciation annuel des goodwill. Ce test compare la juste valeur de chaque Secteur à sa valeur nette comptable.

Les principales hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable des goodwill sont les suivantes :

	<b>Power Systems</b>	<b>Power Service</b>	<b>Transport</b>
Valeur nette du goodwill au 31 mars 2008 (en millions d'€)	1 137	2 115	515
Valeur retenue comme représentative de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur
Etendue de la période au titre de laquelle sont utilisées les prévisions de flux de trésorerie	3 ans	3 ans	3 ans
Etendue de la période d'extrapolation des prévisions de flux de trésorerie	7 ans	7 ans	7 ans
<b>Taux de croissance à long terme au 31 mars 2008</b>	<b>2.0%</b>	<b>2.0%</b>	<b>2.0%</b>
Taux de croissance à long terme au 31 mars 2007	2.0%	2.0%	2.0%
Taux de croissance à long terme au 31 mars 2006	2.0%	2.0%	2.0%
<b>Taux d'actualisation après impôt au 31 mars 2008 (1)</b>	<b>10.0%</b>	<b>9.0%</b>	<b>9.0%</b>
Taux d'actualisation après impôt au 31 mars 2007 (1)	9.0%	9.0%	8.5%
Taux d'actualisation après impôt au 31 mars 2006 (1)	8.5%	8.5%	8.5%

*(1) L'application de taux d'actualisation avant impôt à des flux de trésorerie avant impôt conduit à une valorisation identique des unités génératrices de trésorerie.*

Cette évaluation conforte l'opinion du Groupe selon laquelle les goodwill n'ont subi aucune perte de valeur. Dans l'hypothèse où l'évaluation de la juste valeur aurait été réalisée en utilisant les mêmes taux de croissance et d'actualisation qu'au 31 mars 2007 ou au 31 mars 2006, aucune perte de valeur n'aurait dû être reconnue.



**(b) Immobilisations incorporelles**

<i>( en millions d'€ )</i>	Au 31 mars 2007	Acquisitions / cessions / amortissements	Actifs des entités acquises	Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 mars 2008
Coûts de développement capitalisés	621	124	-	(1)	744
Technologie acquise	1 154	-	88	2	1 244
Autres immobilisations incorporelles	101	10	32	5	148
<b>Valeur brute</b>	<b>1 876</b>	<b>134</b>	<b>120</b>	<b>6</b>	<b>2 136</b>
Coûts de développement capitalisés	(247)	(55)	-	7	(295)
Technologie acquise	(383)	(62)	-	(3)	(448)
Autres immobilisations incorporelles	(55)	(13)	-	(3)	(71)
<b>Amortissements</b>	<b>(685)</b>	<b>(130)</b>	-	<b>1</b>	<b>(814)</b>
Coûts de développement capitalisés	374	69	-	6	449
Technologie acquise	771	(62)	88	(1)	796
Autres immobilisations incorporelles	46	(3)	32	2	77
<b>Valeur nette</b>	<b>1 191</b>	<b>4</b>	<b>120</b>	<b>7</b>	<b>1 322</b>

<i>( en millions d'€ )</i>	Au 31 mars 2006	Acquisitions / cessions / amortissements	Actifs des entités acquises	Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 mars 2007
Coûts de développement capitalisés	510	115	-	(4)	621
Technologie acquise	1 157	-	-	(3)	1 154
Autres immobilisations incorporelles	64	7	-	30	101
<b>Valeur brute</b>	<b>1 731</b>	<b>122</b>	-	<b>23</b>	<b>1 876</b>
Coûts de développement capitalisés	(175)	(72)	-	-	(247)
Technologie acquise	(326)	(59)	-	2	(383)
Autres immobilisations incorporelles	(33)	(1)	-	(21)	(55)
<b>Amortissements</b>	<b>(534)</b>	<b>(132)</b>	-	<b>(19)</b>	<b>(685)</b>
Coûts de développement capitalisés	335	43	-	(4)	374
Technologie acquise	831	(59)	-	(1)	771
Autres immobilisations incorporelles	31	6	-	9	46
<b>Valeur nette</b>	<b>1 197</b>	<b>(10)</b>	-	<b>4</b>	<b>1 191</b>

Les immobilisations incorporelles proviennent principalement de l'affectation du prix d'acquisition d'ABB Alstom POWER en 1999 et 2000. Elles sont constituées par la technologie acquise et des contrats de licence, et amorties linéairement sur 20 ans. (durée résiduelle estimée à 12 ans)

L'augmentation des immobilisations incorporelles au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008 provient principalement de l'allocation du goodwill préliminaire de Power Systems Manufacturing pour € 72 millions (voir note 12-a), et de l'acquisition des immobilisations incorporelles d'Ecotècnia évaluées à € 44 millions lors de l'allocation du prix d'acquisition.

Le Groupe estime que les immobilisations incorporelles n'ont subi aucune perte de valeur.

## Note 13 – Immobilisations corporelles

<i>( en millions d'€ )</i>	Au 31 mars 2007	Acquisitions/ amortissements/ dépréciation	Cessions	Variations de périmètre	Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 mars 2008
Terrains	119	1	(4)	3	8	127
Bâtiments	1 061	21	(40)	32	40	1 114
Matériel et outillage	1 903	144	(46)	40	(10)	2 031
Constructions en cours	121	141	-	8	(85)	185
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	485	61	(68)	-	(26)	452
<b>Valeur brute</b>	<b>3 689</b>	<b>368</b>	<b>(158)</b>	<b>83</b>	<b>(73)</b>	<b>3 909</b>
Terrains	(4)	-	-	-	-	(4)
Bâtiments	(490)	(43)	17	(11)	(6)	(533)
Matériel et outillage	(1 442)	(125)	31	(24)	30	(1 530)
Constructions en cours	-	-	-	-	-	-
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	(383)	(38)	63	-	17	(341)
<b>Amortissements / Dépréciation</b>	<b>(2 319)</b>	<b>(206)</b>	<b>111</b>	<b>(35)</b>	<b>41</b>	<b>(2 408)</b>
Terrains	115	1	(4)	3	8	123
Bâtiments	571	(22)	(23)	21	34	581
Matériel et outillage	461	19	(15)	16	20	501
Constructions en cours	121	141	-	8	(85)	185
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	102	23	(5)	-	(9)	111
<b>Valeur nette</b>	<b>1 370</b>	<b>162</b>	<b>(47)</b>	<b>48</b>	<b>(32)</b>	<b>1 501</b>

<i>( en millions d'€ )</i>	Au 31 mars 2006	Acquisitions/ amortissements/ dépréciation	Cessions	Variations de périmètre	Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 mars 2007
Terrains	113	1	(12)	2	15	119
Bâtiments	1 173	27	(115)	3	(27)	1 061
Matériel et outillage	1 898	111	(54)	(15)	(37)	1 903
Constructions en cours	76	49	-	-	(4)	121
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	475	75	(31)	6	(40)	485
<b>Valeur brute</b>	<b>3 735</b>	<b>263</b>	<b>(212)</b>	<b>(4)</b>	<b>(93)</b>	<b>3 689</b>
Terrains	(5)	(1)	3	-	(1)	(4)
Bâtiments	(527)	(55)	85	1	6	(490)
Matériel et outillage	(1 460)	(113)	78	11	42	(1 442)
Constructions en cours	-	-	-	-	-	-
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	(382)	(42)	29	3	9	(383)
<b>Amortissements / Dépréciation</b>	<b>(2 374)</b>	<b>(211)</b>	<b>195</b>	<b>15</b>	<b>56</b>	<b>(2 319)</b>
Terrains	108	-	(9)	2	14	115
Bâtiments	646	(28)	(30)	4	(21)	571
Matériel et outillage	438	(2)	24	(4)	5	461
Constructions en cours	76	49	-	-	(4)	121
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	93	33	(2)	9	(31)	102
<b>Valeur nette</b>	<b>1 361</b>	<b>52</b>	<b>(17)</b>	<b>11</b>	<b>(37)</b>	<b>1 370</b>

Les immobilisations corporelles en location financement se décomposent comme suit :

<i>( en millions d'€ )</i>	<b>Au 31 mars</b>		
	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Terrains	13	13	-
Bâtiments	107	123	169
Matériel et outillage	14	17	22
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	15	15	18
<b>Valeur nette des immobilisations en location-financement</b>	<b>149</b>	<b>168</b>	<b>209</b>

## Note 14 – Participations dans les sociétés mises en équivalence et actifs disponibles à la vente

### *(a) Participations dans les sociétés mises en équivalence*

<i>( en millions d'€ )</i>	<b>Au 31 mars</b>			<b>% intérêt</b>
	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	
Alstom Atomenergomash	20	-	-	49,0
Termoeléctrica del Golfo and Termoeléctrica Peñoles	-	-	66	49,5
Autres	6	4	4	-
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>4</b>	<b>70</b>	<b>-</b>

La constitution de la joint venture entre le Groupe et JSC Atomenergomash est décrite en note 4.

En février 2007, le Groupe a cédé ses 49,5 % d'intérêts dans les sociétés Termoeléctrica del Golfo et Termoeléctrica Penoles pour un montant en numéraire de € 72 millions.

### *b) Actifs disponibles à la vente*

<i>( en millions d'€ )</i>	<b>Au 31 mars</b>					<b>2007 % intérêt</b>
	<b>2008</b>		<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2006</b>	
	<b>Valeur brute</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>	
Tramvia Metropolitana SA (1)	8	-	8	8	8	25.35%
Tramvia Metropolitana del Besos (1)	8	-	8	8	8	25.35%
Autres (2)	45	(25)	20	14	13	-
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>(25)</b>	<b>36</b>	<b>30</b>	<b>29</b>	

(1) Les intérêts hors groupe dans ces deux sociétés (74,65 %) sont détenus par un consortium de sociétés de construction possédant un contrôle direct sur ces sociétés.

(2) Aucun de ces actifs disponibles à la vente n'a une valeur nette supérieure à € 5 millions.

La variation des actifs disponibles à la vente est la suivante :

<i>( en millions d'€ )</i>	Exercice clos le	
	31 mars 2008	31 mars 2007
<b>Ouverture</b>	<b>30</b>	<b>29</b>
Variation de juste valeur (1)	-	-
Autres variations	6	1
<b>Clôture</b>	<b>36</b>	<b>30</b>

(1) Variation directement enregistrée en capitaux propres (ajustements à la juste valeur des actifs disponibles à la vente)

## Note 15 – Autres actifs non courants

<i>( en millions d'€ )</i>	Au 31 mars		
	2008	2007 (*)	2006 (*)
Actifs non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière (1)	546	654	-
Dépôt en garantie du programme de cautions (2)	-	-	700
Autres prêts et dépôts à long terme (3)	89	158	155
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>635</b>	<b>812</b>	<b>855</b>

(\*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2-a)

(1) Ces actifs sont liés à une location de longue durée de trains et d'équipements associés à un exploitant de métro à Londres. Ils se décomposent comme suit :

- au 31 mars 2008, créances de € 520 millions et dépôts de € 26 millions
- au 31 mars 2007, créances de € 628 millions et dépôts de € 26 millions ;

Au 31 mars 2006, ces actifs étaient classés en actifs non courants détenus en vue de la vente (voir note 30).

(2) Ce dépôt a été constitué par le Groupe auprès d'un intermédiaire pour garantir, sous la forme d'un nantissement, un programme de cautions d'un montant maximum de € 8 milliards mis en place au cours de l'exercice clos le 31 mars 2005. L'ensemble des instruments émis dans le cadre de ce programme ont été couverts par un ensemble initial de garanties représentant 25 % de l'encours et consistant en :

- une garantie de premier rang d'un montant de € 700 millions sous la forme d'un dépôt bloqué,
- une garantie de second rang composée de la garantie de l'Etat français (au travers de la Caisse Française de Développement Industriel) et d'une garantie des principales banques du Groupe.

Suite à la main-levée des engagements sous-jacents, la garantie de second rang a été intégralement amortie en février 2007 ; le dépôt bloqué de € 700 millions a, en conséquence, été remboursé.

(3) Dont, au 31 mars 2008, actifs de couverture des engagements de retraite (€ 17 millions) et option croisée d'achat et de vente conclue lors de la vente du Secteur Marine à Aker Yards en mai 2006 (€ 25 millions) (voir note 4).

## Note 16 – Stocks et travaux en cours

<i>( en millions d'€ )</i>	Au 31 mars		
	2008	2007	2006
Matières premières et marchandises	750	663	582
Travaux en cours	1 742	1 291	1 134
Produits finis	123	116	47
<b>Stocks, valeur brute</b>	<b>2 615</b>	<b>2 070</b>	<b>1 763</b>
Dépréciation	(299)	(300)	(275)
<b>Stocks</b>	<b>2 316</b>	<b>1 770</b>	<b>1 488</b>

## Note 17 – Contrats de construction en cours

<i>( en millions d'€ )</i>	Au 31 mars		
	2008	2007	2006
Contrats de construction en cours, actifs	2 807	2 858	2 229
Contrats de construction en cours, passifs	(8 931)	(7 239)	(5 401)
<b>Contrats de construction en cours</b>	<b>(6 124)</b>	<b>(4 381)</b>	<b>(3 172)</b>

<i>( en millions d'€ )</i>	Au 31 mars		
	2008	2007	2006
Cumul des coûts encourus et des profits et pertes comptabilisés sur contrats en cours	39 681	35 197	32 593
Moins factures émises sur contrats en cours	(42 504)	(37 084)	(33 640)
<b>Contrats de construction en cours hors avances à la commande reçues</b>	<b>(2 823)</b>	<b>(1 887)</b>	<b>(1 047)</b>
Avances à la commande reçues des clients	(3 301)	(2 494)	(2 125)
<b>Contrats de construction en cours</b>	<b>(6 124)</b>	<b>(4 381)</b>	<b>(3 172)</b>

## Note 18 – Clients et comptes rattachés

( en millions d'€ )	Total	Créances non échues à la date de clôture	Créances échues à la date de clôture		
			Moins de 60 jours	Entre 60 et 180 jours	Au-delà de 180 jours
<b>Clients et comptes rattachés au 31 mars 2008</b>	<b>3 538</b>	3 021	295	107	115
- dont valeur brute	3 616	3 049	297	111	159
- dont dépréciation	(78)	(28)	(2)	(4)	(44)
<b>Clients et comptes rattachés au 31 mars 2007</b>	<b>2 886</b>	2 488	233	71	94
- dont valeur brute	2 965	2 521	235	73	136
- dont dépréciation	(79)	(33)	(2)	(2)	(42)
<b>Clients et comptes rattachés au 31 mars 2006</b>	<b>2 291</b>	1 832	207	101	151
- dont valeur brute	2 369	1 868	211	102	188
- dont dépréciation	(78)	(36)	(4)	(1)	(37)

Les provisions pour dépréciation sont évaluées en prenant en considération au cas par cas le risque de non-recouvrement. En raison de la nature des activités exercées par le Groupe, les créances restant impayées au-delà de la date d'échéance contractuelle représentent souvent des montants confirmés par les clients, mais dont le règlement est soumis à l'apurement de réserves soulevées lors de l'inspection des travaux. De telles créances demeurent entièrement recouvrables ; les coûts à supporter au titre de la levée des réserves sont inclus dans la détermination de la marge à terminaison des contrats considérés.

## Note 19 – Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles

( en millions d'€ )	Au 31 mars		
	2008	2007	2006
Avances à la commande versées aux fournisseurs	433	385	360
Impôt sur les sociétés	45	57	122
Autres taxes	404	409	335
Charges constatées d'avance	123	85	127
Autres créances	314	308	312
Instruments dérivés liés aux activités opérationnelles (voir note 27)	414	157	135
Réévaluation des engagements fermes en devises faisant l'objet de couverture	309	93	63
<b>Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles</b>	<b>2 042</b>	<b>1 494</b>	<b>1 454</b>

## Note 20 – Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants

( en millions d'€ )	Au 31 mars		
	2008	2007	2006
Instruments dérivés liés aux activités de financement	7	4	-
Valeurs mobilières de placement	156	175	-
Titres disponibles à la vente	-	-	16
Titres détenus jusqu'à l'échéance	7	18	6
<b>Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants</b>	<b>170</b>	<b>197</b>	<b>22</b>

## Note 21 – Besoin en fonds de roulement

<b>Analyse bilantielle</b>				
<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars			Au 31 mars
	2008	2007	Variation	2006
Stocks	2 316	1 770	546	1 488
Contrats de construction en cours, actifs	2 807	2 858	(51)	2 229
Clients et comptes rattachés	3 538	2 886	652	2 291
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	2 042	1 494	548	1 454
<b>Actifs</b>	<b>10 703</b>	<b>9 008</b>	<b>1 695</b>	<b>7 462</b>
Provisions non courantes	503	549	(46)	581
Provisions courantes	1 258	1 512	(254)	1 539
Contrats de construction en cours, passifs	8 931	7 239	1 692	5 401
Fournisseurs et comptes rattachés	3 132	2 976	156	2 872
Autres passifs courants	2 528	1 814	714	1 630
<b>Passifs</b>	<b>16 352</b>	<b>14 090</b>	<b>2 262</b>	<b>12 023</b>
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>(5 649)</b>	<b>(5 082)</b>	<b>(567)</b>	<b>(4 561)</b>

### Analyse de la variation du besoin en fonds de roulement

	Exercice clos le	
	31 mars 2008	31 mars 2007
<b>Besoin en fonds de roulement en début de période</b>	<b>(5 082)</b>	<b>(4 561)</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'exploitation (*)	(897)	(524)
Variation du besoin en fonds de roulement résultant de l'activité d'investissement (**)	159	(44)
Ecart de conversion et autres variations	171	47
<b>Total de la variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>(567)</b>	<b>(521)</b>
<b>Besoin en fonds de roulement en fin de période</b>	<b>(5 649)</b>	<b>(5 082)</b>

(\*) Élément présenté dans la variation nette de trésorerie liée à l'exploitation des activités poursuivies dans le tableau des flux de trésorerie consolidés

(\*\*) Élément présenté dans la variation nette de trésorerie liée aux investissements des activités poursuivies dans le tableau des flux de trésorerie consolidés (inclus dans les produits de cession d'activités)

## Note 22 – Capitaux propres

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation, de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital optimale afin de réduire le coût du capital. Pour maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit :

- ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires ;
- rembourser du capital aux actionnaires ;
- émettre de nouvelles actions ; ou
- vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

Le Groupe utilise différents indicateurs, dont le levier financier (endettement net / capitaux propres), qui fournit aux investisseurs une vision de l'endettement du Groupe à comparer au total des capitaux propres.

### Au 31 mars 2008

<i>( en millions d'€, à l'exception du nombre d'actions )</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes d'émission	Réserves	Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Au 31 mars 2007 (*)</b>	<b>138 617 201</b>	<b>1 940</b>	<b>366</b>	<b>85</b>	<b>(1 058)</b>	<b>1 333</b>	<b>42</b>	<b>1 375</b>
Variation des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	(13)	18	5	(3)	2
Résultat net de la période	-	-	-	852	-	852	10	862
Total des produits et charges comptabilisées	-	-	-	839	18	857	7	864
ORA	686 744	10	(7)	(5)	-	(2)	-	(2)
Variation de périmètre et autres	-	-	-	(4)	-	(4)	(8)	(12)
Dividendes distribués	-	-	-	(111)	-	(111)	(6)	(117)
Augmentation de capital issue de l'exercice d'options	1 691 362	24	7	-	-	31	-	31
Emission d'actions réservées aux salariés et paiements fondés sur des actions	606 820	8	61	37	-	106	-	106
<b>Au 31 mars 2008</b>	<b>141 602 127</b>	<b>1 982</b>	<b>427</b>	<b>841</b>	<b>(1 040)</b>	<b>2 210</b>	<b>35</b>	<b>2 245</b>

(\*) Capitaux propres retraités suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2-a)

Au 31 mars 2008, le capital social d'Alstom s'élevait à € 1 982 429 778 et se composait de 141 602 127 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de € 14. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'élevait à 141 148 674 après prise en compte de l'effet dilutif des obligations remboursables en actions et à 144 263 491 après prise en compte de l'effet de l'ensemble des instruments dilutifs.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, 21 869 955 obligations remboursables en actions (ORA) ont été remboursées par émission de 686 744 actions d'une valeur nominale de € 14 par action. Les 35 006 432 obligations remboursables en actions en circulation au 31 mars 2008 sont représentatives de 1 099 202 actions à émettre.

L'assemblée générale d'Alstom du 26 juin 2007 a décidé de verser un dividende de € 0,80 par action, soit un montant total de € 111 millions (aucun dividende n'avait été versé au cours des deux précédent exercices).



## Au 31 mars 2007

( en millions d'€, à l'exception du nombre d'actions )

	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes d'émission	Réserves	Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Au 31 mars 2006 (*)</b>	<b>138 170 776</b>	<b>1 934</b>	<b>368</b>	<b>(469)</b>	<b>(1 103)</b>	<b>730</b>	<b>58</b>	<b>788</b>
Variation des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	45	45	(2)	43
Résultat net de la période	-	-	-	547	-	547	(9)	538
Total des produits et charges comptabilisées	-	-	-	547	45	592	(11)	581
Conversion d'ORA	444 925	6	(2)	(8)	-	(4)	-	(4)
Variation de périmètre et autres	-	-	-	-	-	-	1	1
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	(6)	(6)
Augmentation de capital issue de l'exercice d'options	1 500	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	15	-	15	-	15
<b>Au 31 mars 2007 (*)</b>	<b>138 617 201</b>	<b>1 940</b>	<b>366</b>	<b>85</b>	<b>(1 058)</b>	<b>1 333</b>	<b>42</b>	<b>1 375</b>

(\*) Capitaux propres retraités suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2-a)

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2007, 14 168 947 Obligations Remboursables en Actions (ORA) ont été remboursées par émission de 444 925 actions d'une valeur nominale de € 14 par action. Les 56 876 387 obligations remboursables en actions en circulation au 31 mars 2007 sont représentatives de 1 785 919 actions à émettre.

## Au 31 mars 2006

(en millions d'€, à l'exception du nombre d'actions)

	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes d'émission	Réserves	Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Au 1er avril 2005 (*)</b>	<b>5 497 211 409</b>	<b>1 924</b>	<b>378</b>	<b>(767)</b>	<b>(20)</b>	<b>1 515</b>	<b>68</b>	<b>1 583</b>
Incidence du changement de méthode comptable (voir note 2-a)	-	-	-	20	(1 028)	(1 008)	-	(1 008)
<b>Au 1er avril 2005 (**)</b>	<b>5 497 211 409</b>	<b>1 924</b>	<b>378</b>	<b>(747)</b>	<b>(1 048)</b>	<b>507</b>	<b>68</b>	<b>575</b>
Variation des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	(20)	(55)	(75)	3	(72)
Résultat net de la période	-	-	-	258	-	258	3	261
Total des produits et charges comptabilisées	-	-	-	238	(55)	183	6	189
Conversion d'ORA	1 121 044	10	(10)	-	-	-	-	-
Variation de périmètre et autres	-	-	-	-	-	-	(16)	(16)
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	-	-
Regroupement d'actions	(5 360 161 677)	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	40	-	40	-	40
<b>Au 31 mars 2006 (*)</b>	<b>138 170 776</b>	<b>1 934</b>	<b>368</b>	<b>(469)</b>	<b>(1 103)</b>	<b>730</b>	<b>58</b>	<b>788</b>

(\*) Capitaux propres au 1er avril 2005 après première application des normes IAS 32-39 et IFRS 5.

(\*\*) Capitaux propres retraités après changement de méthode comptable

Le 3 août 2005, les actions Alstom ont été regroupées sous la forme d'un échange de 40 actions existantes d'une valeur nominale de € 0,35 pour une action nouvelle d'une valeur nominale de € 14. Le nombre d'actions Alstom a ainsi été réduit de 5 497 601 720 à 137 440 043 actions.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2006, 23 573 581 Obligations Remboursables en Actions (ORA) ont été remboursées par émission de 390 311 actions d'une valeur nominale de € 0,35 par action avant le regroupement d'actions et de 730 733 actions d'une valeur nominale de € 14 par action après le regroupement d'actions. Les 71 045 334 obligations remboursables en actions en circulation au 31 mars 2006 étaient représentatives de 2 230 823 actions à émettre.

## Note 23 – Paiements fondés sur des actions

### Options de souscription d'actions, actions gratuites conditionnelles et droits à plus-value

#### *(a) Historique des plans d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites conditionnelles*

	Plan n° 3	Plan n° 5	Plan n° 6	Plan n° 7	Plan n° 8	Plan n° 9	Plan n° 10
Date d'assemblée	24 juillet 2001	24 juillet 2001	24 juillet 2001	9 juillet 2004	9 juillet 2004	9 juillet 2004	26 juin 2007
Date de création	24 juillet 2001	8 janvier 2002	7 janvier 2003	17 septembre 2004	27 septembre 2005	28 septembre 2006	25 septembre 2007
Prix d'exercice (1)	€ 1 320,00	€ 523,60	€ 240,00	€ 17,20	€ 35,75	€ 74,66	€ 135,00
Prix d'exercice ajusté (2)	€ 819,20	€ 325,20	€ 154,40	-	-	-	-
Début de période d'exercice des options	24 juillet 2002	8 janvier 2003	7 janvier 2004	17 septembre 2007	27 septembre 2008	28 septembre 2009	25 septembre 2010
Date d'expiration	23 juillet 2009	7 janvier 2010	6 janvier 2011	16 septembre 2014	26 septembre 2015	26 septembre 2016	24 septembre 2017
Nombre de bénéficiaires	1 703	1 653	5	1 007	1 030	1 053	1 196
Nombre initial d'options attribuées	105 000	105 000	30 500	2 783 000	1 401 500	1 683 750	848 600
Nombre ajusté d'options attribuées (2)	164 490	166 695	47 414	-	-	-	-
Nombre d'options exercées depuis l'origine	-	-	-	(1 632 362)	(33 500)	(27 500)	-
Nombre d'options annulées	(83 147)	(83 925)	(7 773)	(233 000)	(59 000)	(42 500)	(1 900)
Nombre ajusté d'options restant à lever au 31 mars 2008 (2)	81 343	82 770	39 641	917 638	1 309 000	1 613 750	846 700
Nombre d'actions gratuites conditionnelles attribuables	-	-	-	-	-	-	126 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites par les membres actuels du Comité exécutif	2 016	2 739	38 863	79 500	232 500	292 500	167 500
Nombre d'actions gratuites conditionnelles attribuables aux membres actuels du Comité exécutif	-	-	-	-	-	-	6 000

(1) Prix d'exercice, retraité suite au regroupement d'actions, correspondant au cours moyen d'ouverture de l'action constaté pendant les vingt séances de Bourse précédant la date d'octroi des options par le Conseil d'administration (sans décote, ni sur-cote).

(2) Par application de la loi française, les plans n°3, 5 et 6 ont fait l'objet d'un ajustement suite à la réalisation d'opérations de réduction et d'augmentation de capital en 2002, 2003 et août 2004.

Les droits d'exercice des options attribuées par les plans n°3 à 6 entre 2001 et 2003 ont été acquis progressivement par tiers sur chacune des trois premières années, suivant l'attribution des options. Les droits d'exercice des options attribuées par les plans n°7, 8, 9 et 10 entre 2004 et 2007 sont acquis à l'issue d'une période de trois ans. La période d'exercice des options court ensuite sur sept ans pour chaque plan.

Les droits d'exercice attribués par le plan n°7 étaient soumis aux conditions d'octroi suivantes : 50 % des options accordées à chaque bénéficiaire sont assorties de conditions d'octroi relatives au cash flow libre du Groupe et à la marge opérationnelle atteints au titre de l'exercice clos le 31 mars 2006. Ces options ne pouvaient être exercées dans leur intégralité que si, à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2006, le cash flow libre du Groupe était positif et la marge opérationnelle du Groupe supérieure ou égale à 5 %. Ces conditions ont été remplies au 31 mars 2006.

La totalité des droits d'exercice attribués par le plan n°9 (1 683 750 options) ne pouvait être effectivement exercée que si la marge opérationnelle du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2008 était supérieure à 7,5 %. Cette condition est effectivement remplie au 31 mars 2008.

Le Conseil d'administration du 25 septembre 2007 a décidé de mettre en oeuvre un plan de motivation et de fidélisation long terme ("LTI Plan") se composant d'un nouveau plan d'options conditionnelles de souscription d'actions (plan n°10) ainsi que d'une attribution d'actions gratuites conditionnelles. L'exercice des options conditionnelles et l'attribution définitive des actions pourront intervenir à l'issue d'une période d'acquisition des droits des actions, en fonction des conditions de performance du Groupe décrites ci-après. Les options conditionnelles seront exerçables à l'issue d'une période de 3 ans. Hors de France, la période d'acquisition des actions gratuites prendra fin 4 ans après la date d'attribution. En France, elle prendra fin 2 ans après la date d'attribution et sera suivie d'une période de conservation de 2 ans. Aux Etats-Unis, des droits à plus-value conditionnels ont été octroyés à la place des options pour certains employés.

Le nombre d'options de souscription d'actions et de droits à plus-value exerçables, ainsi que le nombre d'actions gratuites qui seront définitivement attribuées, seront fonction du niveau de la marge opérationnelle du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2010 :

- Si la marge opérationnelle 2009/2010 du Groupe est supérieure ou égale à 8,5 %, 848 600 options et 30 100 droits à plus-value seront exerçables tandis que 126 000 actions seront attribuées gratuitement,
- Si la marge opérationnelle 2009/2010 du Groupe est comprise entre 8,0 % et 8,5 %, 678 880 options et 24 080 droits à plus-value seront exerçables tandis que 100 800 actions seront attribuées gratuitement,
- Si la marge opérationnelle 2009/2010 du Groupe est comprise entre 7,5 % et 8,0 %, 339 440 options et 12 040 droits à plus-value seront exerçables tandis que 50 400 actions seront attribuées gratuitement,
- Si la marge opérationnelle 2009/2010 du Groupe est inférieure à 7,5 %, les options et les droits à plus-value ne seront pas exerçables et les actions gratuites ne seront pas livrées.

## **(b) Historique des plans de droits à plus-value (stock appreciation rights – "SARs")**

	SARs n° 7	SARs n° 8	SARs notional	SARs n° 9	SARs n° 10
Date de création	1er décembre 2004	18 novembre 2005	16 décembre 2005	28 septembre 2006	25 septembre 2007
Prix d'exercice (1)	€ 17,20	€ 44,90	€ 35,75	€ 72,10	€ 146,85
Date d'acquisition des droits	17 septembre 2007	27 septembre 2008	27 septembre 2008	28 septembre 2009	25 septembre 2010
Date d'expiration	1er avril 2010	18 novembre 2015	1er avril 2011	28 septembre 2016	24 septembre 2017
Nombre de bénéficiaires	114	120	120	134	134
Nombre initial de droits à plus-value attribués	233 000	116 000	116 000	170 625	30 100
Créations supplémentaires	6 000	1 000	-	-	-
Nombre de droits à plus-value exercés depuis l'origine	(170 250)	(500)	(500)	-	-
Nombre de droits à plus-value annulés	(42 000)	(17 000)	(16 000)	(18 750)	(750)
Nombre de droits à plus-value échus	-	-	-	-	-
Nombre de droits à plus-value restant à lever au 31 mars 2008	26 750	99 500	99 500	151 875	29 350
Conditions et modalités d'exercice	Période d'exercice: - 1er avril 2008 - 1er avril 2009 - 1er avril 2010	Droits à plus-value exerçables à partir du 27-sept-08	- 1/3 des droits à plus-value acquittés le 1er avril 2009  - 1/3 des droits à plus-value acquittés le 1er avril 2010  - 1/3 des droits à plus-value acquittés le 1er avril 2011	Voir ci-dessous	Voir Note 23 (a)

(1) Prix d'exercice, retraité suite au regroupement d'actions, correspondant au cours moyen d'ouverture de l'action constaté pendant les vingt séances de Bourse précédant la date d'octroi des options par le Conseil d'administration (sans décote, ni sur-cote).

Le plan n°7 a fait l'objet des mêmes conditions d'octroi que le plan d'options de souscription d'actions n°7. Il fera l'objet de règlements partiels ou globaux selon le choix du bénéficiaire, aux dates suivantes : 1<sup>er</sup> avril 2008, 1<sup>er</sup> avril 2009 et 1<sup>er</sup> avril 2010. En l'absence de choix exprimé, les droits à plus-value des bénéficiaires seront respectivement versés à raison d'un tiers, de la moitié puis du reliquat, à chacune de ces dates.

L'exercice de la totalité des droits à plus-value attribués par le plan n°9 (170 625 droits à plus-value) était soumis à des conditions de performance identiques à celles du plan d'options de souscription d'actions n°9. Au 31 mars 2008, cette condition est remplie.

*(c) Evolution du nombre d'options de souscription d'actions, d'actions gratuites conditionnelles et de droits à plus-value*

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice par action en €	Nombre d'actions gratuites conditionnelles	Nombre de droits à plus-value	Prix moyen pondéré d'exercice par action en €
<b>En cours au 1er avril 2004</b>	<b>321 389</b>	<b>50,60</b>	-	-	-
Attribuées	2 783 000	17,20	-	239 000	17,20
Exercées	-	-	-	-	-
Annulées	(59 040)	286,80	-	(5 000)	17,20
<b>En cours au 31 mars 2005</b>	<b>3 045 349</b>	<b>63,60</b>	-	<b>234 000</b>	<b>17,20</b>
Attribuées	1 401 500	35,75	-	232 000	35,75
Exercées	-	-	-	(2 000)	17,20
Annulées	(76 906)	32,78	-	(28 000)	21,15
<b>En cours au 31 mars 2006</b>	<b>4 369 943</b>	<b>55,17</b>	-	<b>436 000</b>	<b>29,24</b>
Attribuées	1 683 750	74,66	-	171 625	74,66
Exercées	(1 500)	23,38	-	(3 000)	17,20
Annulées	(78 358)	94,83	-	(34 750)	41,78
<b>En cours au 31 mars 2007</b>	<b>5 973 835</b>	<b>60,15</b>	-	<b>569 875</b>	<b>42,17</b>
Attribuées	848 600	135,00	126 000	30 100	146,85
Exercées	(1 691 362)	18,49	-	(166 250)	17,34
Annulées	(240 231)	189,74	(2 620)	(26 750)	53,55
<b>En cours au 31 mars 2008</b>	<b>4 890 842</b>	<b>81,18</b>	<b>123 380</b>	<b>406 975</b>	<b>59,30</b>

Au 31 mars 2008, demeurent en cours:

- 4 890 842 options de souscriptions d'actions dont 1 121 392 sont exerçables (281 585 au 31 mars 2007) ;
- 123 380 actions gratuites conditionnelles dont aucune exerçable ;
- 406 975 droits à plus-value dont 26 750 exerçables ( aucun droit à plus-value n'était exerçable au 31 mars 2007)

## **(d) Valorisation des plans d'options de souscription d'actions**

Conformément aux dispositions transitoires de la norme IFRS 2, seules les options attribuées après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas intégralement acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005 font l'objet d'une valorisation. La norme IFRS 2 n'a donc pas été appliquée aux plans 3 et 5.

La charge de personnel enregistrée à ce titre s'élève à € 20 millions pour l'exercice clos au 31 mars 2008 (€ 15 millions pour l'exercice clos au 31 mars 2007 et € 10 millions pour l'exercice clos au 31 mars 2006).

Le modèle de valorisation retenu est un modèle mathématique de type binomial pour lequel est anticipé un exercice des options réparti linéairement sur la période d'exercice. La volatilité retenue est le taux moyen de volatilité observé pour les sociétés comparables du CAC 40 à la date d'octroi. Ce taux est en ligne avec les pratiques du marché et est considéré approprié, compte tenu de la volatilité significative du titre du Groupe au cours des dernières années.

	<b>Plan n° 6</b>	<b>Plan n° 7</b>	<b>Plan n° 8</b>	<b>Plan n° 9</b>	<b>Plan n° 10</b>
Date d'octroi	7 janvier 2003	17 septembre 2004	27 septembre 2005	28 septembre 2006	25 septembre 2007
Fin de la période d'acquisition des droits	7 janvier 2006	17 septembre 2007	27 septembre 2008	28 septembre 2009	24 septembre 2010
Durée de vie de l'option	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans
Prix d'exercice (€)	154,40	17,20	35,75	74,66	135,00
Cours de l'action à la date d'octroi (€)	150,97	17,60	36,80	72,10	146,85
Volatilité	51,0%	51,0%	34,0%	22,0%	23,0%
Taux d'intérêt sans risque	3,2%	3,0%	2,5%	3,5%	4,2%
Rendement moyen par action (%)	0,0%	0,67%	1,3%	1,0%	1,3%
Charge pour l'exercice clos au 31 mars 2008 (en millions d'€)	-	3	5	7	5
Charge pour l'exercice clos au 31 mars 2007 (en millions d'€)	-	7	5	3	-

## **(e) Valorisation des plans de droits à plus-value (stock appreciation rights – "SARs")**

La valeur des droits à plus-value est déterminée à la date d'octroi en utilisant un modèle binomial prenant en compte les termes et modalités de ces instruments. La dette est reconnue durant la période d'acquisition des droits. Jusqu'à son règlement, cette dette est calculée à chaque publication de comptes et tout changement de juste valeur est comptabilisé dans le compte de résultat.

La charge de personnel enregistrée à ce titre s'élève à € 18 millions pour l'exercice clos au 31 mars 2008 (€ 11 millions pour l'exercice clos au 31 mars 2007 et € 5 millions pour l'exercice clos au 31 mars 2006). Au 31 mars 2008, les dettes liées aux plans de droits à plus-value comptabilisées au bilan s'élèvent à € 34 millions.

	SARs n° 7	SARs n° 8	SARs notionnel (*)	SARs n° 9	SARs n° 10
Date d'octroi	1er décembre 2004	18 novembre 2005	27 septembre 2005	28 septembre 2006	25 septembre 2007
Fin de la période d'acquisition des droits	17 septembre 2007	27 septembre 2008	27 septembre 2008	28 septembre 2009	24 septembre 2010
Durée de vie de l'option	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans
Prix d'exercice (€)	17,20	44,90	35,75	72,10	146,85
Cours de l'action au 31 mars 2008 (€)	137,32	137,32	(*)	137,32	137,32
Cours de l'action au 31 mars 2007 (€)	97,15	97,15	(*)	97,15	-
Volatilité	27%	27%	27%	27%	27%
Taux d'intérêt sans risque	4,7%	4,4%	4,2%	3,9%	3,7%
Rendement moyen par action (%)	1,3%	1,3%	1,3%	1,3%	1,3%
Charge pour l'exercice clos au 31 mars 2008 ( en millions d'€ )	11	4	-	3	-
Charge pour l'exercice clos au 31 mars 2007 ( en millions d'€ )	8	2	-	1	-

(\*) Les droits à plus-value du plan notionnel ont été octroyés au cours de € 35,75 et plafonnés à € 44,90.

## **Paiements en actions attribués aux salariés**

### **(a) Actions gratuites**

Le 17 novembre 2005, le Groupe a annoncé l'attribution à tous les employés, en fonction de dispositions propres à chaque pays, de 12 actions gratuites ou de l'équivalent en droits à plus-value. Cette attribution confirmée par le Conseil d'administration du 16 mai 2006 est réalisée après une période d'acquisition de deux ans suivie d'une période de conservation de deux ans et était conditionnée à l'atteinte des deux objectifs suivants à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2006 : une marge opérationnelle de 5% et un cash flow libre positif. Ces objectifs ont été atteints.

La charge de personnel au titre des trois derniers exercices est la suivante :

Date d'octroi	17 novembre 2005
Cours de l'action à la date d'octroi (€)	44,92
Cours de l'action au 31 mars 2006 (€)	69,20
Nombre d'actions gratuites attribuées	600 000
Nombre de droits à plus-value gratuits attribués	120 000
Charge pour l'exercice clos au 31 mars 2008 (en € millions):	6
<i>dont Droits à plus-value</i>	<i>6</i>
Charge pour l'exercice clos au 31 mars 2007 (en € millions):	4
<i>dont Droits à plus-value</i>	<i>4</i>
Charge pour l'exercice clos au 31 mars 2006 (en € millions):	40
<i>dont Actions gratuites</i>	<i>27</i>
<i>Droits à plus-value</i>	<i>8</i>
<i>Charges sociales sur actions gratuites</i>	<i>4</i>
<i>Charges sociales sur droits à plus-value</i>	<i>1</i>

Au 31 mars 2006, la contrepartie de la charge correspondant aux actions gratuites (€ 27 millions) a été enregistrée en capitaux propres.

La charge correspondant aux versements de droits à plus-value et aux charges sociales sur l'ensemble des droits accordés a été reconnue en dette. La dette représentée par les droits à plus-value est réévaluée à chaque clôture (€ 23 millions au 31 mars 2008, € 17 millions au 31 mars 2007 et € 13 millions au 31 mars 2006).

## **(b) Alstom sharing**

En octobre 2007, le Groupe a décidé la mise en œuvre du plan Alstom sharing qui offre aux employés du Groupe dans 19 pays la possibilité de devenir actionnaire dans des conditions préférentielles. Ce plan offre aux salariés des actions Alstom à un prix diminué de 20 % par rapport à la moyenne des 20 cours d'ouverture de l'action précédant la fixation du prix de souscription constatés à la Bourse de Paris. L'investissement des salariés est bloqué pendant 5 ans, sauf cas de sortie anticipée.

La charge de € 17 millions relative à ce plan et enregistrée dans le compte de résultat de l'exercice clos le 31 mars 2008 a été déterminée comme suit :

Date d'attribution : 24 janvier 2008  
 Nombre d'actions créées : 606 820  
 Nombre d'actions à créer : 51 336  
 Moyenne des 20 cours précédant la date d'attribution : € 142,41  
 Prix de souscription : € 113,93  
 Taux d'intérêt sans risque : 3,7 %  
 Taux de financement pour un salarié : 7,0 %.



## Note 24 - Provisions

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2007	Dotations	Reprises	Utilisations	Ecart de conversion et autres variations	Au 31 mars 2008
Garanties	469	228	(122)	(98)	1	478
Litiges et réclamations	1 043	294	(383)	(188)	14	780
<b>Provisions courantes (1)</b>	<b>1 512</b>	<b>522</b>	<b>(505)</b>	<b>(286)</b>	<b>15</b>	<b>1 258</b>
Risques et litiges fiscaux	47	5	(7)	(6)	7	46
Restructurations (2)	219	53	(44)	(63)	(9)	156
Autres provisions non courantes (3)	283	85	(34)	(70)	37	301
<b>Provisions non courantes</b>	<b>549</b>	<b>143</b>	<b>(85)</b>	<b>(139)</b>	<b>35</b>	<b>503</b>
<b>Total des provisions</b>	<b>2 061</b>	<b>665</b>	<b>(590)</b>	<b>(425)</b>	<b>50</b>	<b>1 761</b>

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2006	Dotations	Reprises	Utilisations	Ecart de conversion et autres variations	Au 31 mars 2007
Garanties	538	209	(107)	(96)	(75)	469
Litiges et réclamations	1 001	607	(398)	(253)	86	1 043
<b>Provisions courantes (1)</b>	<b>1 539</b>	<b>816</b>	<b>(505)</b>	<b>(349)</b>	<b>11</b>	<b>1 512</b>
Risques et litiges fiscaux	41	10	(5)	(2)	3	47
Restructurations (2)	262	76	(26)	(84)	(9)	219
Autres provisions non courantes (3)	278	102	(59)	(41)	3	283
<b>Provisions non courantes</b>	<b>581</b>	<b>188</b>	<b>(90)</b>	<b>(127)</b>	<b>(3)</b>	<b>549</b>
<b>Total des provisions</b>	<b>2 120</b>	<b>1 004</b>	<b>(595)</b>	<b>(476)</b>	<b>8</b>	<b>2 061</b>

(1) Les provisions courantes sont relatives aux garanties, litiges et réclamations sur des contrats terminés. Les méthodes de constitution des provisions sont décrites en notes 3-b et 3-q.

(2) Provisions relatives à la mise en place de plans de restructuration lancés au cours des derniers exercices clos. Ces plans sont principalement localisés en Europe.

(3) Les autres provisions non courantes couvrent des risques sur garanties données relatives à des cessions antérieures, litiges salariés, désaccords commerciaux et obligations d'ordre environnemental. Les provisions pour risques liées à l'environnement s'élèvent à € 20 millions au 31 mars 2008 contre € 14 millions au 31 mars 2007.

## Note 25 – Engagements de retraite et avantages assimilés

### Variation de la dette actuarielle

( en millions d'€ )	Au 31 mars		
	2008	2007	2006
<b>Dette actuarielle en début d'exercice</b>	<b>(4 770)</b>	<b>(4 693)</b>	<b>(4 340)</b>
Coût des services rendus	(69)	(84)	(85)
Cotisations des employés	(26)	(26)	(28)
Intérêts sur la dette actuarielle	(220)	(208)	(217)
Modifications de régime	(25)	(12)	-
Acquisitions / cessions de filiales	-	10	(3)
Réductions	2	3	28
Liquidations	57	-	30
(Pertes) / gains actuariels - dus à l'expérience	(52)	(60)	(12)
(Pertes) / gains actuariels - dus aux changements d'hypothèses	345	42	(288)
Prestations versées	228	229	225
Changement de périmètre de la norme IAS19	12	-	-
Ecarts de change	408	29	(3)
<b>Dette actuarielle en fin d'exercice</b>	<b>(4 110)</b>	<b>(4 770)</b>	<b>(4 693)</b>
<i>dont:</i>			
<b>Plans financés</b>	<b>(3,717)</b>	<b>(4 343)</b>	<b>(3 794)</b>
<b>Plans non financés</b>	<b>(393)</b>	<b>(427)</b>	<b>(899)</b>

### Variation de la juste valeur des actifs de couverture

( en millions d'€ )	Au 31 mars		
	2008	2007	2006
<b>Juste valeur des actifs de couverture en début d'exercice</b>	<b>3 859</b>	<b>3 276</b>	<b>2 930</b>
Rendements des actifs du régime	(30)	299	398
<i>Rendements attendus des actifs du régime</i>	<i>232</i>	<i>200</i>	<i>200</i>
<i>(Pertes) / gains actuariels - dus à l'expérience</i>	<i>(262)</i>	<i>99</i>	<i>198</i>
Cotisations versées par le Groupe	110	433	112
Cotisations des employés	26	26	26
Acquisitions / cessions de filiales	-	3	7
Liquidations	(51)	-	(27)
Prestations versées	(171)	(172)	(166)
Changement de périmètre de la norme IAS19	(12)	-	-
Ecarts de change	(371)	(6)	(4)
<b>Juste valeur des actifs de couverture en fin d'exercice</b>	<b>3 360</b>	<b>3 859</b>	<b>3 276</b>

## Rapprochement de la couverture financière avec les actifs et passifs reconnus au bilan

( en millions d'€ )	Au 31 mars		
	2008	2007 (*)	2006 (*)
<b>Couverture financière</b>	<b>(750)</b>	<b>(911)</b>	<b>(1 417)</b>
Gains non reconnus sur services passés	(11)	(24)	(24)
Incidence du plafonnement des actifs	(40)	(53)	(18)
Transfert vers les passifs directement associés aux actifs détenus en vue de la vente	-	-	4
<b>Provision nette</b>	<b>(801)</b>	<b>(988)</b>	<b>(1 455)</b>
<i>dont:</i>			
<b>Provisions pour engagements de retraite et assimilés</b>	<b>(818)</b>	<b>(999)</b>	<b>(1 469)</b>
<b>Excédents des actifs de couverture (voir Note 15)</b>	<b>17</b>	<b>11</b>	<b>14</b>

(\*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2-a)

## Analyse des pertes et gains actuariels

L'évolution des produits et charges liés aux engagements de retraite qui ont été reconnus directement en capitaux propres est la suivante :

( en millions d'€ )	Exercice clos le 31 mars		
	2008	2007 (*)	2006 (*)
<b>Perte nette reconnue en capitaux propres à l'ouverture</b>	<b>(1 081)</b>	<b>(1 132)</b>	<b>(1 028)</b>
Gains et pertes actuariels créés au cours de la période	26	84	(102)
Incidence du plafonnement des actifs sur la variation de la période	4	(33)	(2)
<b>Perte nette reconnue en capitaux propres à la clôture</b>	<b>(1 051)</b>	<b>(1 081)</b>	<b>(1 132)</b>

(\*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2-a)

## Composition du portefeuille de placements

( en millions d'€ )	Au 31 mars					
	2008	%	2007	%	2006	%
Actions	1 267	37,7	1 459	37,8	1 651	50,4
Obligations	1 619	48,2	1 968	51,0	1 215	37,1
Actifs immobiliers	310	9,2	332	8,6	265	8,1
Autres	164	4,9	100	2,6	145	4,4
<b>Total</b>	<b>3 360</b>	<b>100,0</b>	<b>3 859</b>	<b>100,0</b>	<b>3 276</b>	<b>100,0</b>

Les investissements dans le portefeuille de placements sont réalisés conformément aux dispositions statutaires, aux règlements des plans et aux décisions des organismes de gestion des pensions. La stratégie d'allocation des investissements a été modifiée afin de réduire l'exposition aux actions. Au 31 mars 2008, le portefeuille de placements n'inclut aucun titre du Groupe.

## Hypothèses (taux moyens pondérés)

(en %)	Au 31 mars		
	2008	2007	2006
Taux d'actualisation	5,54	4,90	4,72
Taux d'augmentation des salaires	3,44	3,18	2,68
Taux de rendement attendu des placements	6,44	6,22	6,46

Les hypothèses actuarielles utilisées sont déterminées par pays et par plan, selon leurs spécificités propres. Le taux d'augmentation des salaires est déterminé par les entités opérationnelles puis revu au niveau du Groupe.

Le taux de rendement attendu des placements a été déterminé selon la même méthode dans tous les pays où le Groupe détient des actifs en couverture de ses engagements de retraite : ce taux est basé sur les prévisions des marchés à long terme et prend en compte la composition du portefeuille de placement de chacun des fonds.

Les plans de couverture médicale incluent généralement une participation des salariés réévaluée annuellement. Le taux d'augmentation des coûts médicaux prévu est de 9,2 % au 31 mars 2007 puis diminue jusqu'à atteindre un taux ultime de 5,0 % à partir de 2011.

Une variation à la hausse de 100 points de base de l'hypothèse d'augmentation des coûts médicaux engendrerait une augmentation de 26,4 % du coût des services rendus et une augmentation de 17,8 % de la dette actuarielle des plans de couverture médicale. A l'inverse, une variation à la baisse de 100 points de base engendrerait une diminution de 21,0 % du coût des services rendus et une diminution de 16,0 % de la dette actuarielle de ces plans.

## Analyse de la charge sur engagements de retraite et avantages assimilés inscrite dans le compte de résultat

(en millions d'€)	Exercice clos le 31 mars		
	2008	2007 (*)	2006 (*)
Coût des services rendus	(69)	(84)	(85)
Régimes à cotisations définies (**)	(121)	(106)	(90)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(190)</b>	<b>(190)</b>	<b>(175)</b>
Pertes/ gains actuariels des autres avantages long terme	2	-	-
Amortissement du coût des services passés non reconnus	(10)	(7)	5
Réductions/liquidations	3	4	2
<b>Autres charges</b>	<b>(5)</b>	<b>(3)</b>	<b>7</b>
Intérêts de la dette actuarielle	(220)	(208)	(217)
Rendement attendu des actifs de couverture	232	200	200
<b>Charges financières</b>	<b>12</b>	<b>(8)</b>	<b>(17)</b>
<b>Total de la charge de retraite et avantages assimilés</b>	<b>(183)</b>	<b>(201)</b>	<b>(185)</b>

(\*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2-a)

(\*\*) Y compris cotisations versées au titre des régimes mutualisés et analysées comme des régimes à cotisations définies

Le montant total des cotisations et prestations versées au titre des régimes à prestations définies et à cotisations définies pour l'exercice clos le 31 mars 2008 s'élève à € 292 millions (€ 594 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2007 dont € 300 millions de versement volontaire exceptionnel consacré au financement des régimes de retraite en Allemagne).

Le Groupe estime à € 300 millions le montant total des cotisations et prestations à verser au titre des régimes à prestations définies et à cotisations définies pour l'exercice clos le 31 mars 2009, dont € 140 millions de cotisations au titre des régimes à prestations définies.

## Note 26 – Dette financière

### (a) Analyse par nature

( Valeur comptable en millions d'€ )	Au 31 mars		
	2008	2007	2006
Obligations remboursables en actions	1	3	5
Titres subordonnés	-	-	5
Emprunts obligataires (1)	828	1 677	2 189
Autres emprunts	202	126	106
Options et compléments de prix sur entités acquises (2)	185	185	-
Instruments dérivés liés aux activités de financement	19	7	-
Intérêts courus	5	9	33
<b>Emprunts</b>	<b>1 240</b>	<b>2 007</b>	<b>2 338</b>
<i>Non courants</i>	<i>664</i>	<i>1 922</i>	<i>2 018</i>
<i>Courants</i>	<i>576</i>	<i>85</i>	<i>320</i>
Dettes sur contrats de location-financement	167	187	217
Dettes sur contrats de location long terme (3)	520	628	16
<b>Dettes sur contrats de location-financement</b>	<b>687</b>	<b>815</b>	<b>233</b>
<i>Non courantes</i>	<i>644</i>	<i>775</i>	<i>193</i>
<i>Courantes</i>	<i>43</i>	<i>40</i>	<i>40</i>
<b>Total dette financière</b>	<b>1 927</b>	<b>2 822</b>	<b>2 571</b>

(1) Les taux d'intérêts nominaux et effectifs des emprunts obligataires sont les suivants :

( Valeur nominale en millions d'€ )	Total	Date d'échéance			
		26 juillet 2006	28 juillet 2008	13 mars 2009	3 mars 2010
<b>En-cours au 31 mars 2006</b>	<b>2 226</b>	<b>226</b>	<b>400</b>	<b>600</b>	<b>1 000</b>
Obligations remboursées à échéance	(226)	(226)	-	-	-
Obligations rachetées et annulées	(300)	-	(30)	(70)	(200)
<b>En-cours au 31 mars 2007</b>	<b>1 700</b>	-	<b>370</b>	<b>530</b>	<b>800</b>
Obligations rachetées et annulées	(866)	-	(121)	(369)	(376)
<b>En-cours au 31 mars 2008</b>	<b>834</b>	-	<b>249</b>	<b>161</b>	<b>424</b>
Taux d'intérêt nominal	-	-	Euribor 3M+ 0.85%	Euribor 3M+ 2.20%	6,25%
Taux d'intérêt effectif au 31 mars 2008	-	-	5,2%	6,8%	7,2%
Taux d'intérêt effectif au 31 mars 2007	-	-	4,1%	5,4%	7,2%

(2) Au 31 mars 2008, la dette de € 185 millions inclut à hauteur de € 162 millions une option de vente consentie à Bouygues lors de la vente, le 31 octobre 2006, d'une participation de 50 % dans les activités hydrauliques du Groupe. Cette option était évaluée à € 153 millions au 31 mars 2007 (voir note 4).

(3) Cette dette est représentative des passifs attribuables à la location de trains et équipements associés. La fraction non courante de cette dette classée au 31 mars 2006 en passifs directement associés aux actifs détenus en vue de la vente (voir note 30) a été reclassée en dette financière au 31 mars 2007.

## (b) Critères financiers

Au 31 mars 2008, le Groupe dispose d'une facilité de crédit renouvelable d'un montant de € 1 000 millions à échéance mars 2012 étendue jusqu'en mars 2013 pour un montant de € 942 millions avec une possibilité d'extension supplémentaire à mars 2014. Cette facilité qui n'est pas utilisée au 31 mars 2008 est soumise aux critères financiers suivants, basés sur des données consolidées:

Critères financiers	Couverture minimale des frais financiers (a)	Endettement total maximal (b)	Ratio maximal d'endettement net total (c)
De mars 2008 à septembre 2013	3	5 000	3,6

(a) Rapport de l'EBITDA (L'EBITDA correspond au résultat d'exploitation majoré des dépréciations et amortissements des actifs immobilisés) à la charge d'intérêts nette à l'exclusion des intérêts relatifs aux dettes sur contrats de location-financement. Le ratio de couverture des frais financiers s'élève à 36,6 au 31 mars 2008 (17,7 au 31 mars 2007).

(b) L'endettement total maximal est égal à l'en-cours des emprunts, c'est-à-dire le total de la dette financière moins les dettes sur contrats de location-financement. L'endettement net s'élève à € 1 240 millions au 31 mars 2008.

(c) Rapport de l'endettement net, (c'est-à-dire le total des emprunts moins les valeurs mobilières de placement et la trésorerie ou les équivalents de trésorerie) sur l'EBITDA. Le ratio d'endettement net au 31 mars 2008 est de (0,7) (0 au 31 mars 2007).

## (c) Autres informations sur la dette financière

La dette financière avant swaps se décompose comme suit entre une partie à taux fixe et une partie à taux variable

<i>( Valeur nominale en millions d'€ )</i>	Au 31 mars		
	2008	2007	2006
Dette financière à taux fixe	1 290	1 710	1 565
Dette financière à taux variable	461	949	1 041
Engagements sur options et compléments de prix	185	185	0
<b>Dette financière</b>	<b>1 936</b>	<b>2 844</b>	<b>2 606</b>

L'analyse par devise est la suivante :

<i>( Valeur nominale en millions d'€ )</i>	Au 31 mars		
	2008	2007	2006
Euro	1 153	2 020	2 415
US Dollar	24	40	31
Livre sterling	541	647	43
Autres devises	218	137	117
<b>Dette financière</b>	<b>1 936</b>	<b>2 844</b>	<b>2 606</b>

## Note 27 – Instruments financiers et gestion des risques financiers

### (a) Instruments financiers présentés dans les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2008

Les principales méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Les titres disponibles à la vente sont évalués à leur coût d'acquisition au bilan lorsque leur juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable.
- Lorsqu'ils ne font pas l'objet de couvertures de taux, les emprunts sont évalués à leur coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dettes financières faisant l'objet de couvertures par des swaps de taux et remplissant les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture sont évaluées à la juste valeur de la dette.
- En raison de leur courte maturité, la juste valeur de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des créances sur clients et comptes rattachés et des dettes vis-à-vis des fournisseurs et comptes rattachés est considérée identique à leur valeur comptable.
- La juste valeur de la dette financière est déterminée sur la base de prix cotés pour les instruments négociés sur un marché ou à partir des taux en vigueur proposés au Groupe pour des instruments de même échéance.

### Contribution au bilan

(en millions d'€)	Au 31 mars 2008			Répartition de la valeur comptable par catégorie d'instruments (1)				
	Valeur comptable inscrite au bilan	Dont valeur comptable des instruments financiers	Juste valeur	JV par résultat	ADV	ADJE	PCD au coût amorti	DER
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	62	36	36	-	36	-	-	-
Autres actifs non courants	635	617	617	-	-	-	617	-
Clients et comptes rattachés	3 538	3 538	3 538	-	-	-	3 538	-
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	2 042	1 284	1 284	-	-	-	870	414
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	170	170	170	156	-	7	-	7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 115	2 115	2 115	-	-	-	2 115	-
<b>Actif</b>	<b>8 562</b>	<b>7 760</b>	<b>7 760</b>	<b>156</b>	<b>36</b>	<b>7</b>	<b>7 140</b>	<b>421</b>
Emprunts non courants	664	664	672	-	-	-	664	-
Dettes sur contrats de location-financement non courantes	644	644	644	-	-	-	644	-
Emprunts courants	576	576	578	-	-	-	557	19
Dettes sur contrats de location-financement courantes	43	43	43	-	-	-	43	-
Fournisseurs et comptes rattachés	3 132	3 132	3 132	-	-	-	3 132	-
Autres passifs courants	2 528	1 606	1 606	-	-	-	1 384	222
<b>Passif</b>	<b>7 587</b>	<b>6 665</b>	<b>6 675</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 424</b>	<b>241</b>

(1) JV par résultat signifie Juste Valeur par résultat, ADV signifie Actifs Disponibles à la Vente, ADJE signifie Actifs Détenus Jusqu'à l'Échéance, PCD signifie Prêts, Créances et Dettes et DER signifie instruments Dérivés.

## Contribution au résultat financier

<i>(en millions d'€)</i>	Intérêts	Dividendes	Réévaluation			Cessions	Résultat de change et divers	Résultat financier net
			Profits	Pertes				
Prêts et créances	79	-	-	-	-	-	} (32)	} (102)
Dettes au coût amorti	(149)	-	-	-	-	-		
Instruments évalués à la juste valeur par le résultat	11	-	-	(1)	6	-		16
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	1	-		1
Actifs disponibles à la vente	-	4	-	-	-	-		4
<b>Total</b>	<b>(59)</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>7</b>	<b>(32)</b>		<b>(81)</b>

La colonne «résultat de change et divers» résulte pour l'essentiel des points de couverture relatifs à des transactions rattachées aux activités financières (voir note 3(h)) et des honoraires bancaires (voir note 8).

## Contribution au résultat opérationnel

Le résultat net de change comptabilisé dans le résultat opérationnel est positif de € 14 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2008.

Il est principalement constitué de deux éléments :

- points de couverture attachés aux transactions enregistrées en appliquant la comptabilité de couverture,
- variation de la juste valeur des instruments couvrant des flux futurs de trésorerie et non éligibles à la comptabilité de couverture.



**(b) Instruments financiers présentés dans les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2007**

**Contribution au bilan**

(en millions d'€)	Au 31 mars 2007			Répartition de la valeur comptable par catégorie d'instruments (1)				
	Valeur comptable inscrite au bilan	Dont valeur comptable des instruments financiers	Juste valeur	JV par résultat	ADV	ADJE	PCD au coût amorti	DER
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	34	30	30	-	30	-	-	-
Autres actifs non courants	812	801	801	-	-	-	801	-
Clients et comptes rattachés	2 886	2 886	2 886	-	-	-	2 886	-
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	1 494	935	935	-	-	-	778	157
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	197	197	197	175	-	18	-	4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 907	1 907	1 907	992	-	-	915	-
<b>Actif</b>	<b>7 330</b>	<b>6 756</b>	<b>6 756</b>	<b>1 167</b>	<b>30</b>	<b>18</b>	<b>5 380</b>	<b>161</b>
Emprunts non courants	1 922	1 922	2 003	-	-	-	1 922	-
Dettes sur contrats de location-financement non courantes	775	775	775	-	-	-	775	-
Emprunts courants	85	85	85	-	-	-	78	7
Dettes sur contrats de location-financement courantes	40	40	40	-	-	-	40	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 976	2 976	2 976	-	-	-	2 976	-
Autres passifs courants	1 814	1 268	1 268	-	-	-	1 178	90
<b>Passif</b>	<b>7 612</b>	<b>7 066</b>	<b>7 147</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 969</b>	<b>97</b>

(1) JV par résultat signifie Juste Valeur par résultat, ADV signifie Actifs Disponibles à la Vente, ADJE signifie Actifs Détenus Jusqu'à l'Échéance, PCD signifie Prêts, Créances et Dettes et DER signifie instruments Dérivés.

**Contribution au résultat financier**

(en millions d'€)	Réévaluation					Résultat de change et divers	Résultat financier net
	Intérêts	Dividendes	Profits	Pertes	Cessions		
Prêts et créances	77	-	-	-	-	} (29)	} (116)
Dettes au coût amorti (*)	(164)	-	-	-	-		
Instruments évalués à la juste valeur par le résultat	6	-	4	-	1	-	11
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	-	2	-	-	-	-	2
<b>Total</b>	<b>(81)</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>(29)</b>	<b>(103)</b>

(\*) Incluant € (2) millions relatifs au taux d'intérêt des swaps

La colonne « résultat de change et divers » résulte pour l'essentiel des points de couverture relatifs à des transactions rattachées aux activités financières (voir note 3(h)).

## Contribution au résultat opérationnel

Le résultat net de change comptabilisé dans le résultat opérationnel était positif de € 18 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2007.

### *(c) Gestion du risque de change*

Dans le cadre normal de son activité, le Groupe s'expose à des risques de change résultant d'appels d'offres remis en devises étrangères et de contrats attribués ou d'engagements fermes libellés en devises étrangères. Les principales devises sur lesquelles le Groupe a encouru une exposition significative au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008 sont le dollar US et le franc suisse.

Pendant la période d'appel d'offres, et selon la probabilité d'obtention du contrat et les conditions de marché, le Groupe couvre généralement une partie des ses offres en utilisant des options ou des polices d'assurance exportation lorsque cela est possible. Une fois le contrat signé, le Groupe utilise des contrats à terme ou des swaps de change pour ajuster sa couverture à l'exposition réelle durant la réalisation du contrat (soit comme seul instrument de couverture, soit comme complément à des polices d'assurance exportation).

Par dérogation aux règles décrites ci-dessus et sous réserve d'un accord de la direction générale, il peut être décidé dans certaines circonstances particulières de ne pas couvrir la totalité de l'exposition identifiée.

Le Groupe impose à toutes ses entités opérationnelles d'utiliser des contrats à terme pour éliminer le risque de change sur toute transaction de vente ou d'achat supérieure à € 100 000 lorsque l'échéance de règlement est prévue plus d'un mois après avoir contracté un engagement ferme. Les contrats à terme doivent être réalisés dans la même devise que les éléments couverts. La politique du Groupe est de négocier les dates d'échéance des instruments de couverture en les ajustant sur les dates d'échéance des éléments couverts afin d'obtenir une efficacité maximale des couvertures.

La juste valeur des instruments dérivés assurant la couverture du risque de change et comptabilisés dans le bilan au 31 mars 2008 et au 31 mars 2007 est présentée ci-dessous :

<i>( en millions d'€ )</i>	<b>Au 31 mars 2008</b>		<b>Au 31 mars 2007</b>	
	<b>Actifs</b>	<b>Passifs</b>	<b>Actifs</b>	<b>Passifs</b>
Instruments dérivés rattachés à une couverture de juste valeur	369	221	151	90
Instruments dérivés rattachés à une couverture de flux de trésorerie	-	-	-	-
Instruments dérivés rattachés à une couverture d'investissement net	-	-	-	-
Instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture	52	20	6	-
<b>Total</b>	<b>421</b>	<b>241</b>	<b>157</b>	<b>90</b>

La juste valeur de ces instruments représente, sur la base des taux d'intérêt et de change à la date de clôture, le montant que le Groupe devrait recevoir ou payer s'il annulait sa position à cette même date.

La forte volatilité des taux de change au cours de l'exercice clos au 31 mars 2008 explique l'augmentation importante de la juste valeur des instruments dérivés (positive ou négative). Les variations de juste valeur des instruments dérivés satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture sont pour l'essentiel compensées par la réévaluation des actifs et passifs sous-jacents (qu'il s'agisse d'actifs et passifs comptabilisés au bilan ou d'engagements hors bilan).

Le tableau ci-après présente la sensibilité du résultat avant impôt du Groupe à une variation du taux de change du dollar US et du franc suisse. L'incidence sur le résultat a pour origine les instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture et aux éléments monétaires non couverts.

	Cours du dollar US		Cours du franc Suisse	
	Variation	Incidence sur le résultat avant impôt	Variation	Incidence sur le résultat avant impôt
Exercice clos le 31 mars 2008	10%	(4)	5%	28
	-10%	5	-5%	(30)
Exercice clos le 31 mars 2007	10%	(7)	5%	-
	-10%	6	-5%	-

Les instruments dérivés décrits en note 34 sont considérés comme non représentatifs de l'exposition du Groupe au risque de change au 31 mars 2008 et ne sont donc pas pris en considération dans l'analyse de sensibilité.

### (d) Gestion du risque de taux d'intérêt

Le Groupe ne met pas en œuvre de politique de gestion dynamique de son risque de taux. En revanche, sous la supervision du Comité exécutif, des opérations de couverture de taux peuvent être réalisées au cas par cas en fonction des opportunités de marché.

#### Sensibilité au risque de taux

( en millions d' € )	Au 31 mars	
	2008	2007
Actifs financiers à taux variable	2 288	2 140
Actifs financiers à taux fixe	572	665
Actifs financiers ne portant pas intérêt	34	119
<b>Actifs financiers</b>	<b>2 894</b>	<b>2 924</b>
Dettes financières à taux variable	(461)	(949)
Dettes financières à taux fixe	(1 281)	(1 688)
Engagements sur options et compléments de prix	(185)	(185)
<b>Dettes financières</b>	<b>(1 927)</b>	<b>(2 822)</b>
Position nette à taux variable avant swaps (*)	1 827	1 191
Position nette à taux fixe avant swaps (*)	(709)	(1 023)
Engagements sur options et compléments de prix	(185)	(185)
Position nette ne portant pas intérêt	34	119
<b>Position nette totale avant couverture</b>	<b>967</b>	<b>102</b>
Position nette à taux variable après swaps (*)	1 827	991
Position nette à taux fixe après swaps (*)	(709)	(823)
Engagements sur options et compléments de prix	(185)	(185)
Position nette ne portant pas intérêt	34	119
<b>Position nette après couverture</b>	<b>967</b>	<b>102</b>

(\*) Au 31 mars 2007, le Groupe détenait des swaps échangeant du taux fixe contre du taux variable pour une valeur nominale totale de € 200 millions et une juste valeur de € (4) millions. Ces swaps ont été annulés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008.

Une augmentation de 1 % des taux d'intérêt diminuerait la charge d'intérêts nette de € 18 millions.

Une augmentation de 1 % des taux d'intérêt aurait eu les incidences suivantes sur le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2007 :

- avant swaps : diminution de la charge d'intérêts nette de € 12 millions, représentant 16,0 % de la charge d'intérêts nette ;
- après swaps : diminution de la charge d'intérêts nette de € 10 millions, représentant 13,3 % de la charge d'intérêts nette.

## **(e) Gestion du risque de crédit**

### *Risque lié aux créances commerciales*

Le Groupe considère que le risque d'une défaillance de contrepartie, susceptible d'avoir un impact significatif sur sa situation financière et son résultat, est limité. En effet, ces contreparties sont généralement bien notées et bénéficient d'une capacité financière suffisante pour satisfaire leurs obligations contractuelles.

Dans des circonstances particulières, le Groupe couvre par des polices d'assurance jusqu'à 90 % du risque de contrepartie de certains contrats.

### *Risque lié aux autres actifs financiers*

L'exposition du Groupe au risque de crédit lié aux autres actifs financiers est représentée par le risque d'une défaillance de contrepartie : l'exposition maximale est égale à la valeur comptable de ces instruments.

### *Risque lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie*

Les excédents de trésorerie sont gérés de façon centralisée et sont intégralement placés auprès de contreparties bancaires de premier plan notées « Investment Grade ».

La société-mère du Groupe a accès aux liquidités des filiales détenues à 100 % par le biais du paiement de dividendes ou en vertu d'accords de prêt entre les sociétés du Groupe. Certaines restrictions locales peuvent cependant retarder ou limiter un tel accès. De plus, bien que la société-mère ait le pouvoir de contrôler les décisions des filiales au capital desquelles elle est majoritaire, ses filiales sont des entités légales distinctes et le paiement de dividendes et l'octroi de prêts, d'avances et d'autres paiements par lesdites filiales à la société-mère peuvent faire l'objet de restrictions légales ou contractuelles, dépendre de leurs bénéfices ou être sujets à d'autres restrictions. Ces limitations comprennent les règlements locaux relatifs à l'assistance financière, les lois sur les bénéfices des sociétés et d'autres restrictions légales. La politique du Groupe consiste à centraliser les liquidités des filiales au niveau de la société-mère dans la mesure du possible. La trésorerie et les équivalents de trésorerie au niveau des filiales s'élevaient respectivement à € 233 millions et € 267 millions au 31 mars 2008 et au 31 mars 2007.

## (f) Gestion du risque de liquidité

Les tableaux suivants présentent le montant non actualisé des paiements en principal et intérêts de tous les instruments financiers détenus au 31 mars 2008 et au 31 mars 2007, tels que convenus contractuellement par le Groupe. Les données prévisionnelles relatives à de futurs actifs ou passifs ne sont pas indiquées.

Les montants libellés en devises sont convertis au cours de clôture à la date de publication. Les versements d'intérêts à taux variable sont calculés en utilisant les derniers taux d'intérêt disponibles à la date de publication. Les actifs et passifs pouvant faire l'objet de règlement à tout moment sont toujours affectés à l'échéance la plus proche.

Trésorerie nette au 31 mars 2008		Flux par période							
		2009		2010		2011-13		2014 et au-delà	
		Intérêts	Rembourse- ment	Intérêts	Rembourse- ment	Intérêts	Rembourse- ment	Intérêts	Rembourse- ment
<i>(en millions d'€)</i>	<i>Valeur comptable</i>								
Autres actifs non courants	546	-	20	-	23	-	94	-	409
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	170	7	170	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 115	85	2 115	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs</b>	<b>2 831</b>	<b>92</b>	<b>2 305</b>	<b>-</b>	<b>23</b>	<b>-</b>	<b>94</b>	<b>-</b>	<b>409</b>
Emprunts non courants	664	(32)	-	(29)	(645)	-	(13)	-	(12)
Dettes sur contrats de location-financement non courantes	644	-	-	-	(43)	-	(141)	-	(460)
Emprunts courants	576	(20)	(576)	-	-	-	-	-	-
Dettes sur contrats de location-financement courantes	43	-	(43)	-	-	-	-	-	-
<b>Passifs</b>	<b>1 927</b>	<b>(52)</b>	<b>(619)</b>	<b>(29)</b>	<b>(688)</b>	<b>-</b>	<b>(154)</b>	<b>-</b>	<b>(472)</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>904</b>	<b>40</b>	<b>1 686</b>	<b>(29)</b>	<b>(665)</b>	<b>-</b>	<b>(60)</b>	<b>-</b>	<b>(63)</b>

Instruments dérivés au 31 mars 2008		Flux par période							
		2009		2010		2011-13		2014 et au-delà	
		Intérêts	Rembourse- ment	Intérêts	Rembourse- ment	Intérêts	Rembourse- ment	Intérêts	Rembourse- ment
<i>(en millions d'€)</i>	<i>Valeur comptable</i>								
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	414	-	310	-	74	-	30	-	-
<b>Actifs</b>	<b>414</b>	<b>-</b>	<b>310</b>	<b>-</b>	<b>74</b>	<b>-</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Autres passifs courants	222	-	(182)	-	(26)	-	(14)	-	-
<b>Passifs</b>	<b>222</b>	<b>-</b>	<b>(182)</b>	<b>-</b>	<b>(26)</b>	<b>-</b>	<b>(14)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Instruments dérivés</b>	<b>192</b>	<b>-</b>	<b>128</b>	<b>-</b>	<b>48</b>	<b>-</b>	<b>16</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Autres actifs et passifs financiers 31 mars 2008		Flux par période							
		2009		2010		2011-13		2014 et au-delà	
		Intérêts	Rembourse- ment	Intérêts	Rembourse- ment	Intérêts	Rembourse- ment	Intérêts	Rembourse- ment
<i>(en millions d'€)</i>	<i>Valeur comptable</i>								
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	36	-	-	-	-	-	-	-	36
Autres actifs non courants	71	-	19	-	-	-	32	-	20
Clients et comptes rattachés	3 538	-	3 538	-	-	-	-	-	-
Autres actifs courants reliés aux activités opérationnelles	870	-	870	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs</b>	<b>4 515</b>	<b>-</b>	<b>4 427</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>32</b>	<b>-</b>	<b>56</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	3 132	-	(3 132)	-	-	-	-	-	-
Autres passifs courants	1 384	-	(1 384)	-	-	-	-	-	-
<b>Passifs</b>	<b>4 516</b>	<b>-</b>	<b>(4 516)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres actifs et passifs financiers</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>(89)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>32</b>	<b>-</b>	<b>56</b>

L'objectif du Groupe est de maintenir un équilibre entre continuité du financement et flexibilité par l'utilisation de découverts bancaires, emprunts bancaires, obligations et contrats de location-financement. La dette obligataire représente l'essentiel de la dette financière venant à échéance dans les 12 mois.

Endettement net au 31 mars 2007		Flux par période							
		2008		2009		2010-12		2013 et au-delà	
		Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement
(en millions d'€)	Valeur comptable								
Autres actifs non courants	654	-	20	-	23	-	96	-	515
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	197	7	197	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 907	67	1907	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs</b>	<b>2 758</b>	<b>74</b>	<b>2 124</b>	-	<b>23</b>	-	<b>96</b>	-	<b>515</b>
Emprunts non courants	1 922	(100)	-	(87)	(927)	(45)	(984)	-	(12)
Dettes sur contrats de location-financement non courantes	775	-	-	-	(43)	-	(146)	-	(586)
Emprunts courants	85	(2)	(85)	-	-	-	-	-	-
Dettes sur contrats de location-financement courantes	40	(2)	(40)	-	-	-	-	-	-
<b>Passifs</b>	<b>2 822</b>	<b>(104)</b>	<b>(125)</b>	<b>(87)</b>	<b>(970)</b>	<b>(45)</b>	<b>(1 130)</b>	-	<b>(598)</b>
<b>Endettement net</b>	<b>(64)</b>	<b>(30)</b>	<b>1 999</b>	<b>(87)</b>	<b>(947)</b>	<b>(45)</b>	<b>(1 034)</b>	-	<b>(83)</b>

Instruments dérivés au 31 mars 2007		Flux par période							
		2008		2009		2010-12		2013 et au-delà	
		Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement
(en millions d'€)	Valeur comptable								
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	157	-	129	-	21	-	7	-	-
<b>Actifs</b>	<b>157</b>	-	<b>129</b>	-	<b>21</b>	-	<b>7</b>	-	-
Autres passifs courants	90	-	(68)	-	(16)	-	(6)	-	-
<b>Passifs</b>	<b>90</b>	-	<b>(68)</b>	-	<b>(16)</b>	-	<b>(6)</b>	-	-
<b>Instruments dérivés</b>	<b>67</b>	-	<b>61</b>	-	<b>5</b>	-	<b>1</b>	-	-

Autres actifs et passifs financiers 31 mars 2007		Flux par période							
		2008		2009		2010-12		2013 et au-delà	
		Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement
(en millions d'€)	Valeur comptable								
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	30	-	-	-	-	-	-	-	30
Autres actifs non courants	147	-	-	-	-	-	60	-	87
Clients et comptes rattachés	2 886	-	2 886	-	-	-	-	-	-
Autres actifs courants reliés aux activités opérationnelles	778	-	778	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs</b>	<b>3 841</b>	-	<b>3 664</b>	-	-	-	<b>60</b>	-	<b>117</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	2 976	-	(2 976)	-	-	-	-	-	-
Autres passifs courants	1 179	-	(1 179)	-	-	-	-	-	-
<b>Passifs</b>	<b>4 155</b>	-	<b>(4 155)</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Autres actifs et passifs financiers</b>	<b>(314)</b>	-	<b>(491)</b>	-	-	-	<b>60</b>	-	<b>117</b>

**Note 28 – Autres passifs courants**

<i>( en millions d'€ )</i>	<b>Au 31 mars</b>		
	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Charges de personnel	751	652	602
Impôt sur les sociétés	123	105	146
Autres taxes	287	248	169
Autres dettes	633	526	467
Instruments dérivés liés aux activités opérationnelles	222	90	87
Réévaluation des engagements fermes en devises faisant l'objet de couverture	512	193	159
<b>Autres passifs courants</b>	<b>2 528</b>	<b>1 814</b>	<b>1 630</b>

**Note 29 – Frais de personnel et effectifs**

<i>( en millions d'€, à l'exception des effectifs )</i>	<b>Exercice clos le 31 mars</b>		
	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Frais de personnel	2 983	2 778	2 668
Charges sociales	715	680	642
Charge de retraites et avantages assimilés (voir note 25)	183	201	185
Coûts liés aux paiements fondés sur des actions (voir note 23)	60	30	54
<b>Total des frais de personnel</b>	<b>3 941</b>	<b>3 689</b>	<b>3 549</b>
Effectifs des sociétés consolidées à la fin de l'exercice			
Ingénieurs et cadres	27 943	24 721	22 548
Autres employés	39 981	41 848	42 690
<b>Effectifs totaux</b>	<b>67 924</b>	<b>66 569</b>	<b>65 238</b>

## Note 30 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et passifs directement associés

Au 31 mars 2006, deux projets de cession étaient à l'origine de la présentation d'actifs non courants et de passifs directement associés :

- vente du Secteur Marine, suite à l'engagement pris par le Groupe de vendre à Aker Yards 75 % des intérêts détenus dans ce Secteur. A la même date, l'activité Marine pour l'année entière a été présentée dans le compte de résultat en tant qu'activité cédée ou en cours de cession (voir note 10);
- cession de l'entité portant les obligations du Groupe au titre d'un contrat de location à long terme de trains et d'équipements associés.

### *Cession du secteur Marine*

La vente à Aker Yards a été finalisée au cours de l'exercice clos le 31 mars 2007. L'activité Marine est demeurée présentée en activité cédée ou en cours de cession pour l'année entière.

Au 31 mars 2007 et au 31 mars 2008, les 25 % d'intérêts détenus par le Groupe sont comptabilisés en titres de participation non consolidés ; les intérêts résiduels du Groupe seront vendus à Aker Yards pour un montant dépendant des performances financières selon un mécanisme d'options d'achat et de vente croisées pour un montant maximum de € 125 millions.

### *Contrat de location à long terme de trains et d'équipements associés*

Au 31 mars 2006, les actifs et passifs non courants attribuables à ce contrat avaient été classés en actifs non courants détenus en vue de la vente et passifs directement associés, dans la mesure où il était prévu que leur vente intervienne dans les douze mois suivants

Au 31 mars 2007, le projet de cession de l'entité portant les obligations du contrat de location a été abandonné et les actifs et passifs ont été reclassés en autres actifs non courants et en dettes sur contrats de location-financement non courantes.

Au 31 mars 2006, les principaux comptes d'actif et de passif qui constituent les actifs et passifs détenus en vue de la vente s'analysent comme suit :

<i>( en millions d'€ )</i>	<b>Total au 31 mars 2006</b>	Dont Marine	Dont contrat de location à long terme
Immobilisations corporelles	11	11	-
Autres actifs non courants	618	5	613
Contrats de construction en cours, actifs	172	172	-
Stocks, clients et comptes rattachés et autres actifs courants	38	38	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	317	317	-
<b>Actifs non courants détenus en vue de la vente avant dépréciation</b>	<b>1,156</b>	<b>543</b>	<b>613</b>
<b>Dépréciation des actifs non courants détenus en vue de la vente</b>	<b>(12)</b>	<b>(12)</b>	<b>-</b>
<b>Actifs non courants détenus en vue de la vente après dépréciation</b>	<b>1,144</b>	<b>531</b>	<b>613</b>
Provisions	124	124	-
Dettes sur contrats de location-financement	615	2	613
Contrats de construction en cours, passifs	154	154	-
Fournisseurs et comptes rattachés et autres passifs courants	250	250	-
<b>Passifs directement associés aux actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>1,143</b>	<b>530</b>	<b>613</b>



## Note 31 – Engagements hors bilan et engagements de location

## a) Engagements hors bilan

( en millions d'€ )	Au 31 mars		
	2008	2007	2006
Garanties sur contrats (1)	5 871	4 972	4 816
Garanties liées au financement des ventes (2)	262	362	432
Engagements d'achat d'immobilisations corporelles	8	3	8
Autres garanties (3)	278	177	242
<b>TOTAL</b>	<b>6 419</b>	<b>5 514</b>	<b>5 498</b>

**(1) Garanties sur contrats**Garanties accordées par des banques et des compagnies d'assurance :

Conformément aux pratiques des secteurs d'activité dans lesquels le Groupe intervient, les garanties délivrées courent de la période d'appel d'offres jusqu'à la fin de la période de garantie. Elles peuvent intégrer une garantie de bonne exécution du contrat et une garantie sur les engagements de performance ou de disponibilité contractuels.

Les garanties sont accordées par des banques ou des sociétés d'assurance au travers de garanties bancaires, de cautionnements et de lettres de crédit, généralement pour des périodes ou des montants définis. Elles sont émises en faveur des clients avec qui les contrats commerciaux ont été signés. Le Groupe accorde une contre-garantie aux banques et aux sociétés d'assurance qui émettent ces instruments.

Les projets au titre desquels ces garanties sont accordées sont réexaminés régulièrement par la Direction et, lorsque des paiements liés à ces garanties deviennent probables, les provisions nécessaires sont constituées dans les états financiers consolidés.

( en millions d'€ )	Au 31 mars		
	2008	2007	2006
Cautions et garanties de soumission	92	95	124
Cautions et garanties de bonne exécution	4 905	3 967	3 569
Cautions de garantie et de retenue de garantie	730	755	922
Autres garanties bancaires ou d'assurance	144	155	201
<b>TOTAL</b>	<b>5 871</b>	<b>4 972</b>	<b>4 816</b>

Ces montants excluent:

- € 4,2 milliards au 31 mars 2008 (€ 3,6 milliards au 31 mars 2007) de cautions et garanties relatives aux avances et acomptes dont l'encaissement a été pris en compte en « Contrats de construction en cours, actifs ou passifs».
- € 2,3 milliards au 31 mars 2008 (€ 2,1 milliards au 31 mars 2007) de cautionnements et obligations conditionnelles pour lesquels le risque de transformation en obligations de paiement est jugé très éloigné.

Les cautions sur contrats émises par les banques et sociétés d'assurance s'élèvent à € 12,4 milliards au 31 mars 2008 (€ 10,7 milliards au 31 mars 2007).

## Engagements de la maison mère

Dans le cadre du contrat signé avec ABB Ltd en mars 2000, par lequel le Groupe a procédé à l'acquisition des 50 % du capital de la joint-venture ABB Alstom POWER détenus par ABB, le Groupe a donné son accord pour indemniser ABB au titre des garanties de société mère délivrées antérieurement au titre de certains contrats de l'ancien Secteur Power. Le montant total des garanties de cette nature s'élève à € 1,2 milliard au 31 mars 2008 (€ 1,7 milliard au 31 mars 2007). Ces garanties maison mère ne sont pas incluses dans les montants ci-dessus puisqu'elles sont relatives à des passifs déjà pris en compte dans les états financiers consolidés. De la même manière, les garanties données par la société mère ou des sociétés du Groupe portant sur des obligations inscrites dans les états financiers consolidés restent exclues.

## Lignes et programmes de cautions

Au 31 mars 2007, le Groupe disposait à la fois des lignes de cautions locales dans de nombreux pays ainsi qu'un programme cadre permettant l'émission de nouvelles cautions jusqu'en juillet 2008 pour un montant maximal de € 10,5 milliards. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, ce programme cadre a été revu. Les lignes de cautions locales et une ligne de cautions de € 8 milliards ont été prolongées jusqu'en juillet 2010. Ces lignes ne font l'objet d'aucune garantie.

L'émission de nouveaux instruments dans le cadre de ce programme de cautions est soumise au respect des critères financiers décrits en note 27.

Au 31 mars 2008, il reste un encours de € 26 millions de cautions et garanties gérées par le groupe en rapport avec des unités cédées ou des cessions d'activités (€ 148 millions au 31 mars 2007).

## **(2) Financement des ventes**

Le Groupe a délivré, il y a plusieurs années, des garanties à des institutions financières ayant accordé des financements à des clients du Groupe, acquéreurs de navires ou d'équipements ferroviaires. L'encours de ces engagements s'élève à € 262 millions au 31 mars 2008 et se décompose comme suit :

<i>( en millions d'€ )</i>	<b>Au 31 mars</b>		
	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Marine</b>	-	<b>55</b>	<b>126</b>
<b>Transport</b>	<b>262</b>	<b>307</b>	<b>306</b>
<i>Exploitant européen de métro (1)</i>	222	260	254
<i>Autres</i>	40	47	52
<b>Total des engagements au titre du financement des ventes (2)</b>	<b>262</b>	<b>362</b>	<b>432</b>

(1) Les garanties octroyées prévoient l'obligation de déposer des fonds sur un compte bloqué en cas de non respect de certains critères financiers.

(2) Les montants indiqués correspondent au total des garanties et engagements donnés, net des dépôts en numéraire associés qui sont inscrits au bilan.

## Marine

Au 31 mars 2008, la garantie de valeur résiduelle d'un montant de \$ 74 millions antérieurement octroyée au titre du financement d'un navire de croisière a été levée et il ne subsiste plus aucun engagement en cours .

## Transport

Au 31 mars 2008, l'en cours des garanties octroyées au titre du financement des ventes s'élève à € 262 millions.

Ce montant comprend :

- un encours de \$ 63 millions au titre de garanties relatives à des équipements vendus à un opérateur ferroviaire aux Etats-Unis (soit une contre-valeur de € 40 millions au 31 mars 2008, € 47 millions au 31 mars 2007 et € 52 millions au 31 mars 2006),
- un encours de £ 177 millions (soit une contre-valeur de € 222 millions au 31 mars 2008, € 260 millions au 31 mars 2007 et € 254 millions au 31 mars 2006) au titre de garanties données dans le cadre d'une location à longue durée, d'équipements opérés par London Underground Limited (Northern Line).

Si la société exploitante, London Underground Limited, décide de ne pas poursuivre le contrat de location au-delà de 2017 et de restituer les trains, le Groupe a garanti aux bailleurs une valeur minimale des rames et équipements associés en 2017 de £ 177 millions, nette du paiement de £ 15 millions exigible de la société exploitante en cas de non-extension du contrat. Cet engagement de £ 177 millions fait partie de la dette de € 520 millions sur contrats de location à long terme (voir note 26-a (3)).

### (3) Autres garanties

Les autres garanties incluent les engagements hors bilan se rapportant à des obligations telles que paiements de TVA, locations, droits de douane, ou franchises d'assurance. Il s'agit de garanties autonomes en support de passifs déjà inscrits dans les états financiers.

### b) Engagements au titre des contrats de location

(en millions d'€)	Total	Échéance des redevances		
		inférieure à 1 an	de 1 à 5 ans	supérieure à 5 ans
Locations de longue durée (1)	520	20	117	383
Locations financement	206	30	86	90
Locations simples	217	19	124	74
<b>Total au 31 mars 2008</b>	<b>943</b>	<b>69</b>	<b>327</b>	<b>547</b>
Locations de longue durée (1)	628	19	103	506
Locations financement	245	31	98	116
Locations simples	233	19	129	85
<b>Total au 31 mars 2007</b>	<b>1 106</b>	<b>69</b>	<b>330</b>	<b>707</b>
Locations de longue durée (1)	629	16	100	513
Locations financement	291	36	112	143
Locations simples	300	44	134	122
<b>Total au 31 mars 2006</b>	<b>1 220</b>	<b>96</b>	<b>346</b>	<b>778</b>

(1) Actif non courant relatif aux contrats de location des trains et équipements associés conclus avec London Underground Limited (voir note 30).

**Note 32 – Actifs et passifs éventuels****- Litiges**

Dans le cadre de son activité courante, le Groupe est engagé dans plusieurs actions judiciaires principalement liées à des contrats. Ces litiges en matière contractuelle, qui concernent souvent des demandes d'indemnisation pour retard d'exécution ou pour des travaux complémentaires, sont fréquents dans les domaines d'activité du Groupe, particulièrement pour des projets importants et à long terme. Dans certains cas, les montants réclamés au Groupe au titre de ces procédures contentieuses, parfois solidairement avec ses partenaires dans le cadre de consortiums, sont significatifs et peuvent aller dans le cadre d'un contentieux particulier en Inde jusqu'à € 331 millions.

Certaines actions judiciaires engagées contre le Groupe ne font pas l'objet d'une demande d'indemnisation chiffrée. Les montants retenus au titre de ces litiges sont pris en compte dans l'estimation de la marge à terminaison en cas de contrats en cours ou inclus dans les provisions et les autres passifs courants en cas de contrats terminés lorsqu'ils sont jugés représentatifs d'estimations fiables de passifs probables. Les coûts effectivement engagés peuvent excéder le montant des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

**- Amiante**

Le Groupe est soumis dans plusieurs pays dans lesquels il exerce ses activités, à des réglementations relatives au contrôle et à l'assainissement des matériels et équipements contenant de l'amiante et à l'identification des zones d'exposition potentielle des employés à l'amiante. La politique du Groupe a consisté depuis de nombreuses années à abandonner définitivement l'utilisation de matériels contenant de l'amiante dans l'ensemble de ses unités de production dans le monde et à promouvoir l'application de cette politique auprès de ses fournisseurs, y compris dans les pays où l'utilisation de l'amiante est autorisée. Cependant, le Groupe a, par le passé, utilisé et vendu des produits contenant de l'amiante notamment en France dans son ancien Secteur Marine cédé le 31 mai 2006 et dans une moindre mesure dans ses autres Secteurs. Le Groupe fait l'objet de procédures, litiges ou demandes d'indemnisation relatives à l'amiante y compris en France, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

Certaines des filiales du Groupe font l'objet en France de procédures contentieuses civiles engagées par certains de leurs employés ou anciens employés, en vue d'obtenir une décision constatant la responsabilité pour faute inexcusable de celles-ci, leur permettant ainsi de recevoir une indemnisation complémentaire à la prise en charge des frais médicaux par les caisses d'Assurance Maladie. Alors que les tribunaux compétents ont confirmé la faute inexcusable, les conséquences financières, dans la plupart des cas, sont restées jusqu'à présent à la charge des caisses de Sécurité Sociale.

Sur le plan pénal, la Cour d'Appel de Douai a confirmé le 31 mars 2008 la décision du tribunal correctionnel en première instance, qui avait condamné une filiale française du Groupe à une amende de € 75 000 pour infraction à la législation sur la protection des travailleurs contre les poussières d'amiante.

Le Groupe estime que les cas où il aurait à supporter les conséquences financières de telles procédures civiles et pénales ne représentent pas un risque significatif et, en conséquence, aucune provision n'a été constituée.

Aux États-Unis, des filiales du Groupe ont fait l'objet de procédures judiciaires relatives à l'amiante alléguant l'utilisation de produits fabriqués par Combustion Engineering, Inc. (« CE ») (une filiale américaine d'ABB Ltd (« ABB »)) ou ses anciennes filiales, ainsi que de deux recours en justice collectifs (« class action ») contre différentes entités Alstom et ABB relatifs à une prétendue cession frauduleuse liée à CE. CE a déposé un plan de mise sous protection judiciaire auprès du tribunal des faillites (bankruptcy court) aux Etats-Unis qui a été modifié et a pris effet le 21 avril 2006. Alstom considère être protégé contre les plaintes actuelles ou futures liées à l'amiante ou à des actions pour cession frauduleuse nées des opérations passées de CE, au terme de ce plan.

Par ailleurs, au 31 mars 2008 le Groupe fait aussi l'objet d'environ 12 autres procédures judiciaires relatives à l'amiante aux États-Unis concernant environ 467 plaignants qui ont porté plainte en tout ou partie contre le Groupe. Ces actions n'ont pas de lien avec l'acquisition des activités de production d'énergie d'ABB ou n'ont pas pu encore permettre de déterminer si la clause d'indemnité d'ABB s'applique, compte tenu du manque d'information à ce stade de la procédure. Beaucoup de ces plaintes sont dans la première phase du procès et impliquent plusieurs défenseurs. Les arguments développés sont très généraux et en conséquence, difficiles à évaluer à ce stade préliminaire. Dans les cas où la défense d'Alstom n'est pas prise en charge par un tiers et où il est possible de les apprécier, le Groupe considère qu'il dispose de défenses solides et, dans le

cas de plusieurs poursuites, le Groupe fait valoir ses droits à indemnisation auprès de tiers. Pour les besoins de la description qui précède, le Groupe considère qu'une réclamation n'est plus en cours à son encontre si les avocats du plaignant ont signé un certificat ou une stipulation d'abandon ou de non-poursuite, ou tout autre document similaire.

Bien que l'issue de l'ensemble des affaires en cours liées à l'amiante décrites ci-dessus ne soit pas prévisible, le Groupe considère qu'elles n'auront pas d'effets défavorables significatifs sur sa situation financière. Cependant, le Groupe ne peut pas assurer que le nombre d'affaires liées à l'amiante ne va pas augmenter, que les affaires en cours ou que les éventuelles affaires futures n'auront pas d'effets défavorables significatifs sur sa situation financière.

## ***- Produits***

Le Groupe conçoit, fabrique et vend plusieurs produits de valeur unitaire importante qui sont utilisés dans des grands projets. Dans ce contexte, les risques liés à des défauts techniques peuvent entraîner des coûts significatifs. Dès lors que des défauts techniques potentiels sont identifiés, une analyse est effectuée visant à identifier le nombre de produits concernés et la nature des problèmes rencontrés. Si les résultats de cette étude concluent à l'existence d'un risque à la charge du Groupe, des provisions sont enregistrées. Le Groupe considère qu'il a constitué les provisions nécessaires et suffisantes pour couvrir les risques de cette nature, et réexamine régulièrement ses estimations sur la base des informations disponibles. Ni le Groupe, ni aucune de ses filiales n'a connaissance de passifs qui excèderaient les montants provisionnés. Le Groupe considère qu'il a comptabilisé les provisions nécessaires pour couvrir ses litiges, ses obligations liées à des problèmes d'environnement ou de produits, dans la mesure où elles peuvent être estimées.

## ***- Enquête de la SEC***

Le Groupe, certaines de ses filiales ainsi que certains de ses employés, dirigeants et membres du Conseil d'administration, anciens ou actuels, ont fait l'objet d'enquêtes des services de contrôle américains concernant de potentielles violations des lois fédérales américaines relatives aux valeurs mobilières.

Le 30 juin 2003, le Groupe a annoncé qu'il conduisait sa propre revue interne avec l'aide d'avocats et de comptables extérieurs, suite à la réception de lettres anonymes dénonçant des irrégularités comptables sur un contrat de fourniture de matériel ferroviaire effectué par l'unité Alstom Transportation Inc (« ATI ») de l'Etat de New York, une des filiales américaines du Groupe. L'Autorité des Marchés Financiers américaine (« SEC »), et le Bureau Fédéral d'Investigations des Etats-Unis, (« FBI »), ont commencé une enquête non officielle. En août 2003, la SEC a ouvert une enquête officielle suite à sa revue préalable.

Le Groupe a pleinement coopéré avec la SEC et le FBI dans cette affaire et entend continuer à le faire. Toute évolution défavorable de cette enquête, notamment toute poursuite à l'encontre du Groupe ou à l'encontre de ses employés, pourrait aboutir à des sanctions civiles ou pénales contre le Groupe ou des employés du Groupe, ou affecter de façon significative son activité.

## **- Recours collectif en justice allégué aux Etats-Unis « Putative class action »**

Le Groupe, certaines de ses filiales et certains de ses dirigeants et membres du Conseil d'administration, anciens ou actuels, ont été cités à comparaître dans le cadre de plusieurs recours collectifs en justice allégués (ou « putative class actions ») déposés au nom de plusieurs catégories d'acquéreurs d'American Depositary Receipts et autres valeurs mobilières Alstom entre le 3 août 1999 et le 6 août 2003. Ces recours qui ont été consolidés en un seul, déposé le 18 juin 2004, présumant la violation des lois fédérales américaines relatives aux valeurs mobilières, suite à des déclarations de faits matériels présumés erronés, et/ou de l'omission de faits matériels nécessaires à la compréhension des déclarations de plusieurs communications d'Alstom destinées au public, concernant son activité, ses opérations et ses perspectives (performance des turbines GT 24/ GT 26, certains accords de financement des ventes pour certains clients de l'ancien Secteur Marine et l'activité Transport aux Etats-Unis, incluant mais non limité à l'affaire décrite ci-dessus). Les actionnaires prétendent lésés auraient ainsi acheté des valeurs mobilières Alstom à des prix qui auraient été majorés.

Le 22 décembre 2005, le tribunal fédéral de première instance (« United States Federal District Court ») a exclu une part importante du recours consolidé, dont toutes les plaintes concernant les turbines GT 24/ GT 26, toutes les plaintes contre les responsables ou dirigeants actuels du Groupe et toutes les plaintes d'investisseurs non américains qui avaient acheté des valeurs mobilières Alstom sur un autre marché que le marché américain à l'exception de celles concernant l'activité Transport aux Etats-Unis. Le 11 juin 2007 les plaignants ont déposé une motion en vue d'inclure dans la procédure, en plus des personnes résidant aux Etats-Unis, toutes personnes résidant au Canada, en France, en Angleterre et aux Pays-Bas et qui auraient acheté des actions Alstom hors des Etats-Unis. Alstom a contesté le 8 janvier 2008 l'inclusion dans la procédure des personnes résidant hors des Etats-Unis. La procédure de production de documents dite «discovery phase» continue.

Les dirigeants du Groupe ont dû et devront à l'avenir accorder du temps et des efforts considérables pour traiter ces affaires. Bien que le Groupe ait l'intention de continuer à se défendre avec vigueur contre le recours collectif en justice allégué, il ne peut pas assurer qu'il n'y aura pas d'issue défavorable qui aurait un effet significatif négatif sur son activité, le résultat de ses opérations et sa situation financière.

## **- Environnement, hygiène et sécurité**

Le Groupe est soumis, dans chacun des pays dans lesquels il a des activités, à différents lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement. Ces lois et règlements imposent au Groupe des normes de plus en plus contraignantes, en matière de protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne les émissions atmosphériques, les rejets d'eaux usées, l'utilisation et le maniement de produits dangereux, les méthodes d'élimination des déchets et la dépollution. Ces dispositions exposent le Groupe à des coûts et des responsabilités importantes en matière environnementale, y compris des responsabilités au titre d'actifs cédés et d'activités passées. Dans la plupart des juridictions où le Groupe opère, ses activités industrielles sont soumises à l'obtention de permis, de licences et/ou d'autorisations ou des notifications préalables. Les installations du Groupe doivent être en conformité avec ces permis, licences ou autorisations et sont soumises à des inspections administratives régulières.

Le Groupe investit des sommes significatives pour s'assurer qu'il conduit ses activités de manière à réduire les risques d'atteinte à l'environnement et effectue régulièrement les investissements nécessaires pour satisfaire aux exigences de la réglementation relative à la protection de l'environnement. Bien que le Groupe soit impliqué dans la dépollution de certains ensembles immobiliers ou autres sites, il estime que ses sites industriels sont en conformité avec leur permis d'exploitation et que ses opérations sont de manière générale en conformité aux lois et règlements en matière d'environnement.

Le Groupe a mis en place une politique globale couvrant la gestion des risques liés à l'environnement, à l'hygiène et à la sécurité.

Les procédures visant à s'assurer de la correcte application des dispositions réglementaires en matière d'environnement, de santé et de sécurité sont décentralisées et contrôlées par chaque site. Les coûts liés à l'environnement, l'hygiène et la sécurité sont budgétés au niveau du site ou de l'unité et comptabilisés dans le compte de résultat consolidé.

Les enjeux en matière de protection de l'environnement, de santé et de sécurité ne peuvent être appréhendés avec certitude. Il n'est pas possible d'assurer que le Groupe n'encourra pas à l'avenir d'obligations relatives à l'environnement, la santé et la sécurité. Le Groupe ne peut pas non plus garantir que les sommes budgétées ou provisionnées pour des remises en état et des investissements dans les projets liés à l'environnement, l'hygiène et la sécurité seront suffisantes pour couvrir la charge

ou l'investissement nécessaire. De plus, la découverte de faits nouveaux ou de nouvelles situations ainsi que des modifications législatives, réglementaires ou jurisprudentielles en matière d'environnement pourraient avoir pour conséquence un accroissement des obligations susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière du Groupe ou le résultat de ses opérations.

## **- Réclamations relatives aux cessions**

Il arrive que le Groupe procède à des cessions d'activités ou de parties d'activités. Certains acquéreurs déposent des demandes d'indemnisation à l'encontre du Groupe dans le cadre de mécanismes d'ajustements de prix et de garanties comme cela est généralement prévu dans les contrats de cession.

Au 31 mars 2008, les demandes d'indemnisation déposées au titre de cessions de certaines activités du Groupe concernent principalement l'ancien Secteur T&D et sont notamment en rapport avec les enquêtes ouvertes par diverses autorités de concurrence dont la Commission européenne sur les allégations d'accords anti-concurrentiels entre fournisseurs dans certaines activités T&D, dont il est fait état ci-après.

Par ailleurs, le Groupe a conservé des obligations liées à la fourniture d'un navire équipé d'un système de propulsion électrique (« Pod ») à Radisson Seven Seas (aujourd'hui Regent Seven Seas Cruises, Inc. « Regent »). Regent a entamé une procédure à Miami, Floride, contre différentes filiales du Groupe et Rolls Royce (en tant que partenaire dans le consortium) portant sur des allégations de défauts techniques. Cette réclamation est contestée avec vigueur par les filiales du Groupe, Converteam et Rolls Royce.

## **- Violations prétendues des lois**

Bien que les marchés du Groupe soient très compétitifs, des allégations de pratiques anti-concurrentielles sont parfois formulées du fait d'un nombre souvent limité d'acteurs sur ces marchés. En avril 2006, à la suite des investigations commencées en 2004, la Commission européenne a entamé une procédure contre Alstom, ainsi que contre un certain nombre d'autres sociétés, sur le fondement de pratiques anti-concurrentielles alléguées concernant la vente d'appareillage de commutation à isolation gazeuse (« équipements GIS »), un produit de l'activité T&D qui a été cédée. Le 24 janvier 2007, la Commission européenne a condamné Alstom à verser une amende de € 65 millions dont € 53 millions conjointement et solidairement avec Areva T&D SA. Alstom a déposé une requête en annulation de cette décision devant le tribunal de première instance des Communautés européennes. Par ailleurs, les autorités de concurrence hongroises, tchèques et slovaques ont condamné Alstom à payer € 4,3 millions, alléguant ces mêmes pratiques anti-concurrentielles. Alstom a contesté ces décisions devant les juridictions locales. Un certain nombre d'autorités de concurrence de pays non européens ont également lancé des enquêtes concernant des équipements GIS. Par ailleurs, le Groupe fait l'objet, avec douze autres sociétés, d'une procédure de recours collectifs (ou « class action ») en Israël concernant des équipements GIS. Le Groupe conteste la validité de cette procédure et le fondement légal de la plainte.

Le Groupe réalise une part significative de son activité avec des autorités nationales et des entreprises du secteur public. Le Groupe s'efforce activement d'assurer le respect de l'ensemble des lois et règlements notamment ceux relatifs aux règles de concurrence et aux paiements illicites et a mis en place des procédures de contrôle interne afin de limiter le risque d'activités illégales et de résoudre de manière appropriée les problèmes qui pourraient survenir. Cependant, un nombre limité d'employés et d'agents anciens ou actuels du Groupe ont fait l'objet ou font actuellement l'objet d'enquêtes concernant de supposés versements interdits dans plusieurs pays. Certaines de ces procédures peuvent se traduire par des amendes ou l'exclusion de ses filiales des appels d'offres publics dans le pays concerné, pour une durée définie.

Le Groupe estime qu'il n'existe aucune affaire en cours non provisionnée pouvant faire l'objet d'une estimation qui pourrait avoir un impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés.

## Note 33 – Parties liées

### Actionnaires du Groupe

A la connaissance du Groupe, le seul actionnaire détenant plus de 5 % du capital de la société mère est Bouygues, société française cotée à la Bourse de Paris. Au 31 mars 2008, Bouygues détient 30 % du capital d'Alstom (voir note 4 concernant le contrat sur l'activité Hydro).

### Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, le Groupe et un partenaire extérieur ont procédé à la constitution d'Alstom Atomenergomash, une joint venture dédiée à la production d'îlots conventionnels pour les centrales nucléaires russes. Cette joint venture dont le groupe détient 49 % est consolidée par mise en équivalence. La joint venture a bénéficié d'apports en actifs corporels (terrains et bâtiments) de la part de JSC Atomenergomash alors qu'elle a acquis des actifs incorporels (technologie) auprès d'Alstom (voir note 4).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, le Groupe n'a réalisé aucune autre transaction de vente ou d'achat de marchandises ou de prestations de services avec Alstom Atomenergomash.

### Montant comptabilisé en charge au titre de rémunérations et autres avantages accordés aux membres du Comité exécutif.

Le Groupe considère que les principaux dirigeants du Groupe au sens d'IAS 24 sont les membres du Comité exécutif.

<i>( en millions d'€ )</i>	Exercice clos le 31 mars		
	2008	2007	2006
<b>Rémunérations</b>	<b>7 613</b>	<b>7 366</b>	<b>6 892</b>
<i>Rémunération fixe</i>	<i>3 613</i>	<i>3 633</i>	<i>3 416</i>
<i>Rémunération variable</i>	<i>3 414</i>	<i>3 209</i>	<i>2 978</i>
<i>Avantages en nature</i>	<i>39</i>	<i>39</i>	<i>39</i>
<i>Engagements de retraite et avantages assimilés</i>	<i>118</i>	<i>120</i>	<i>117</i>
<i>Jetons de présence (1)</i>	<i>429</i>	<i>365</i>	<i>342</i>
<b>Autres avantages</b>	<b>4 745</b>	<b>4 187</b>	<b>2 459</b>
<i>Engagements de retraite et avantages assimilés</i>	<i>1 491</i>	<i>1 783</i>	<i>760</i>
<i>Paiements fondés sur des actions (2)</i>	<i>3 254</i>	<i>2 404</i>	<i>1 699</i>
<b>Total</b>	<b>12 358</b>	<b>11 553</b>	<b>9 351</b>

(1) Le Président-Directeur Général a renoncé à percevoir des jetons de présence à compter du 1er avril 2005

(2) Charge enregistrée dans le compte de résultat au titre des plans de souscription d'actions et de remise d'actions gratuites conditionnelles



**Note 34– Événement postérieur à la clôture***Changement de monnaie fonctionnelle en Suisse*

Par application d'IAS 21, 11 entités situées en Suisse et appartenant aux Secteurs Power ont adopté l'euro comme monnaie fonctionnelle à la place du franc suisse à compter du 1<sup>er</sup> avril 2008.

Cette modification a pour origine la part croissante que représente le volume d'affaires libellé en euros des unités suisses d'Alstom. Cette évolution s'explique par le nombre très important des transactions internes réalisées par le Groupe au sein de son pôle industriel européen, ainsi que par la réaction positive des clients face à une facturation en euros.

Des instruments dérivés ont été négociés fin mars 2008 pour permettre au Groupe de couvrir les flux futurs de trésorerie correspondant aux engagements en cours de ces entités dans des devises autres que l'euro. A compter du 1<sup>er</sup> avril 2008, ces dérivés rempliront les conditions requises pour bénéficier de l'application de la comptabilité de couverture. Le montant notionnel de ces dérivés s'élève à € 3 707 millions. La qualification de ces instruments en instruments détenus à des fins de transaction n'étant que temporaire, ils n'ont pas été inclus dans l'analyse de sensibilité requise par IFRS 7 et présentée en note 27. Néanmoins, ils ont bien été considérés comme instruments détenus à des fins de transaction pour l'établissement des comptes au 31 mars 2008 et comptabilisés à leur juste valeur par le compte de résultat pour un montant de € 5 millions.

## Note 35– Principales sociétés du périmètre de consolidation

Sont énumérées ci-après les principales sociétés du Groupe répondant aux critères suivants :

- Principales sociétés Holding,
- Chiffre d'affaires supérieur à € 100 millions au 31 mars 2008.

### Société-mère

Sociétés	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
ALSTOM SA	France	-	Société mère

### Sociétés holdings

Sociétés	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
ALSTOM Holdings	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Inc	Etats-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Holdings SA	France	100%	Intégration globale
ALSTOM UK Holdings Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale

### Sociétés opérationnelles

Sociétés	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
ALSTOM Belgium SA	Belgique	100%	Intégration globale
ALSTOM Brasil Energia e Transporte Ltda	Brésil	100%	Intégration globale
ALSTOM Canada Inc.	Canada	100%	Intégration globale
ALSTOM Ferroviaria S.p.A	Italie	100%	Intégration globale
ALSTOM Hydro Energia Brasil Ltda	Brésil	100%	Intégration globale
ALSTOM Hydro France	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Hydro Suisse Ltd	Suisse	100%	Intégration globale
ALSTOM K.K.	Japon	100%	Intégration globale
ALSTOM LHB GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Ltd	Australie	100%	Intégration globale
ALSTOM Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
ALSTOM Norway AS	Norvège	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Centrales	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Energy Recovery GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Generation AG	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Italia Spa	Italie	100%	Intégration globale
ALSTOM Power SA	Espagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Service	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Service Arabia Ltd.	Emirats arabes unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Service GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Sp.z o.o.	Pologne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Sweden AB	Suède	100%	Intégration globale
ALSTOM Power System GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Turbomachines	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Projects India Ltd	Inde	69%	Intégration globale
ALSTOM Suisse Ltd.	Suisse	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport SA	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Transportation Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Transporte SA	Espagne	100%	Intégration globale
AP Com Power Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale
AP O&M Ltd.	Suisse	100%	Intégration globale
Ecotecnia Energias Renovables S.L.	Espagne	100%	Intégration globale
Tianjin ALSTOM Hydro Co. Ltd	Chine	99%	Intégration globale
West Coast Traincare	Royaume-Uni	100%	Intégration globale

La liste complète des sociétés consolidées est disponible sur simple demande au Siège du Groupe